

**SICAV de droit français**

**GEFIP SELECT**

**SICAV à 4 compartiments**

**RAPPORT ANNUEL**

**au 29 décembre 2023**

**Société de gestion : GESTION FINANCIERE PRIVEE GEFIP SA**  
**Dépositaire : Caceis Bank**  
**Commissaire aux comptes : Ernst & Young Audit**

GESTION FINANCIERE PRIVEE GEFIP SA - 223 rue Saint-Honoré - 75001 - Paris

Dans ce rapport sont présentés les comptes consolidés de GEFIP SELECT au 29/12/2023, ainsi que l'activité des compartiments au cours du dernier exercice.

## Sommaire

	Pages
1. Certification du Commissaire aux Comptes	5
Environnement 2023	7
2. Comptes consolidés GEFIP SELECT	9
<b>Compartiment : GEFIP DYNAMIQUE</b>	<b>13</b>
3. Caractéristiques de l'OPC	14
4. Changements intéressant l'OPC	20
5. Rapport de gestion	21
6. Informations réglementaires	26
7. Comptes de l'exercice	29
8. Annexe (s)	46
Information SFDR	47
<b>Compartiment : GEFIP PATRIMONIAL</b>	<b>55</b>
9. Caractéristiques de l'OPC	56
10. Changements intéressant l'OPC	65



11. Rapport de gestion	66
12. Informations réglementaires	72
13. Comptes de l'exercice	75
14. Annexe (s)	93
Information SFDR	94
<b>Compartiment : GEFIP EUROLAND ISR</b>	<b>104</b>
15. Caractéristiques de l'OPC	105
16. Changements intéressant l'OPC	111
17. Rapport de gestion	112
18. Informations réglementaires	117
19. Comptes de l'exercice	120
20. Annexe (s)	136
Information SFDR	137
<b>Compartiment : GEFIP OBLIGATIONS 2025</b>	<b>146</b>
21. Caractéristiques de l'OPC	147
22. Changements intéressant l'OPC	153

23. Rapport de gestion	154
24. Informations réglementaires	160
25. Comptes de l'exercice	163
Informations Réglementaires	181

## I. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



## ENVIRONNEMENT 2023

L'exercice 2023 aura été une année boursière complexe, démarrée dans la crainte d'une récession, elle se termine sur une tonalité positive. Contrairement aux estimations d'une grande majorité des économistes et stratégestes, les consommateurs et les entreprises se sont plutôt bien comportés.

Exceptionnellement, l'économie mondiale a encaissé la hausse historique des taux directeurs par les banques centrales évitant ainsi la récession. Depuis décembre 2021, les résultats des entreprises n'ont finalement pas été révisés en baisse autant que l'histoire nous l'a montrée. Cela aura même été l'inverse en Europe où les résultats sont revus en hausse.

Le dernier message de la Fed est sans équivoque : l'inflation reflue depuis plusieurs mois, la politique de hausse des taux est stoppée et les premières baisses attendues en 2024 n'ont rien à voir avec un sauvetage de l'économie. En d'autres termes tout va bien. En Europe, les marchés de taux anticipent un discours identique par Madame LAGARDE alors que les perspectives d'inflation se situent à un taux annuel de 2,4% proche de l'objectif à 2%.

Les banques centrales ont fait le « job » et nous ne voyons pas de bulle à risque en dehors de certaines valorisations spécifiques et de sujets de liquidité au sein des fonds investis en actifs non cotés. Pendant ce temps, les prix de l'immobilier reviennent progressivement à un niveau plus cohérent avec la rentabilité attendue.

Néanmoins, la hausse des cours de l'or, du Bitcoin et le réveil des secteurs défensifs devraient pousser les investisseurs embarqués dans un scénario presque parfait à s'interroger et nous relevons quelques points de vigilance bien qu'il soit devenu incorrect de ne pas être consensuel et indiciel :

- Les phases inflationnistes (1910-1939-1972) se sont réalisées sur deux séquences successives de 20 à 25 mois ; pourrions-nous observer une deuxième vague après celle de 2023 ?
- La dette des principaux pays progresse chaque année en pourcentage de leur PIB et un tiers de la dette américaine sera refinancée en 2024 à un coût supérieur. La hausse d'impôts sera-t-elle inéluctable après les élections ?
- Portées par une relance timide des autorités chinoises et une production contrainte, les matières premières industrielles (minerais de fer et cuivre) progressent et le cours du pétrole devrait retrouver un niveau correspondant à l'équilibre budgétaire saoudien, soit 95\$ d'autant que les forages de gaz de schiste ralentissent aux Etats-Unis ;
- La récession et « le dilemme de l'arrêt de bus » : après l'avoir tant attendue, peu d'économistes et d'investisseurs l'intègrent aujourd'hui dans leur scénario alors que le taux réel au-delà de 1,5% continue son œuvre.

Aux Etats-Unis où l'écart de rentabilité favorise les obligations par rapport aux actions, le marché démarre un cycle haussier quand le chômage se situe à 5% et non pas à 3,7% comme actuellement. En Europe et au Japon où les chiffres sont révisés en hausse, les valorisations sont de notre point de vue plus favorables à une pondération des actions et des obligations risquées.

La dynamique et la profondeur affichée par le rebond des marchés au cours du dernier trimestre est statistiquement de bon augure pour l'année 2024. Une respiration est attendue en ce début d'année électorale aux Etats-Unis et sera mise à profit pour augmenter le risque et la rentabilité dans le fonds GEFIP PATRIMONIAL à travers des obligations à hauts rendements. Notre gestion actions internationales à travers le fonds GEFIP DYNAMIQUE est pleinement investie en dehors des indices. Au cours des 5 et 3 dernières années, le portefeuille affiche des performances supérieures à la moyenne de sa catégorie sans détenir les plus importantes positions des indices. De même, GEFIP EUROLAND ISR se comporte bien malgré une exposition de 45% aux petites et moyennes valeurs qui ont sous-performé significativement au cours des 3 années et offrent un potentiel de rebond.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

La SICAV GEFIP SELECT est constitué de 4 compartiments :

- GEFIP DYNAMIQUE
- GEFIP PATRIMONIAL
- GEFIP EUROLAND ISR (ex GEFIP EUROLAND)
- GEFIP OBLIGATIONS 2025 (Ex GEFIP SELECT OBLIGATIONS 2025)

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (\*)
- Compléments d'information (\*)

(\*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

## 2. COMPTES CONSOLIDES GEFIP SELECT

**BILAN AU 29/12/2023 en EUR**

**ACTIF**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>426 087 619,04</b>	<b>430 009 034,68</b>
<b>OPC MAÎTRE</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>269 020 681,60</b>	<b>232 516 694,45</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	269 020 681,60	232 516 694,45
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>147 903 822,34</b>	<b>159 248 110,51</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	147 903 822,34	159 248 110,51
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		<b>6 813 266,11</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		6 813 266,11
Titres de créances négociables		6 813 266,11
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>8 884 773,54</b>	<b>29 556 969,83</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 956 904,68	28 314 704,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	4 961 508,00	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens	1 966 360,86	1 242 265,43
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>278 341,56</b>	<b>1 873 993,78</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	278 341,56	1 873 993,78
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>982 540,74</b>	<b>1 775 473,36</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	982 540,74	1 775 473,36
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>15 385 622,12</b>	<b>23 824 577,48</b>
Liquidités	15 385 622,12	23 824 577,48
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>442 455 781,90</b>	<b>455 609 085,52</b>

## PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	441 218 343,73	467 509 081,62
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2 092 929,53	-14 551 833,84
Résultat de l'exercice (a,b)	2 340 637,46	912 055,71
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>441 466 051,66</b>	<b>453 869 303,49</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>278 341,56</b>	<b>636 816,50</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	278 341,56	636 816,50
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	278 341,56	636 816,50
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>697 404,53</b>	<b>817 574,25</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	697 404,53	817 574,25
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>13 984,15</b>	<b>285 391,28</b>
Concours bancaires courants	13 984,15	285 391,28
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>442 455 781,90</b>	<b>455 609 085,52</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice



## HORS-BILAN AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323		14 758 800,00
FV CBOT UST 5 0323		2 730 302,26
EC EURUSD 0324	42 609 650,12	
EC EURUSD 0323		69 275 005,86
Options		
NEWMONT CORP 01/2023 CALL 80		72 751,46
DJES BANKS 03/2023 CALL 110		7 639 562,70
DJ EURO STOXX 50 12/2023 PUT 3100		5 287 168,19
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	435 552,92	69 606,10
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 404 379,55	4 593 798,43
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 641 543,06	2 049 367,91
Produits sur titres de créances	97 545,20	400,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		41 858,25
<b>TOTAL (1)</b>	<b>10 579 020,73</b>	<b>6 755 030,69</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	4 426,68	28 345,64
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>4 426,68</b>	<b>28 345,64</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>10 574 594,05</b>	<b>6 726 685,05</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 948 216,36	5 712 112,88
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>2 626 377,69</b>	<b>1 014 572,17</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-285 740,23	-102 516,46
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>2 340 637,46</b>	<b>912 055,71</b>

**Compartiment :**

**GEFIP DYNAMIQUE**



Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**GEFIP DYNAMIQUE, Action I (FR0013241692) | Compartiment de GEFIP SELECT**  
**Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Gestion Financière Privée (GEFIP)**

Nom de l'initiateur : Gestion Financière Privée

Site internet : [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr)

Contact : Appelez le +33 (1) 42 96 57 37 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Gestion Financière Privée en ce qui concerne ce document d'informations clés. Gestion Financière Privée est agréée par la France sous le numéro GP-90043 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 21/07/2023

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

Type : GEFIP DYNAMIQUE est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments : GEFIP SELECT. Cette SICAV a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Objectifs : le Compartiment GEFIP DYNAMIQUE, de classification « Action internationales », a pour objectif de permettre au porteur, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, de participer à l'évolution des marchés actions internationaux et éventuellement, de façon opportuniste, à l'évolution des marchés obligataires et monétaires.

Le Compartiment met en œuvre une gestion flexible et discrétionnaire en allocation d'actifs multi devises avec un investissement permanent sur les marchés actions internationaux de 75% minimum de son actif net (titres en direct et OPC compris). Il pourra ainsi investir en actions internationales de société cotées émises sur toutes zones géographiques, y compris sur les pays émergents (exposition aux marchés émergents pouvant atteindre 100% de l'actif net), de tous secteurs et sans restriction en termes de taille de capitalisation.

L'exposition aux marchés des petites et moyennes capitalisations pourra atteindre 100% de l'actif net. L'exposition du Compartiment au risque actions sera comprise entre 60% et 120% de l'actif net via les investissements en titres en direct, en parts ou actions d'OPC et via l'utilisation des contrats financiers.

L'investissement en parts ou actions d'OPCVM est limité à 50% de l'actif net. L'investissement en parts ou actions de FIA et/ou fonds d'investissement est quant à lui limité à 30% de l'actif.

Selon l'analyse interne du risque de crédit mise en œuvre par GEFIP, la SICAV pourra investir, jusqu'à 25% de son actif net dans des obligations et/ou Titres de Créances Négociables d'émetteurs publics et/ou privés, sans contrainte d'éligibilité en termes de notation de crédit minimale, de sensibilité et de maturité.

L'exposition du Compartiment aux titres jugés spéculatifs à haut rendement sera au maximum de 25% de l'actif net.

Le Compartiment pourra être exposée au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le Compartiment au risque action et/ou de taux et/ou de change.

Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Investisseurs de détail visés** : La SICAV s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus de la SICAV.

**Assurance** : Non-applicable.

**Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur)** : La SICAV est créée pour une durée de 99 ans. Elle peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.

**Dépositaire** : CACEIS Bank.

**Informations complémentaires** : Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse [contact@gefip.fr](mailto:contact@gefip.fr). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

**Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat** : Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvrable avant 11h30, heure de Paris (J) auprès de CACEIS BANK et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. La valeur liquidative est établie chaque jour (sur la base des cours de clôture), à l'exception des jours fériés légaux en France, des jours de fermeture des Marchés français (calendrier officiel EURONEXT) à savoir les 7 avril, 11 avril, 8 Mai, 19 Mai, 29 Mai, 14 juillet, 15 août, 1 novembre. Dans ces cas, elle est calculée le jour ouvré précédent.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur synthétique de risque



**!** L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de la SICAV :

**Risque de liquidité** : Le Compartiment investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Période de détention recommandée** : 5 ans

**Exemple d'investissement** : 10 000 €

**Scénarios** :

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans  
(Période de détention recommandée)

**Minimum** : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 353 €	3 028 €	
	Rendement annuel moyen	-76,47%	-21,25%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 249 €	6 808 €	Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre janvier 2018 et mars 2020.
	Rendement annuel moyen	-27,51%	-7,40%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 014 €	11 956 €	Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre janvier 2014 et janvier 2019.
	Rendement annuel moyen	0,14%	3,64%	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	16 159 €	16 443 €	Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mars 2020 et décembre 2021.
	Rendement annuel moyen	61,59%	10,46%	

## Que se passe-t-il si Gestion Financière Privée n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société Gestion Financière Privée n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis





Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	688 €	1 608 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,88%	2,50%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,14 % avant déduction des coûts et de 3,64 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	500 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,57 % de la valeur de votre investissement par an". Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	157 €
Coûts de transaction	0,31 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	31 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

#### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

#### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Gestion Financière Privée – 223 rue Saint-Honoré – 75001 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr).
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

#### Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.gefip.fr>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : **10 ans** en fonction de la date de création de l'action.

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.gefip.fr>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.gefip.fr>



Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**GEFIP DYNAMIQUE, Action P (FR0000974685) | Compartiment de GEFIP SELECT**  
**Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Gestion Financière Privée (GEFIP)**

Nom de l'initiateur : Gestion Financière Privée

Site internet : [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr)

Contact : Appelez le +33 (1) 42 96 57 37 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Gestion Financière Privée en ce qui concerne ce document d'informations clés. Gestion Financière Privée est agréée par la France sous le numéro GP-90043 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 21/07/2023

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

Type : GEFIP DYNAMIQUE est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments : GEFIP SELECT. Cette SICAV a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Objectifs : Le Compartiment GEFIP DYNAMIQUE a pour objectif de permettre au porteur, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, de participer à l'évolution des marchés actions internationaux et éventuellement, de façon opportuniste, à l'évolution des marchés obligataires et monétaires.

Le Compartiment met en œuvre une gestion flexible et discrétionnaire en allocation d'actifs multi devises avec un investissement permanent sur les marchés actions internationaux de 75% minimum de son actif net (titres en direct et OPC compris). Il pourra ainsi investir en actions internationales de société cotées émises sur toutes zones géographiques, y compris sur les pays émergents (exposition aux marchés émergents pouvant atteindre 100% de l'actif net), de tous secteurs et sans restriction en termes de taille de capitalisation.

L'exposition aux marchés des petites et moyennes capitalisations pourra atteindre 100% de l'actif net. L'exposition du Compartiment au risque actions sera comprise entre 60% et 120% de l'actif net via les investissements en titres en direct, en parts ou actions d'OPC et via l'utilisation des contrats financiers.

L'investissement en parts ou actions d'OPCVM est limité à 50% de l'actif net. L'investissement en parts ou actions de FIA et/ou fonds d'investissement est quant à lui limité à 30% de l'actif.

Selon l'analyse interne du risque de crédit mise en œuvre par GEFIP, la SICAV pourra investir, jusqu'à 25% de son actif net dans des obligations et/ou Titres de Créances Négociables d'émetteurs publics et/ou privés, sans contrainte d'éligibilité en termes de notation de crédit minimale, de sensibilité et de maturité.

L'exposition du Compartiment aux titres jugés spéculatifs à haut rendement sera au maximum de 25% de l'actif net. Le Compartiment pourra être exposée au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le Compartiment au risque action et/ou de taux et/ou de change.

Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Investisseurs de détail visés** : La SICAV s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus de la SICAV.

**Assurance** : Non-applicable.

**Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur)** : La SICAV est créée pour une durée de 99 ans. Elle peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.

**Dépositaire** : CACEIS Bank.

**Informations complémentaires** : Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse [contact@gefip.fr](mailto:contact@gefip.fr). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

**Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat** : Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvrable avant 11h30, heure de Paris (J) auprès de CACEIS BANK et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. La valeur liquidative est établie chaque jour (sur la base des cours de clôture), à l'exception des jours fériés légaux en France, des jours de fermeture des Marchés français (calendrier officiel EURONEXT) à savoir les 7 avril, 11 avril, 8 Mai, 19 Mai, 29 Mai, 14 juillet, 15 août, 1 novembre. Dans ces cas, elle est calculée le jour ouvré précédent.



## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur synthétique de risque



**!** L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de la SICAV :

**Risque de liquidité :** Le Compartiment investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Période de détention recommandée :** 5 ans

**Exemple d'investissement :** 10 000 €

**Scénarios :**

**Si vous sortez après 1 an**

**Si vous sortez après 5 ans**  
(Période de détention recommandée)

**Minimum :** Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 353 €	3 028 €	
	Rendement annuel moyen	-76,47%	-21,25%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 192 €	6 691 €	Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre janvier 2018 et mars 2020.
	Rendement annuel moyen	-28,08%	-7,72%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 964 €	11 629 €	Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre janvier 2014 et janvier 2019.
	Rendement annuel moyen	-0,36%	3,06%	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	16 032 €	16 215 €	Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mars 2020 et décembre 2021.
	Rendement annuel moyen	60,32%	10,15%	

## Que se passe-t-il si Gestion Financière Privée n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société Gestion Financière Privée n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis





Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	738 €	1 899 €
Incidence des coûts annuels (*)	7,38%	2,98%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,05 % avant déduction des coûts et de 3,06 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	500 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,07 % de la valeur de votre investissement par an". Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	207 €
Coûts de transaction	0,31 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	31 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

**Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?**

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

**Comment puis-je formuler une réclamation ?**

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Gestion Financière Privée – 223 rue Saint-Honoré – 75001 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr).
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

**Autres informations pertinentes**

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.gefip.fr>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : **10 ans** en fonction de la date de création de l'action.

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.gefip.fr>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.gefip.fr>

## 4. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Passage en article 8.

## 5. RAPPORT DE GESTION

### I - Rappel des objectifs, de l'orientation des placements et de la classification du compartiment.

**Classification :** Actions internationales

**Politique d'investissement :** Le compartiment sera investi en permanence à hauteur minimum de 75% de son actif net en actions internationales via l'investissement dans des titres en direct et/ou via l'investissement dans des parts ou actions d'OPC eux-mêmes investis au minimum à 75% de leur actif net en actions.

Le gérant donne priorité au choix de valeurs sur les zones où il estime détenir à la fois suffisamment d'information pertinente et disposer d'une valeur ajoutée. La stratégie d'investissement consiste en une gestion flexible discrétionnaire en allocation d'actifs multidevises à prédilection actions. La volatilité annuelle du compartiment sera comparable à celle constatée sur les marchés actions internationales.

La stratégie d'allocation d'actifs découle d'une approche en différentes étapes :

- Une analyse des principaux agrégats macroéconomiques mondiaux (tels que croissance, inflation, consommation, investissement, indicateurs de confiance, chômage) qui permet de dégager un scénario d'anticipations et ses conséquences pour les marchés des divers actifs financiers (actions, obligations, devises...).
- En cohérence avec les observations économiques s'opère le choix des secteurs ou de tout autre segment (style, taille des valeurs...) en fonction de leurs perspectives et de leurs évaluations.
- A l'intérieur des secteurs ou segments choisis, une analyse des caractéristiques propres aux entreprises et émetteurs en termes de perspectives d'activité, de qualité bilantielle et de valorisation détermine les valeurs présentant un potentiel de croissance future pour un prix actuel raisonnable, par rapport au marché et au secteur.
- La construction de portefeuille privilégiera une diversification optimale des différents risques associés aux choix issus du processus de sélection des titres.

L'allocation géographique et sectorielle n'est qu'une résultante de cette approche. Le gérant pourra par exemple, dans la limite de 100% de l'actif du Compartiment, avoir recours à des investissements sur des titres de petites et moyennes capitalisations et des titres présents sur les marchés émergents.

#### Evolution des actifs :

La valeur des actions P passe de 1 163.98 € au 30/12/2022 à 1 314.33 € au 29/12/2023.

La valeur des actions I passe de 11 713.54 € au 30/12/2022 à 13 292.69 € au 29/12/2023.

L'actif net du compartiment s'élève à 150.2 M€ contre 134.98 M€ à la fin de l'exercice précédent.

### 2 - Performance

	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>ème</sup> Trim.	3 <sup>ème</sup> trim.	4 <sup>ème</sup> trim.	cumul 2023
<b>Gefip Dynamique</b>					
Action P :	+3.8%	+2.1%	+0.0%	+6.6%	+12.9%
<b>Gefip Dynamique</b>					
Action I :	+3.9%	+2.2%	+0.1%	+6.7%	+13.5%

En cumulé depuis l'origine * Performance
<b>+ 1 589.8%</b>
<b>+ 32.9%</b>

\*04/09/1981

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### 3 - Politique de gestion

#### La politique de gestion du 1<sup>er</sup> trimestre 2023

GEFIP DYNAMIQUE garde le cap : une méthode de valorisation disciplinée pour saisir les opportunités d'investissements à la fois parmi les grandes et petites entreprises cotées, un dividende attractif sécurisé par des bilans solides, une diversification sectorielle et géographique.

Bien qu'en retrait par rapport aux marchés sur le trimestre, le secteur de l'énergie reste une de nos principales convictions (11% du fonds). Si l'hiver doux a permis de relâcher la pression sur le cours du gaz et du pétrole, détournant l'attention médiatique, le problème subsiste. Les tensions politiques combinées au sous-investissement dans l'exploration et la production d'énergie fossile depuis 2015 empêchent l'offre de s'ajuster rapidement lorsque la demande augmente. Le prix étant la variable d'ajustement, de nouvelles flambées des cours sont à prévoir d'autant que la Chine retrouve du dynamisme. Les mouvements au sein du portefeuille sont restés opportunistes et ne déforment pas la structure du fonds. L'exposition aux banques zone euro a été réduite mi-février alors que leur performance atteignait +20% depuis le début de l'année, un mois avant la faillite de SVB FINANCIAL. Le secteur représente désormais 8% du fonds répartis sur les trois banques solidement capitalisées et correctement régulées JP MORGAN aux Etats-Unis, MIZUHO au Japon et MEDIOBANCA en Europe.

Nous avons par ailleurs renforcé notre position sur l'entreprise américaine NORTHROP GRUMMAN à la suite d'une correction en début d'année, alimentée par les débats autour du budget de la Défense américaine. Les projets clés de l'entreprise sont les priorités du gouvernement US et ne seront pas remis en cause quelle que soit l'issue du débat, tandis que les investissements dans le secteur continuent d'augmenter à l'international. Nous avons par ailleurs soldé les positions sur COMCAST et AHOLD DELHAIZE après des hausses respectives de 10% et 11% sur l'année, les perspectives de performances futures étant désormais insuffisantes selon notre modèle de valorisation.

**ESG** : La notation du fonds s'améliore de 46,6 vs 49,2 impactée par la vente d'AHOLD DELHAIZE (score de 75) et l'achat de BOSTON PROPERTIES (score de 10). Les ventes des produits en marque propre (54% du total) exposent davantage AHOLD DELHAIZE au risque réputationnel.

#### La politique de gestion du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023

GEFIP DYNAMIQUE n'oublie pas ses valeurs... ADOBE et LASERTEC, vendues début janvier 2022, font leur retour en portefeuille après avoir respectivement baissé de 24% et 35% depuis leur cession.

En plus d'avoir retrouvé une valorisation attractive, ces deux entreprises technologiques voient leurs perspectives de croissance nettement s'améliorer et offrent une exposition complémentaire à l'émergence de l'Intelligence Artificielle (IA) Générative, popularisée par ChatGPT qui recense déjà plus de 600 millions d'utilisateurs dans le monde, seulement 6 mois après son lancement. ADOBE est le leader mondial des logiciels de création digitale. Son nouveau produit Adobe Firefly permet de reprendre un avantage considérable sur ses concurrents qui tentaient de gagner du terrain. La simplicité de cette solution de création digitale, basée sur l'IA générative pour créer et éditer images et vidéos, la rend accessible au plus grand nombre. La taille du marché associé à cette forme d'intelligence artificielle est estimée à 100 milliards \$ en 2030 par Piper Sandler, dont 40% seraient associés au marketing, principale cible d'ADOBE. Le stock progresse de 16% depuis son retour en portefeuille. L'IA générative requiert une puissance de calcul décuplée afin de traiter d'énormes quantités de données pour générer des résultats rapides et précis. Les semi-conducteurs GPU jouent un rôle décisif pour répondre à ces besoins, or pour les produire il faut utiliser les dernières générations d'équipements de production de semi-conducteurs. C'est dans ce domaine qu'intervient LASERTEC, en monopole sur sa spécialité – l'inspection des masques lithographiques. En résumé, plus l'IA générative est utilisée, plus la demande pour les équipements de cette entreprise japonaise augmente. Dans la continuité des Couloirs du dernier rapport trimestriel sur la réindustrialisation des économies développées, nous avons investi sur SIEMENS. L'entreprise a considérablement simplifié sa structure au cours des dernières années pour se concentrer sur les marchés de l'automatisation industrielle et des infrastructures énergétiques. Ses principaux clients sont les producteurs de véhicules électriques, de batteries et de semi-conducteurs, clairs bénéficiaires des plans de relance américains. Son leadership technologique vient notamment de l'intégration de logiciels basés sur le Cloud directement au sein des machines, ce qui offre un revenu récurrent. Nous pensons que la gouvernance du groupe allemand peut continuer à s'améliorer ce qui justifierait une hausse des ratios de valorisation.

## La politique de gestion du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023

GEFIP DYNAMIQUE préserve sa performance au troisième trimestre, dans un contexte de baisse généralisée des marchés actions : -4,2% en zone euro, -3,6% aux Etats-Unis et -3,7% dans les pays émergents en devises locales, partiellement compensé par l'appréciation du Dollar de 3% par rapport à l'Euro. Seul le Japon affiche une performance positive à hauteur de 1,5%.

La bonne tenue du fonds s'explique par l'appréciation de 8% des valeurs bénéficiant d'une décote de valorisation et d'un rendement actionnarial élevé. Ces caractéristiques offrent une meilleure protection dans un environnement de taux élevés par rapport aux titres davantage portés par la croissance des bénéficiaires à long terme, qui concèdent 3% sur la période.

Dans cette première catégorie, on retrouve principalement des sociétés du secteur de l'énergie avec les hausses des producteurs AKER BP (+25%) et OCCIDENTAL PETROLEUM (+14%) comme de l'équipementier BAKER HUGHES (+16%) mais également du secteur bancaire, au Japon avec MIZUHO FINANCIAL (+17%) et en Europe avec MEDIOBANCA (+14%).

Parmi la seconde les performances sont plus disparates. Les entreprises innovantes du secteur médical STRAUMANN (-19%) et INTUITIVE SURGICAL (-12%) corrigent après un début d'année dynamique. La thématique des énergies renouvelables représentée par ACTIVE SOLAR (-26%) reste sous forte pression. Notons tout de même que les valeurs technologiques ADOBE et LASERTEC progressent toutes deux de 8% après leur retour dans le fonds au trimestre précédent.

## La politique de gestion du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023

La volatilité des marchés actions est une source d'opportunités pour la gestion active dont nous souhaitons tirer profit, comme illustré ce trimestre avec les renforcements à bon compte de l'industriel allemand SIEMENS (+29% depuis renforcement), le spécialiste de l'immobilier de bureau américain BOSTON PROPERTIES (+24%), le fabricant de robots chirurgiens INTUITIVE SURGICAL (+16%) ou le producteur de capteurs industriels SENSATA (+13%).

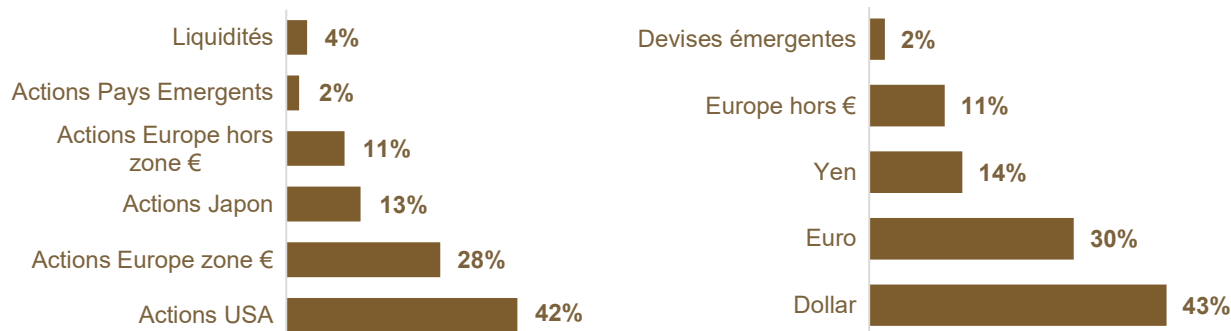
Parmi les nouvelles participations du portefeuille, le timing s'est révélé opportun sur ALLEGION avec une progression de 15% en 3 semaines. Ce leader américain du contrôle d'accès aux bâtiments n'a pas bénéficié du mouvement de hausse des autres entreprises exposées à la réindustrialisation des Etats-Unis, malgré un clair avantage compétitif sur ce type de projets complexes. La principale crainte du marché était l'acquisition de l'activité sécurité de CARRIER qui aurait sensiblement monté l'endettement du groupe, crainte finalement levée quand l'opération a été réalisée par une autre entreprise.

Nous avons aussi initié une position sur SANKEN ELECTRIC. Cette holding japonaise spécialisée dans les semi-conducteurs détient une participation majoritaire de 51% dans ALLEGRO MICROSYSTEMS, cotée en Bourse depuis 2020 et dont la valorisation tutoie les 6 milliards US\$.... alors que celle de SANKEN est inférieure à 1,4 milliards US\$ ! Le marché implique une valorisation (très) négative pour les autres activités du groupe. Cela semble largement excessif, d'autant plus que l'activité problématique – la fonderie Polar Semiconductor – bénéficiera des subventions américaines du « US Chips Act » début 2024 et de l'appui du fonds de private equity One Equity Partners.

Pour financer ces investissements, nous avons soldé nos positions sur l'éditeur de logiciels industriels ANSYS après une forte hausse associée à une rumeur de fusion/acquisition de l'entreprise, le producteur d'équipements médicaux REPLIGEN en attendant davantage de clarté sur l'évolution de ses profits et LASERTEC (voir nos Coulisses sur le Japon). Nous avons également cristallisé des profits en allégeant les positions sur TDK, TRANE, ESKER ou NISSIN FOODS.

## Positionnement du portefeuille Décembre 2023

### Ventilation du portefeuille



### Principales lignes (hors fonds)

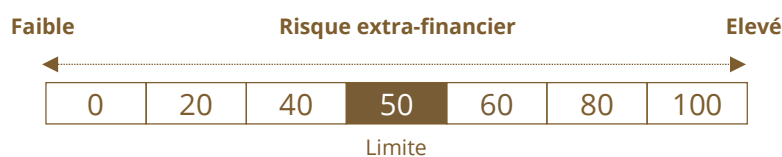
Actions			
INTUITIVE SURGICAL	3,1%	MIZUHO FINANCIAL	2,9%
AKER BP	3,1%	ADOBE	2,9%
SIEMENS	3,1%	BAKER HUGHES	2,9%
MICHELIN	3,0%	MERCK & CO	2,8%
TRANE TECHNOLOGIES	2,9%	HANNOVER RE	2,7%

### Principaux mouvements

Achats / Renforcements	Ventes / Allègements
TOKYO ELECTRON	LASERTEC
ALLEGION	ANSYS
BOSTON PROPERTIES	TDK
SIEMENS	REPLIGEN
INTUITIVE SURGICAL	NISSIN FOODS

### Informations extra-financières

**Notation du risque ESG par GEFIP (données Sustainalytics) : Percentile 49,9 (\*)**



\* Le Percentile ESG est calculé par GEFIP à partir du « risk score » de Sustainalytics, risque extra-financier auquel reste soumise l'entreprise malgré les mesures mises en place par le management. La classification en percentiles se base sur un univers mondial de plus de 1500 valeurs.

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LASERTEC	1 979 316,56	2 750 761,65
SIEMENS AG-REG	3 989 499,24	
ADOBE INC	3 441 708,56	
BOSTON PROPERTIES INC	3 183 448,26	
COMCAST CORP CLASS A		3 104 453,47
KONINKLIJKE AHOLD NV		2 819 888,48
ANSYS		2 801 973,08
TOKYO ELECTRON JPY50	2 191 765,31	
ALLEGION PLC-W/I	2 157 094,03	
SIGNIFY NV	2 051 336,00	

## 6. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
  - o Change à terme :
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap :

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(\*) Sauf les dérivés listés..



c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus <b>Total des revenus</b> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE INVESTIS DANS L'OPCM**

Au cours de l'exercice 2023, GEFIP DYNAMIQUE n'a été investi dans aucun OPCVM géré par la société de gestion.

## **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS PERÇUS PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION**

Néant.

## **FRAIS INDIRECTS**

La société de gestion encaisse, dans certains cas, des rétrocessions de frais de gestion sur OPCVM externes. Celles-ci sont provisionnées en continu au cours de l'exercice et reversées au FCP dès leur encaissement effectif par la société de gestion.

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des provisions pour rétrocessions s'élève à 0 € TTC.

Aucune commission de souscription ou de rachat sur OPCVM externes n'a été encaissée par la société de gestion dans le cadre de la gestion du compartiment GEFIP DYNAMIQUE.

## **RISQUES**

Méthode du calcul de l'engagement : conversion en équivalent sous-jacent.

Calcul de l'engagement sur chaque instrument financier pris individuellement puis somme des engagements. Pour plus de détails, voir page 4 du « point sur risque global de l'AMF 2011/11/16 ». Conversion suivant la méthodologie suivante :

- FUTURE : nb de contrats x nominal x prix du sous-jacent
- OPTION : nb de contrats x nominal x prix du sous-jacent x delta
- SWAP : valeur de la jambe ou du nominal

Toutes ces méthodes ne mettent pas en jeu des calculs sophistiqués. Seul le calcul du delta demande une certaine modélisation.

## **PART DES REVENUS ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%**

Néant : fonds de capitalisation pas de distribution.

## **AUTRES**

La Société REAL GOLD, cotée à Hong Kong, a fait l'objet d'une suspension de cotation par les autorités boursières locales début juin 2011. La position est restée valorisée à son dernier cours coté. En l'absence de reprise de cotation, la société de gestion a jugé plus prudent le 8 septembre 2011 de déprécier en totalité cette position. Celle-ci est désormais valorisée 0 à la clôture de l'exercice 2011. La situation n'ayant pas évolué en 2023, la position est toujours valorisée à 0 dans le fonds.

La Société FFGROUP, cotée à Athènes a fait l'objet d'une suspension de cotation par les autorités boursières locales le 25 mai 2018. En l'absence de reprise de cotation, la société de gestion a jugé plus prudent le 28 décembre 2018 de déprécier en totalité cette position.

Celle-ci est désormais valorisée à 0 dans le fonds.

## 7. COMPTES DE L'EXERCICE

**BILAN AU 29/12/2023 en EUR**

**ACTIF**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>144 597 172,82</b>	<b>129 877 282,57</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>140 926 031,96</b>	<b>126 275 997,14</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	140 926 031,96	126 275 997,14
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>3 671 140,86</b>	<b>3 530 885,43</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 704 780,00	2 288 620,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens	1 966 360,86	1 242 265,43
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		<b>70 400,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		70 400,00
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>161 275,89</b>	<b>78 643,31</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	161 275,89	78 643,31
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>5 756 776,85</b>	<b>5 579 595,39</b>
Liquidités	5 756 776,85	5 579 595,39
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>150 515 225,56</b>	<b>135 535 521,27</b>

## PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	146 686 996,72	139 525 385,49
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	3 686 140,46	-4 777 185,94
Résultat de l'exercice (a,b)	-138 661,81	233 576,17
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>150 234 475,37</b>	<b>134 981 775,72</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>266 766,04</b>	<b>268 354,27</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	266 766,04	268 354,27
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>13 984,15</b>	<b>285 391,28</b>
Concours bancaires courants	13 984,15	285 391,28
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>150 515 225,56</b>	<b>135 535 521,27</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 29/12/2023 en EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
DJES BANKS 03/2023 CALL 110		1 411 059,20
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

**COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2023 en EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	104 003,26	23 667,64
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 831 512,21	2 890 584,48
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		41 858,25
<b>TOTAL (1)</b>	<b>2 935 515,47</b>	<b>2 956 110,37</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	3 761,57	12 138,71
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>3 761,57</b>	<b>12 138,71</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>2 931 753,90</b>	<b>2 943 971,66</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 081 204,94	2 683 766,81
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-149 451,04</b>	<b>260 204,85</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	10 789,23	-26 628,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-138 661,81</b>	<b>233 576,17</b>

## Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, recherche\*, impôts de bourse, etc...).

Aux frais de fonctionnement et de gestion viennent s'ajouter :

- les frais indirects liés à l'investissement dans des OPC cibles (ils comprennent les frais de fonctionnement et de gestion indirects) ainsi que les éventuelles commissions de souscription ou de rachat indirectes) ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux / Barème	
		Action P	Action I
Frais de gestion financière et	Actif net hors OPC dont Gefip est gestionnaire financier	2 % TTC maximum	1.50 % TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0.20% TTC maximum	
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	5 % TTC maximum	
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	
Commission de surperformance	Actif net	Néant	

## Frais de recherche

La société de gestion de l'OPCVM aura recours à un compte de frais de recherche dédié au Compartiment, détenu et géré par la société de gestion du Compartiment selon les modalités visées aux 2° du I et au II de l'article 314-22 du Règlement général de l'AMF.

Le montant total des frais alloués à la rémunération des services de recherche externe sera provisionné sur chaque valeur liquidative du Compartiment et ne pourra excéder un montant total de 0,17% par an.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>134 981 775,72</b>	<b>147 376 218,04</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	20 208 320,73	16 366 691,49
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-22 020 341,14	-14 135 106,73
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 189 871,82	7 762 645,24
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 656 940,95	-12 742 012,95
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	455 850,00	
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-36 565,12	-270 445,38
Différences de change	-3 457 380,77	1 021 802,47
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	16 453 736,12	-10 392 621,31
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	20 976 618,68	4 522 882,56
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 522 882,56	-14 915 503,87
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	265 600,00	-265 600,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		-265 600,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	265 600,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-149 451,04	260 204,85
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>150 234 475,37</b>	<b>134 981 775,72</b>



### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							5 756 776,85	3,83
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							13 984,15	0,01
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	5 756 776,85	3,83								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	13 984,15	0,01								
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	59 933 828,81	39,89	20 412 487,87	13,59	7 482 037,96	4,98	11 181 291,72	7,44
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC					1 966 360,86	1,31		
Opérations temporaires sur titres								
Créances	80 221,79	0,05	10 658,11	0,01	36 391,44	0,02		
Comptes financiers	2 084 626,61	1,39			88,72		630 785,06	0,42
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers			13 984,15	0,01				
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	19 801,50
	Coupons et dividendes en espèces	127 271,34
	Autres créances	14 203,05
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>161 275,89</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	20 880,45
	Frais de gestion fixe	229 454,29
	Autres dettes	16 431,30
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>266 766,04</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-105 490,15</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action GEFIP DYNAMIQUE I</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	668,478	8 267 057,07
Actions rachetées durant l'exercice	-866,805	-10 492 248,07
Solde net des souscriptions/rachats	-198,327	-2 225 191,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 939,173	
<b>Action GEFIP DYNAMIQUE P</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	9 627,131	11 941 263,66
Actions rachetées durant l'exercice	-9 389,580	-11 528 093,07
Solde net des souscriptions/rachats	237,551	413 170,59
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	94 692,608	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action GEFIP DYNAMIQUE I</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Action GEFIP DYNAMIQUE P</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Action GEFIP DYNAMIQUE I</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	370 475,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,58
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action GEFIP DYNAMIQUE P</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 395 953,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,08
Rétrocessions des frais de gestion	

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	-138 661,81	233 576,17
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-138 661,81</b>	<b>233 576,17</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP DYNAMIQUE I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	75 594,89	148 264,73
<b>Total</b>	<b>75 594,89</b>	<b>148 264,73</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP DYNAMIQUE P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-214 256,70	85 311,44
<b>Total</b>	<b>-214 256,70</b>	<b>85 311,44</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 686 140,46	-4 777 185,94
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>3 686 140,46</b>	<b>-4 777 185,94</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP DYNAMIQUE I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	631 588,98	-884 523,85
<b>Total</b>	<b>631 588,98</b>	<b>-884 523,85</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP DYNAMIQUE P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3 054 551,48	-3 892 662,09
<b>Total</b>	<b>3 054 551,48</b>	<b>-3 892 662,09</b>

### 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>147 376 218,04</b>	<b>134 981 775,72</b>	<b>150 234 475,37</b>
<b>Action GEFIP DYNAMIQUE I en EUR</b>			
Actif net	25 585 205,64	25 037 694,89	25 776 830,27
Nombre de titres	1 978,322	2 137,500	1 939,173
Valeur liquidative unitaire	12 932,78	11 713,54	13 292,69
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-119,71	-413,81	325,70
Capitalisation unitaire sur résultat	50,86	69,36	38,98
<b>Action GEFIP DYNAMIQUE P en EUR</b>			
Actif net	121 791 012,40	109 944 080,83	124 457 645,10
Nombre de titres	94 276,011	94 455,057	94 692,608
Valeur liquidative unitaire	1 291,85	1 163,98	1 314,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-12,04	-41,21	32,25
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,80	0,90	-2,26



### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	18 900	4 088 070,00	2,73
SIEMENS AG-REG	EUR	27 000	4 587 840,00	3,05
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>8 675 910,00</b>	<b>5,78</b>
<b>BERMUDES</b>				
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	20 000	4 415 878,33	2,94
<b>TOTAL BERMUDES</b>			<b>4 415 878,33</b>	<b>2,94</b>
<b>CANADA</b>				
AGNICO EAGLE MINES	USD	77 000	3 823 337,71	2,54
LUNDIN MINING CORP	CAD	395 000	2 939 585,34	1,96
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>6 762 923,05</b>	<b>4,50</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ADOBE INC	USD	8 050	4 347 648,58	2,89
BAKER HUGHES A GE CO	USD	140 000	4 331 869,82	2,88
BOOZ ALLEN HAMILTON HOLDINGS	USD	26 800	3 103 234,51	2,07
BOSTON PROPERTIES INC	USD	63 000	4 001 910,11	2,66
CUMMINS INC	USD	18 100	3 925 421,63	2,62
ETSY INC	USD	13 600	997 854,52	0,67
INTUITIVE SURGICAL	USD	15 100	4 611 538,50	3,07
JPMORGAN CHASE & CO	USD	21 000	3 233 693,93	2,15
MERCK AND	USD	42 000	4 145 059,52	2,75
NEWMONT CORP	USD	44 000	1 648 630,79	1,10
NORTHROP GRUMMAN CORP	USD	6 400	2 712 258,18	1,81
OCCIDENTAL PETRLM COM	USD	73 500	3 972 919,02	2,65
SENSATA TECHNOLOGIES HOLDING	USD	70 000	2 380 754,09	1,58
WILLIAMS COMPANIES INC	USD	66 000	2 081 003,03	1,38
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>45 493 796,23</b>	<b>30,28</b>
<b>FRANCE</b>				
ESKER SA	EUR	15 000	2 394 000,00	1,59
ESSILORLUXOTTICA	EUR	12 991	2 359 165,60	1,57
L'OREAL	EUR	8 200	3 695 330,00	2,46
MICHELIN (CGDE)	EUR	140 000	4 544 400,00	3,02
SOCIETE BIC	EUR	30 000	1 885 500,00	1,26
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>14 878 395,60</b>	<b>9,90</b>
<b>GRECE</b>				
FOLLI FOLLIE GR	EUR	55 000		
MYTILINEOS S.A	EUR	86 500	3 174 550,00	2,11
<b>TOTAL GRECE</b>			<b>3 174 550,00</b>	<b>2,11</b>
<b>ILES CAIMANS</b>				
ANTA SPORTS PRODUCTS LIMITED	HKD	196 000	1 721 241,63	1,15
<b>TOTAL ILES CAIMANS</b>			<b>1 721 241,63</b>	<b>1,15</b>
<b>IRLANDE</b>				
ALLEGION PLC-W/I	USD	21 000	2 408 446,11	1,60
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	130 000	2 479 750,00	1,65
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>4 888 196,11</b>	<b>3,25</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ITALIE</b>				
MEDIOBANCA SPA	EUR	356 000	3 988 980,00	2,65
MONCLER SPA	EUR	48 000	2 673 600,00	1,78
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>6 662 580,00</b>	<b>4,43</b>
<b>JAPON</b>				
EAST JAPAN RAILWAY	JPY	68 800	3 591 231,31	2,39
MIZUHO FIN GROUP INC	JPY	283 000	4 384 010,38	2,91
NISSIN FOODS HOLDINGS CO. LTD	JPY	90 000	2 843 895,87	1,90
SANKEN ELECTRIC	JPY	15 000	748 875,24	0,49
SHOEI CO LTD TOKYO	JPY	148 000	1 748 627,70	1,17
TDK CORP JPY50	JPY	37 500	1 617 426,05	1,08
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	14 000	2 270 352,15	1,51
UNI-CHARM CORP	JPY	98 000	3 208 069,17	2,13
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>20 412 487,87</b>	<b>13,58</b>
<b>NORVEGE</b>				
AKER BP ASA	NOK	174 397	4 593 690,20	3,06
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>4 593 690,20</b>	<b>3,06</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
SIGNIFY NV	EUR	80 000	2 425 600,00	1,62
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>2 425 600,00</b>	<b>1,62</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ASTRAZENECA PLC	GBP	29 200	3 571 865,44	2,38
LINDE PLC	USD	10 200	3 792 370,43	2,53
RIO TINTO PLC	GBP	58 000	3 910 172,52	2,60
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>11 274 408,39</b>	<b>7,51</b>
<b>SUEDE</b>				
ORRON ENERGY AB	SEK	124 500	89 020,44	0,06
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>89 020,44</b>	<b>0,06</b>
<b>SUISSE</b>				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	80 000	3 619 600,00	2,41
STRAUMANN HOLDING	CHF	12 600	1 837 754,11	1,22
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>5 457 354,11</b>	<b>3,63</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>140 926 031,96</b>	<b>93,80</b>
<b>Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ILES CAIMANS</b>				
UNTRADE REALGOLD MINING	HKD	500 000		
<b>TOTAL ILES CAIMANS</b>				
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>140 926 031,96</b>	<b>93,80</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>LUXEMBOURG</b>				
ACTIVE SOLAR	EUR	41 000	1 704 780,00	1,13
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 704 780,00</b>	<b>1,13</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>1 704 780,00</b>	<b>1,13</b>
<b>Autres organismes non européens</b>				
<b>JERSEY</b>				
3i Infrastructure Plc	GBP	530 000	1 966 360,86	1,32
<b>TOTAL JERSEY</b>			<b>1 966 360,86</b>	<b>1,32</b>
<b>TOTAL Autres organismes non européens</b>			<b>1 966 360,86</b>	<b>1,32</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>3 671 140,86</b>	<b>2,45</b>
Créances			161 275,89	0,11
Dettes			-266 766,04	-0,18
Comptes financiers			5 742 792,70	3,82
<b>Actif net</b>			<b>150 234 475,37</b>	<b>100,00</b>

Action GEFIP DYNAMIQUE P	EUR	94 692,608	1 314,33	
Action GEFIP DYNAMIQUE I	EUR	1 939,173	13 292,69	

## 8. ANNEXE(S)

## Annexe IV

### Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le pan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: GEFIP DYNAMIQUE

Identifiant d'entité juridique: 9695005KSJBZD90FZJ69

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

### Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_%

dans les activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans les activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : \_\_\_%

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion minimale de \_\_\_% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce produit financier (ci-après «le Compartiment», «le Fonds», ou «le Produit Financier» ) promeut des caractéristiques E/S dans le cadre de sa stratégie d'investissement qui se déclinent en deux temps.

Dans un premier temps le fonds s'appuie sur une notation interne (« Note ESG GEFIP ») se fondant sur le « risk score » du cabinet de recherche Sustainalytics.

Ce dernier intègre un ensemble de 21 caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Elles sont les suivantes : gouvernance des entreprises / accès aux services primaires / pots-de-vin et corruption / éthique des affaires / relations avec les communautés / confidentialité et sécurité des données / émissions, effluents et déchets / carbone - opérations / carbone - produits et services / incidences E&S des produits et services / droits de l'Homme / droits de l'Homme - chaîne d'approvisionnement / capital humain / utilisation des sols et biodiversité / utilisation des sols et biodiversité - chaîne d'approvisionnement / santé et sécurité au travail / intégration ESG - secteur financier / gouvernance des produits / résilience / utilisation des ressources / utilisation des ressources - chaîne d'approvisionnement.

Selon le secteur d'activité de l'émetteur considéré, une ou plusieurs des 21 caractéristiques sont prises en compte par Sustainalytics. Sustainalytics détermine une note globale pour chaque émetteur.

Dans le cadre du processus d'investissement propre au Fonds, la Société de Gestion utilise la notation Sustainalytics pour sa notation ESG interne : Le processus de notation consiste à classer l'univers d'investissement en 100 catégories ESG sur la base des notes fournies par Sustainalytics. Ce faisant, le produit financier promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance prises en compte par la méthodologie de notation appliquée par Sustainalytics. Ces notations reflètent l'exposition d'une entreprise au risque ESG, ainsi que sa position relative par rapport à son secteur d'activité. Cette exposition dépend du secteur de l'industrie dans laquelle elle opère, les efforts de la direction pour adresser les différents enjeux extra-financiers auxquels elle fait face et la publication d'une controverse.

Le portefeuille concentré autour de 40-50 valeurs présente une meilleure note ESG que celle de son univers. Cette note, s'établira structurellement en dessous de 50. Le détail de la politique d'investissement responsable peut être consulté librement sur le site internet de la Société de Gestion. Afin d'être en conformité avec sa politique d'intégration ESG, la Société de Gestion s'oblige à maintenir un taux de couverture d'analyse ESG du portefeuille de 90%.

Aussi, et dans un second temps, le fonds effectue un suivi sur quatre autres caractéristiques : la pollution de l'émetteur, sa capacité de rétention de ses employés, le niveau d'objectivité du conseil d'administration, et le respect des droits de l'Homme.

Pour les suivre, la Société de gestion a établi quatre indicateurs de performance extra-financière E, S, G et H, nommément l'intensité carbone, le taux de rotation des salariés, l'indépendance du conseil d'administration et le niveau de controverses maximal sur les droits de l'Homme.

Le détail de la politique d'investissement responsable peut être consulté librement sur le site internet de la Société de Gestion.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le fonds promeut caractéristiques E/S, mais n'a pas d'objectif Environnemental ou Social qui soit considéré comme durables sur le plan environnemental au titre ou non de la taxinomie de l'UE.

Pour mesurer les caractéristiques E/S le Fonds prends en compte un indicateur « aggregé » (la Note ESG GEFIP) et quatres indicateurs de « performance » non aggregés (l'intensité carbone, le taux de rotation des salariés, l'indépendance du conseil d'administration et les controverses sur le sujet des droits de l'Homme).

Le fonds s'engage à respecter un taux de couverture d'au moins 90% (hors liquidités) pour l'indicateur aggregé « Note ESG GEFIP ».

Le fonds s'engage à respecter un taux de couverture d'au moins 90% pour au moins deux des indicateurs de performance non aggregés et être structurellement meilleur que son univers sur au moins deux d'entre eux.

Le détail de la politique d'investissement responsable peut être consulté librement sur le site internet de la Société de Gestion.

Indicateurs – FY 2023	GEFIP Dynamique	Couverture de l'indicateur (hors liquidités)
Note ESG GEFIP	49.9	100%
Intensité carbone (tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires)	113	92.3%
Taux de rotation des salariés (%)	12	61.9%
Indépendance du Conseil d'Administration (%)	74	92.9%
Controverse maximale sur les Droits de l'Homme (Min:1 - Max : 5)	0.34	92.6%

La note ESG du Fonds s'établit à 49.90 à fin décembre 2023. La note est inférieure à 50 sur le mois de décembre, conformément à notre politique ESG interne.

A la fin de l'année 2023, le Fonds comptabilisait (sur la base d'une moyenne pondérée en proportion de chaque actif détenu dans le fonds) une intensité carbone (tonnes de CO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaires) de 113 ; un taux de rotation des salariés de 12% ; une part d'indépendance du Conseil d'Administration de 74% ; un niveau de controverse sur les droits de l'Homme d'un maximum de 0.34.

### ● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

N/A – L'année fiscale 2023 est la première année de référence en matière de reporting.

### ● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le fonds promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissement durable.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Comme mentionné ci-dessus, le fonds promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissement durable. Toutefois il s'attache à s'exposer à un risque extra-financier plus faible que celui de son univers d'investissement. A ce titre, il favorise les entreprises les moins à même de causer des préjudices sociaux et environnementaux

***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Le Fonds ne prend pas en compte les indicateurs d'incidence négative. La réflexion sur la priorisation des incidences négatives des investissements du Compartiment n'est pas encore totalement aboutie et les données actuellement disponibles ne permettent pas de s'assurer que les incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont pleinement prises en compte. A ce stade GEFIP ne peut donc pas mesurer les effets de ces incidences.

***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?***

N/A - Le fonds promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.





**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

N/A - Conformément à son prospectus, ce produit n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 30/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
<b>INTUITIVE SURGICAL</b> US46120E6023	Médical	3.1%	Etats-Unis
<b>AKER BP ASA</b> NO0010345853	Pétrole & gaz	3.1%	Norvège
<b>SIEMENS</b> DE0007236101	Conglomérat	3.1%	Allemagne
<b>MICHELIN</b> FR001400AJ45	Reassurance	3.0%	France
<b>TRANE TECHNOLOGIES</b> IE00BK9ZQ967	Finance	2.9%	Irlande



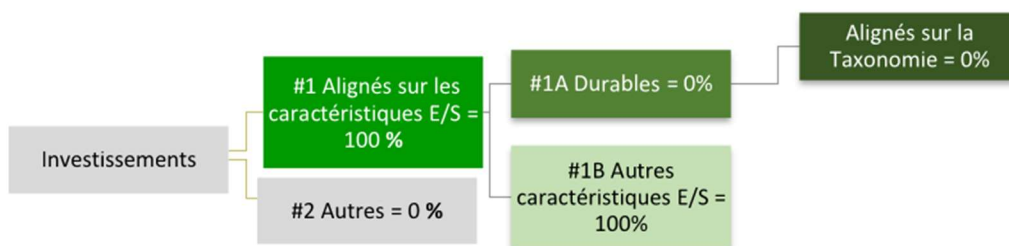
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

Le Compartiment vise un double objectif : construire un portefeuille en sélectionnant des titres présentant des perspectives de valorisation les plus attractives avec un risque ESG inférieur à celui de son univers d'investissement.

Parmi ces investissements, le compartiment se fixe un minimum de 0 % qui sont durables au vu de la définition de la taxonomie.

**L'allocation des actifs de ce produit financier sur la période reportée est la suivante :**



**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicable au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants (ventilés par pondération du fonds au 29/12/2023) :

Secteur	Pondérations
Accessoires automobiles	1,2%
Alimentation	1,9%
Assurances	2,7%
Biens de consommation	7,5%
Building Products	2,9%
Compagnie aérienne	1,7%
Composants électroniques	1,1%
Conglomérat	5,2%
Conseil Informatique	2,1%
Défense & aérospatial	1,8%
Energie	5,8%
Energies Alternatives	1,1%
Equipement automobile	3,0%
Equipement électronique	1,6%
Equipement médical	4,3%
Equipementier énergie	2,9%
Gaz industriel	2,5%
Immobilier	2,7%
Industrie pharmaceutique	5,1%
Luxe	1,8%
Machinerie lourde & camions	2,6%
Matières premières	2,6%
Métal & Minerais	2,0%
Or	3,6%
Pharmacie santé	1,6%
Semis-conducteurs	4,4%
Serrurerie et sécurité	1,6%
Services financiers	9,0%
Services numériques	5,2%
Textile	1,1%
Transport énergie	1,4%
Transport ferroviaire	2,4%
<b>Total général*</b>	<b>96,2%</b>

\*Le Fonds compte 3.8% de liquidités sur la période reportée.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

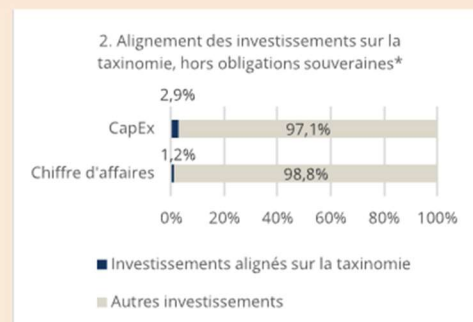
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

N/A - Nous nous ne fixons pas de minimum d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, ayant un objectif environnemental.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Source : [Bloomberg](#)

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup>?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

### Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?


0%

### Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

N/A – L'année fiscale 2023 est la première année de référence en matière de reporting.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

N/A – Le Fonds ne fait pas d'investissement durable ayant un objectif environnemental.



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

N/A – Le Fonds ne fait pas d'investissement durable ayant un objectif social.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres sont les investissements qui ne sont pas obligatoirement soumis à une analyse ESG. Toutefois, des garanties environnementales et sociales minimales sont garanties par notre politique d'exclusion.

### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'année 2023, nous avons contrôlé la note du fonds afin de nous assurer qu'elle remplissait notre objectif. Pour chaque trade effectué nous avons veillé à ce que la note du fonds ne dépasse pas la note de l'univers, pour ce faire nous attachons à effectuer des contrôles post-trade pour monitorer la notation du fonds au plus près.

Sur l'année 2023 la notation du fonds n'a jamais fait l'objet d'un breach, elle est toujours restée inférieure à 50.

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

N/A – pas d'indice de référence établi pour le Fonds.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

N/A – pas d'indice de référence établi pour le Fonds.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

N/A – pas d'indice de référence établi pour le Fonds.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Le fonds GEFIP DYNAMIQUE a effectué une performance de 12.9% en 2023 contre une performance de 21.6% pour l'indice de marché large (MSCI World).

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut



Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**GEFIP Patrimonial, Action I (FR0014007P48) | Compartiment de GEFIP SELECT**  
**Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Gestion Financière Privée (GEFIP)**

Nom de l'initiateur : Gestion Financière Privée

Site internet : [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr)

Contact : Appelez le +33 (1) 42 96 57 37 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Gestion Financière Privée en ce qui concerne ce document d'informations clés  
Gestion Financière Privée est agréée par la France sous le numéro GP-90043 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 21/07/2023

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

Type : GEFIP Patrimonial est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments : GEFIP SELECT. Cette SICAV a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Objectifs : le Compartiment GEFIP Patrimonial a pour objectif d'assurer une revalorisation en euro constant du capital confié au prix d'une prise de risque limitée en offrant une performance nette de frais de gestion supérieure de 300 points de base par rapport à celle du taux d'inflation en France (mesuré par l'INSEE France entière tabac compris).

La construction du portefeuille privilégie une diversification optimale des différents risques associés aux choix issus du processus de gestion.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le compartiment sera exposé à hauteur de 60% maximum de son actif net aux marchés actions internationales dont 40% maximum de son actif net dans des actions des pays émergents.

L'univers d'investissement s'étend sur toutes les zones géographiques y compris sur les pays émergents et sans restriction de taille de capitalisation avec un minimum de 500M € de capitalisation au moment de la souscription.

Le compartiment pourra investir sur tous les types d'obligations (gouvernementales, notées « Investment grade » par des agences de notation reconnues ou par l'analyse de la société de gestion, à haut rendement, convertibles) et dans toutes les devises, dont 30% maximum de son actif net en obligations à haut rendement, considérées comme spéculatifs (notation inférieure à BBB- ou jugée équivalente par la gestion).

La sélection des instruments de crédit ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et repose notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché menée par la société de gestion.

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le compartiment pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net. L'investissement, en parts ou actions d'OPC français ou européen ou de fonds d'investissement étrangers autorisés à la commercialisation en France et satisfaisant aux quatre critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier, est limité à 10% de l'actif net.

Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux, de crédit et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM.

Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Investisseurs de détail visés** : La SICAV s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à moyen terme (supérieure à 3 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus de la SICAV.

**Assurance** : Non-applicable.

**Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur)** : La SICAV est créée pour une durée de 99 ans. Elle peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.

**Dépositaire** : CACEIS Bank.

**Informations complémentaires** : Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse [contact@gefip.fr](mailto:contact@gefip.fr). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

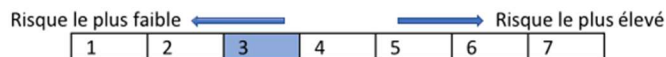
**Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat** : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues et centralisées chaque jour ouvré jusqu'à 11h30, heure de Paris (J), auprès de CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

La valeur liquidative est établie chaque jour (sur la base des cours de clôture), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des Marchés français (calendrier officiel EURONEXT) à savoir les 7 avril, 11 avril, 8 Mai, 19 Mai, 29 Mai, 14 juillet, 15 août, 1 novembre. Dans ces cas, elle est calculée le jour ouvré précédent.



## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur synthétique de risque



**!** L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé la SICAV dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre faible et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de la SICAV :

**Risque de crédit** : La SICAV investit dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer. Il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations ou bien des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.

**Risque de liquidité** : La SICAV investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Période de détention recommandée** : 3 ans

**Exemple d'investissement** : 10 000 €

**Scénarios** :

**Si vous sortez après 1 an**

**Si vous sortez après 3 ans**  
(Période de détention recommandée)

**Minimum** : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	4 927 €	4 950 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-50,73%	-13,12%
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 412 €	7 310 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-15,88%	-6,08%
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 680 €	10 252 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-3,20%	0,50%
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11 759 €	13 113 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	17,59%	5,57%

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre janvier 2018 et mars 2020.

Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre mars 2019 et mars 2022.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mars 2014 et mars 2017.

### Que se passe-t-il si Gestion Financière Privée n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société Gestion Financière Privée n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis



Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	649 €	963 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,49%	1,85%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,35 % avant déduction des coûts et de 0,50 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	500 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
<b>Coûts récurrents (prélevés chaque année)</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,27 % de la valeur de votre investissement par an". Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	127 €
Coûts de transaction	0,22 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

**Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?**

La durée de placement minimale recommandée est de 3 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

**Comment puis-je formuler une réclamation ?**

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Gestion Financière Privée – 223 rue Saint-Honoré – 75001 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr).
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

**Autres informations pertinentes**

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.gefip.fr>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : **10 ans** en fonction de la date de création de l'action.

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.gefip.fr>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.gefip.fr>





Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**GEFIP Patrimonial, Action L (FR0014007P55) | Compartiment de GEFIP SELECT**  
**Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Gestion Financière Privée (GEFIP)**

Nom de l'initiateur : Gestion Financière Privée

Site internet : [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr)

Contact : Appelez le +33 (1) 42 96 57 37 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Gestion Financière Privée en ce qui concerne ce document d'informations clés  
Gestion Financière Privée est agréée par la France sous le numéro GP-90043 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 21/07/2023

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

Type : GEFIP Patrimonial est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments : GEFIP SELECT. Cette SICAV a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Objectifs : le Compartiment GEFIP Patrimonial a pour objectif d'assurer une revalorisation en euro constant du capital confié au prix d'une prise de risque limitée en offrant une performance nette de frais de gestion supérieure de 300 points de base par rapport à celle du taux d'inflation en France (mesuré par l'INSEE France entière tabac compris).

La construction du portefeuille privilégie une diversification optimale des différents risques associés aux choix issus du processus de gestion.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le compartiment sera exposé à hauteur de 60% maximum de son actif net aux marchés actions internationales dont 40% maximum de son actif net dans des actions des pays émergents.

L'univers d'investissement s'étend sur toutes les zones géographiques y compris sur les pays émergents et sans restriction de taille de capitalisation avec un minimum de 500M € de capitalisation au moment de la souscription.

Le compartiment pourra investir sur tous les types d'obligations (gouvernementales, notées « Investment grade » par des agences de notation reconnues ou par l'analyse de la société de gestion, à haut rendement, convertibles) et dans toutes les devises, dont 30% maximum de son actif net en obligations à haut rendement, considérées comme spéculatifs (notation inférieure à BBB- ou jugée équivalente par la gestion).

La sélection des instruments de crédit ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et repose notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché menée par la société de gestion.

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le compartiment pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net. L'investissement, en parts ou actions d'OPC français ou européen ou de fonds d'investissement étrangers autorisés à la commercialisation en France et satisfaisant aux quatre critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier, est limité à 10% de l'actif net.

Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux, de crédit et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM.

Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Investisseurs de détail visés** : La SICAV s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à moyen terme (supérieure à 3 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus de la SICAV.

**Assurance** : Non-applicable.

**Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur)** : La SICAV est créée pour une durée de 99 ans. Elle peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.

**Dépositaire** : CACEIS Bank.

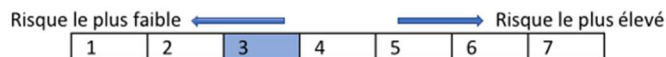
**Informations complémentaires** : Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse [contact@gefip.fr](mailto:contact@gefip.fr). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

**Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat** : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues et centralisées chaque jour ouvré jusqu'à 11h30, heure de Paris (J), auprès de CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

La valeur liquidative est établie chaque jour (sur la base des cours de clôture), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des Marchés français (calendrier officiel EURONEXT) à savoir les 7 avril, 11 avril, 8 Mai, 19 Mai, 29 Mai, 14 juillet, 15 août, 1 novembre. Dans ces cas, elle est calculée le jour ouvré précédent.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur synthétique de risque



**!** L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé la SICAV dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre faible et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de la SICAV :

**Risque de crédit** : La SICAV investit dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer. Il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations ou bien des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.

**Risque de liquidité** : La SICAV investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Période de détention recommandée** : 3 ans

**Exemple d'investissement** : 10 000 €

**Scénarios** :

**Si vous sortez après 1 an**

**Si vous sortez après 3 ans**  
(Période de détention recommandée)

**Minimum** : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 924 €	4 949 €	
	Rendement annuel moyen	-50,76%	-13,12%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 284 €	7 141 €	Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre janvier 2018 et mars 2020.
	Rendement annuel moyen	-17,16%	-6,51%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 618 €	9 927 €	Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre mars 2017 et mars 2022.
	Rendement annuel moyen	-3,82%	-0,15%	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 700 €	12 752 €	Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mars 2012 et mars 2017.
	Rendement annuel moyen	17,00%	4,98%	

## Que se passe-t-il si Gestion Financière Privée n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société Gestion Financière Privée n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis





Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	699 €	1 120 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,99%	2,16%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,02 % avant déduction des coûts et de -0,15 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	500 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
<b>Coûts récurrents (prélevés chaque année)</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,77 % de la valeur de votre investissement par an". Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	177 €
Coûts de transaction	0,22 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

**Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?**

La durée de placement minimale recommandée est de 3 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

**Comment puis-je formuler une réclamation ?**

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Gestion Financière Privée – 223 rue Saint-Honoré – 75001 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr).
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

**Autres informations pertinentes**

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.gefip.fr>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : **10 ans** en fonction de la date de création de l'action.

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.gefip.fr>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.gefip.fr>



Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**GEFIP Patrimonial, Action P (FR0000975252) | Compartiment de GEFIP SELECT**  
**Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Gestion Financière Privée (GEFIP)**

Nom de l'initiateur : Gestion Financière Privée

Site internet : [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr)

Contact : Appelez le +33 (1) 42 96 57 37 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Gestion Financière Privée en ce qui concerne ce document d'informations clés  
Gestion Financière Privée est agréée par la France sous le numéro GP-90043 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 23/07/2023

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

Type : GEFIP Patrimonial est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments : GEFIP SELECT. Cette SICAV a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Objectifs : le Compartiment GEFIP Patrimonial a pour objectif d'assurer une revalorisation en euro constant du capital confié au prix d'une prise de risque limitée en offrant une performance nette de frais de gestion supérieure de 300 points de base par rapport à celle du taux d'inflation en France (mesuré par l'INSEE France entière tabac compris).

La construction du portefeuille privilégie une diversification optimale des différents risques associés aux choix issus du processus de gestion.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le compartiment sera exposé à hauteur de 60% maximum de son actif net aux marchés actions internationales dont 40% maximum de son actif net dans des actions des pays émergents.

L'univers d'investissement s'étend sur toutes les zones géographiques y compris sur les pays émergents et sans restriction de taille de capitalisation avec un minimum de 500M € de capitalisation au moment de la souscription.

Le Compartiment pourra investir sur tous les types d'obligations (gouvernementales, notées « Investment grade » par des agences de notation reconnues ou par l'analyse de la société de gestion, à haut rendement, convertibles) et dans toutes les devises, dont 30% maximum de son actif net en obligations à haut rendement, considérées comme spéculatifs (notation inférieure à BBB- ou jugée équivalente par la gestion).

La sélection des instruments de crédit ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et repose notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché menée par la société de gestion.

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le compartiment pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

L'investissement, en parts ou actions d'OPC français ou européen ou de fonds d'investissement étrangers autorisés à la commercialisation en France et satisfaisant aux quatre critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier, est limité à 10% de l'actif net.

Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux, de crédit et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM.

Le compartiment est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Investisseurs de détail visés** : La SICAV s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à moyen terme (supérieure à 3 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus de la SICAV.

**Assurance** : Non-applicable.

**Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur)** : La SICAV est créée pour une durée de 99 ans. Elle peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.

**Dépositaire** : CACEIS Bank.

**Informations complémentaires** : Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse [contact@gefip.fr](mailto:contact@gefip.fr). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

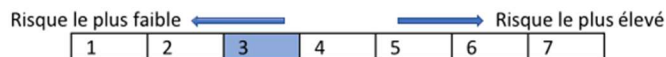
**Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat** : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues et centralisées chaque jour ouvré jusqu'à 11h30, heure de Paris (J), auprès de CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

La valeur liquidative est établie chaque jour (sur la base des cours de clôture), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des Marchés français (calendrier officiel EURONEXT) à savoir les 7 avril, 11 avril, 8 Mai, 19 Mai, 29 Mai, 14 juillet, 15 août, 1 novembre. Dans ces cas, elle est calculée le jour ouvré précédent.



## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur synthétique de risque



⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé la SICAV dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre faible et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de la SICAV :

**Risque de crédit :** Le Compartiment investit dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer. Il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations ou bien des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.

**Risque de liquidité :** Le Compartiment investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Période de détention recommandée :** 3 ans

**Exemple d'investissement :** 10 000 €

**Scénarios :**

**Si vous sortez après 1 an**

**Si vous sortez après 3 ans**  
(Période de détention recommandée)

**Minimum :** Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 822 €	4 974 €	
	Rendement annuel moyen	-51,78%	-13,04%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 336 €	7 100 €	Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre janvier 2018 et mars 2020.
	Rendement annuel moyen	-16,64%	-6,62%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 634 €	9 989 €	Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre septembre 2016 et septembre 2021.
	Rendement annuel moyen	-3,66%	-0,02%	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 711 €	12 826 €	Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mars 2012 et mars 2017.
	Rendement annuel moyen	17,12%	5,10%	

### Que se passe-t-il si Gestion Financière Privée n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société Gestion Financière Privée n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis



Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	689 €	1 089 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,89%	2,10%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,08 % avant déduction des coûts et de -0,02 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	500 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
<b>Coûts récurrents (prélevés chaque année)</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,67 % de la valeur de votre investissement par an". Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	167 €
Coûts de transaction	0,22 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

**Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?**

La durée de placement minimale recommandée est de 3 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

**Comment puis-je formuler une réclamation ?**

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Gestion Financière Privée – 223 rue Saint-Honoré – 75001 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr).
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

**Autres informations pertinentes**

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.gefip.fr>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : **10 ans** en fonction de la date de création de l'action.

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.gefip.fr>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.gefip.fr>

## 10. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Passage en article 8.

## II. RAPPORT DE GESTION

### I - Rappel des objectifs, de l'orientation des placements et de la classification du compartiment.

**Classification :** Diversifié

**OPCVM :** Maxi 30% en autres OPCVM

**Objectif de gestion :** assurer une revalorisation en Euro constant (c'est-à-dire en Euro compensé du coût de l'inflation), nette de frais de gestion supérieure de 300 points de base à celle du taux d'inflation en France, avec un profil de volatilité de la valeur liquidative qui s'efforcera de rester, ex post, en deçà de la moitié de la volatilité de l'indice mondial des actions, World MSCI exprimé en Euro.

**Politique d'investissement :** La stratégie d'investissement consiste en une gestion flexible discrétionnaire en allocation d'actifs multidevises, combinant placements monétaires, obligataires ou assimilés, ou actions, sans contraintes d'exposition en devises. L'exposition maximum en actions est limitée à 60% de l'actif net du Compartiment. Le compartiment pourra investir à hauteur de 40% de son actif net dans des actions de pays émergents. La volatilité annuelle du Compartiment sera intermédiaire entre la volatilité moyenne constatée sur les marchés actions et celle constatée sur les marchés des obligations à long terme.

Notre approche nous amène à nous écarter très nettement des considérations géographiques ou sectorielles de l'indice de référence. Le compartiment peut détenir des sociétés avec des capitalisations de moins de 1 Milliard d'euros et en dehors de l'indice.

**Indicateur de référence :** taux d'inflation en France mesuré par l'INSEE négociables ainsi que des prises en pension (tabac compris).

#### Evolution des actifs :

La valeur des actions P passe de 481, 22 € au 30/12/2022 à 496.2 € au 29/12/2023.

La valeur des actions I passe de 12,442.96 € au 30/12/2022 à 12,877.95 € au 29/12/2023.

La valeur des actions L passe de 1,147.77 € au 30/12/2022 à 1,182.25 € au 29/12/2023.

L'actif net du compartiment s'élève à 217.4 M€ contre 266.3 M€ à la fin de l'exercice précédent.

### 2 - Performance

	1er trim.	2ème Trim.	3ème trim.	4ème trim.	cumul 2023	En cumulé depuis l'origine * Performance
<b>Gefip PATRIMONIAL :</b>						
Action P :	+1.2%	+0.6%	-1.4%	+2.7%	+3.1%	<b>+ 616.5%</b>
<b>Gefip PATRIMONIAL :</b>						
Action I :	+1.3%	+0.7%	-1.3%	+2.8%	+3.5%	<b>+ 28.8%</b>
<b>Gefip PATRIMONIAL :</b>						
Action L :	+1.2%	+0.6%	-1.4%	+2.7%	3%	<b>+ 18.2%</b>
<b>Indice de référence</b>	+2.2%	+1.9%	+2.0%	+1.7%	+6.7%	<b>+ 559.7%</b>

\* 31/12/1984

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*



### 3 - Politique de gestion

#### La politique de gestion du 1<sup>er</sup> trimestre 2023

L'exercice 2022 constitue une année de bascule. L'économie mondiale sort d'un cycle de 40 années de baisse des taux. Les placements monétaires et obligataires servent de nouveau des rendements nominaux positifs et réels en nette augmentation. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour un fonds diversifié tel que GEFIP Patrimonial qui retrouve l'un de ses moteurs de performance historique. Le fonds va de nouveau pouvoir marcher sur ses deux pistons Actions / Obligations. Dans ce contexte, nous privilégions une stratégie d'allocation simple qui nous paraît bien adaptée à l'environnement actuel :

Le portage avec la poche obligataire (60%) constituée principalement d'obligations d'émetteurs de bonne qualité, notées dans la catégorie Investment Grade par l'agence de notation Standard & Poor's et sur des maturités courtes (1,4 an en moyenne). Il n'est plus nécessaire d'aller chercher de la durée, ni de sélectionner des actifs risqués pour trouver du rendement.

La faible durée de la poche obligataire permet de s'immuniser contre la volatilité et la remontée des taux d'intérêts, qui n'est pas terminée en zone euro et d'encaisser progressivement le coupon des obligations. Dans la sélection de titres, nous privilégions des obligations souveraines (25% du fonds), d'entreprises (19%) et compte tenu du manque d'opportunités sur ces deux derniers gisements nous achetons également de la dette senior financière (14%). Nous cédon la poche d'obligations émergentes qui en dépit de taux de rendement élevés souffre de la volatilité des économies émergentes. Les obligations dites risquées ne représentent plus que 7% du fonds. Le rendement de la poche obligataire s'élève à 4%.

La poche actions (40%), avec une sélection de 40 grandes valeurs internationales mixant rendement (Pétrolières, Financières) et croissance (LVMH, ASML, ROCHE, AIR LIQUIDE). Les investissements qui sont répartis entre l'Europe (45%), les Etats-Unis (38%), le Japon (12%) et l'Océanie (5%) marquent une légère préférence pour les secteurs industriels, énergie et matières premières. Au premier trimestre, la sélection action progresse de 5% en ligne avec les actions mondiales (+5,9% en €). La poche actions offre un rendement moyen de 4,1% par le versement du dividende et les rachats de titres. Dans un contexte de croissance internationale faible, nous prenons en compte dans nos valorisations le risque qui pèse sur les marges des entreprises pénalisées par la hausse des salaires et des matières premières. Ce profil positionne le fonds avec une moindre volatilité et permet d'encaisser progressivement le rendement des différents actifs en portefeuille. La photographie du portefeuille à fin mars ne reflète pas la situation finale car les derniers arbitrages ont été initiés début avril.

**ESG :** Sur le trimestre nous avons réduit le niveau de controverse de WELLS FARGO de 5 à 3 : entre 2002 et 2016 les cadres de cette banque américaine ont créé des comptes fictifs afin de maximiser leur rémunération. Depuis l'identification de ce conflit d'intérêt le groupe a payé plus de 10 Mds \$ d'amendes, licencié 3500 salariés et remanié son équipe dirigeante. En 2021, la FED, a confirmé que le nouveau plan de contrôle présenté par la banque adressait les manquements identifiés. Ainsi, nous pensons que le niveau de controverse maximal n'a plus lieu d'être. La note de WELLS FARGO se bonifie de 15% contribuant à l'amélioration de la note du fonds (passant de 41 à 39.4).

#### La politique de gestion du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023

A l'heure du bilan de fin de trimestre, il faut se remémorer d'où l'on vient. L'année 2023 a débuté dans un environnement tant géopolitique qu'économique particulièrement anxiogène, marqué par :

- un rythme d'inflation incontrôlé,
- un cycle de remontée des taux d'intérêt en zone euro,
- une pénurie de gaz risquant d'affecter la production industrielle,
- de forts risques de ralentissement économique.

Compte tenu de cette situation, nous avons fait le choix de la prudence dans la gestion du fonds Patrimonial, en abordant l'exercice 2023 avec une allocation d'actifs plutôt défensive :

- une exposition action limitée à 30% de l'actif,
- une surpondération d'obligations de belle qualité et de courte durée et 10% d'obligations émergentes et haut rendement.

Le fonds a progressé de 1,8% au premier semestre. Les poches action et obligataire ont contribué respectivement pour 2,1% et 0,5%, avant frais. La poche actions européennes a été le premier contributeur en hausse de 15% avec des titres de grandes sociétés typées croissance telles qu'AIR LIQUIDE (+26%), ASML (+32%), LVMH (+28%), suivies par la poche japonaise avec des valeurs industrielles telles que DAIKIN (+30%) et HITACHI (+20%).

La poche américaine est plus en retrait avec une forte dichotomie de performances avec en tête ALIGN (+64%) société de croissance leader dans la production de matériel pour l'orthodontie et PENTAIR (+42%) spécialiste du traitement

de l'eau et en forte baisse ESTEE LAUDER (-18%) qui a émis un avertissement sur ses résultats en raison d'une moindre reprise de l'activité touristique chinoise qui limite les ventes en duty-free et le biopharmacien BRISTOL MYERS (-12%). Une partie du rendement des obligations a été ponctionnée par la remontée des taux directeurs de la BCE de 1,5% à 3,5% en seulement 6 mois, qui a entraîné une diminution de la valeur des obligations. Mécaniquement le rendement de la poche obligataire a augmenté, il se situe à fin juin à 4%. Dans ses dernières prévisions, la BCE anticipe un taux d'inflation de 3% en 2024 et de 2,2% en 2025. Historiquement, les scénarios d'inflation faible (0-2%) et intermédiaire (2-4%) représentent un environnement généralement favorable aux actifs risqués. Les actions ont affiché les plus fortes performances durant ces périodes, atteignant des rendements nominaux importants supérieurs à 10% en moyenne. Dans cette perspective, la poche action a été renforcée à 40% de l'actif suite à la cession de la poche d'obligations émergentes. Les actifs émergents actions et obligations restent particulièrement décotés mais attirent peu les investisseurs en raison de l'interventionnisme des autorités chinoises, du lent redémarrage de l'économie de l'empire du Milieu et enfin d'une inflation non contrôlée dans un certain nombre d'économies émergentes. Sur la poche obligataire, nous privilégions des obligations de bonne qualité à 2 ans car ni la duration, ni le risque de crédit ne nous paraissent suffisamment rémunérés dans le contexte actuel marqué par une dégradation des conditions de crédit. Avec une espérance de rentabilité de 9% sur la poche action et de 4% sur la poche obligataire, le rythme de revalorisation du portefeuille 40/60 serait de l'ordre de 6% brut annuel.

### **La politique de gestion du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023**

Au cours de ce trimestre, le fonds Patrimonial baisse de 1,4%, en ligne avec la grande majorité des gestions diversifiées dans un contexte de baisse générale marquée. Tous les actifs se sont retournés au cours du trimestre pour terminer en baisse. Les actions mondiales reculent de -3,6%, les obligations de -3,3%, l'or de -0,5%. Seules les obligations d'entreprises de la zone euro progressent de +0,3% et le dollar rebondit de +3,1% contre l'euro.

La poche obligataire (60 % du portefeuille) fait mieux que résister et progresse de 1% sur le trimestre. Cette performance s'explique par la qualité de notre sélection (Investment Grade) et sa duration moyenne inférieure à 2 ans, et donc peu sensible aux mouvements de taux évoqués dans l'environnement et dans le rapport sur le fonds Obligations 2025 en pages 11 et 12.

Le rendement moyen de cette poche ressort aujourd'hui à 4,1% et la visibilité sur le capital et le paiement des coupons est forte. On considère que 60% du fonds Patrimonial est sécurisé et rémunéré, se rapprochant ainsi des conditions d'un placement dit monétaire.

Du côté des actions, la baisse a été sévère notamment au mois de septembre qui confirme son statut de « mois faible ». Notre sélection actions qui représente 40% du portefeuille a baissé de 3%.

Les sociétés les plus chèrement valorisées se replient : NIKE (-10%) et ESTEE LAUDER (-24%) qui rencontrent des problématiques liées aux stocks et LVMH (-17%) pour qui le doute s'installe autour du consommateur chinois toujours pas autorisé à voyager et pénalisé par la baisse de son patrimoine immobilier. De l'autre côté du spectre, les valeurs liées à l'énergie SCHLUMBERGER (+23%), CONOCO (+20%) et TOTAL (+20%) progressent significativement sans compenser totalement les baisses malgré leur surreprésentation au sein du portefeuille. Début juillet et début septembre, nous avons réalisé deux opérations de vente pour maintenir notre exposition aux actions en dessous de 40%. Puis fin septembre, nous avons ajouté 4 nouveaux noms pour améliorer le rendement de notre sélection par le dividende tout en maintenant le poids des actions à 40%. IBM, UBS, RENAULT et SHELL affichent un rendement moyen de 4%. Avec son objectif de rentabilité ajustée du risque et sa promesse de préservation du capital à horizon 3 ans, l'équipe de gestion a été contrainte d'ajuster le curseur d'exposition aux actifs risqués lors des chocs majeurs qui se sont succédé (COVID, Hyper inflation, Ukraine). D'autant plus, que le pilier de rendement que constitue la poche obligataire ne jouait plus son rôle d'amortisseur en cas de repli des actions. Dans ces conditions, GEFIP Patrimonial comme de nombreux fonds similaires ne réalise qu'une modeste performance annualisée de 0,4% sur 3 ans et 1,7% sur 10 ans. Comparativement, la rentabilité annuelle des placements monétaire et obligataires ont été respectivement négative et très légèrement positive. La période de vache maigre est révolue, nous sommes entrés dans un nouveau régime de taux d'intérêt : après avoir très fortement remonté ses taux directeurs (4,5% en seulement 15 mois), la BCE semble vouloir stabiliser les taux proches de ces niveaux. L'environnement redevient propice aux placements obligataires, comme aux actions servant un dividende élevé. Avec ces deux piliers, l'allocation d'actifs d'un portefeuille équilibré présente de bien meilleures perspectives de rentabilité future. Le fonds GEFIP Patrimonial affiche à fin septembre un rendement brut de l'ordre de 6% en cumulant le rendement de la poche obligataire (4,5%) et les perspectives de rentabilité de la poche actions de 7% (intégrant le dividende / rachat d'actions pour 4,5% et la croissance future des résultats).

## La politique de gestion du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023

Le fonds Patrimonial affiche une progression de 3,1% en 2023. La poche actions progresse de 9% et contribue pour 2/3 de la performance ; la poche obligataire 1/3.

La poche actions européennes (+15%) effectue un beau parcours avec des dossiers tels que SCHNEIDER (+41%), ASML (+37%), AIR LIQUIDE (+36%). En revanche, la sélection de valeurs américaines (+3%) a été décevante, pénalisée par deux dossiers spécifiques BRISTOL MYERS SQUIBB (-28%) et ESTE LAUDER (-53%) et la sous-exposition aux « Magnificent Seven », nouveau nom des étendards de la tech américaine.

La poche d'obligations souveraines et d'entreprises en € et \$ contribue à hauteur de 1,5%, les obligations convertibles pour 0,3% avec SAFRAN 2027 (+14%).

Après avoir fortement chuté de mi-septembre à fin octobre en raison de la flambée des taux à long terme américains, les bourses ont rebondi à partir de novembre suite à la décrue de l'inflation. Le ralentissement de la progression des prix a alimenté le plus important rallye du marché obligataire depuis 1980. Le taux de rendement de l'emprunt d'état américain à 10 ans passant d'un pic de 5% à 3,8%. La FED a changé radicalement de ton lors de sa réunion de décembre et a ouvert la voie à un cycle de baisse des taux. La majeure partie de la performance annuelle du fonds aura été réalisée au quatrième trimestre.

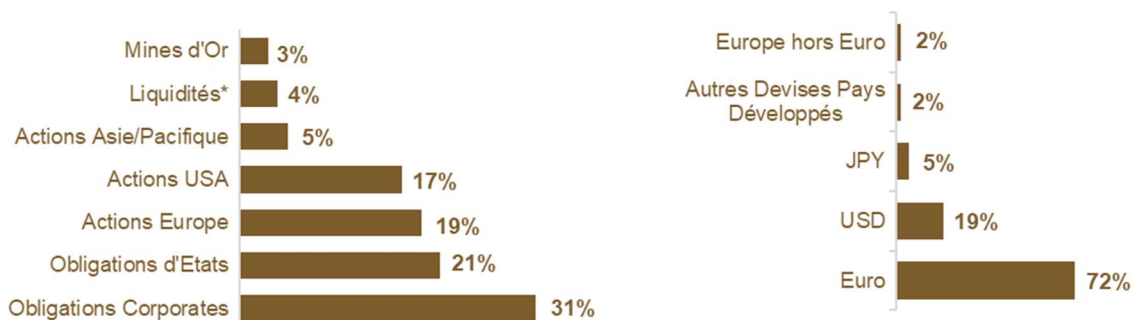
L'année 2023 aura été particulièrement périlleuse. Les perspectives de croissance économique faibles dans un environnement d'hyperinflation nous ont incité à débiter l'exercice en adoptant un biais prudent avec l'exposition suivante :

- Poche actions limitée à 30%,
- Obligations souveraines et Corporates pour 60% avec une faible durée,
- Obligations spéculatives et émergentes 10%.

Au cours du premier trimestre, la poche actions a été portée à 40% de l'actif et un biais plus cyclique a progressivement été adopté à l'automne dans la sélection de titres, par acquisition de valeurs telles que RENAULT, UBS, ARCELOR MITTAL et de la foncière américaine AVALON BAY. Enfin, l'initiation de MICROSOFT qui, parmi les GAFAM, est la moins chère et dispose d'une récurrence de revenu grâce à une offre très complète, une part de marché significative dans le Cloud qui devrait bénéficier d'un nouvel essor avec le rapide développement de l'IA.

## Positionnement du portefeuille Décembre 2023

### Ventilation du portefeuille



\* Intègre la contrepartie des Futures

### Principales lignes (hors mines d'or et fonds)

Actions		Obligations	
TOTALENERGIES	1,6%	FRANCE OAT INFLATION 03/2025	9,3%
BHP	1,4%	ITALIE BTP 0% 01/2024	3,7%
MICROSOFT	1,4%	US TREASURY 2% 06/2024	3,0%
ASML	1,4%	US TREASURY INFLATION 07/2026	2,5%
SCHLUMBERGER	1,3%	US TREASURY 2% 05/2024	2,1%

### Principaux mouvements

Achats	Ventes / Allègements
XTRACKERS HIGH YIELD € 1-3 ans	GEFIP EUROLAND
MICROSOFT	ACTIVE SOLAR
AVALONBAY	SAFRAN 0% 01/04/2028 – Convertible
UPM	OLYMPUS
ALIGN TECHNOLOGY	ESTEE LAUDER

### Informations extra-financières

#### Notation du risque ESG par GEFIP (données Sustainalytics) : Percentile 46,2 (\*)



\* Le Percentile ESG calculé par GEFIP se base sur le « risk score » de Sustainalytics, risque extra-financier résiduel non couvert auquel reste soumis l'entreprise. La classification en percentiles se base sur un univers mondial de plus de 1500 valeurs.

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI E	9 750 856,20	12 160 554,74
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.75% 30-04-23	9 489 506,99	9 246 001,51
UNIT STAT TRE 1.5% 28-02-23	9 197 890,87	9 429 514,38
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.125% 31-01-23		15 653 054,65
IVO FIXED INCOME EUR I		12 444 984,38
RENTEN I 7/8 04/17/23	5 646 123,56	5 496 518,87
IVO FUNDS IVO FIXED INCOME SHORT DURATION EUR I ACC	5 298 000,00	5 247 600,00
US TREASURY BILL ZCP I 30623	4 530 022,36	4 628 558,20
FRANCE 1.75% 25/05/2023		8 000 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP I 9-07-23	3 978 307,18	4 000 000,00

## 12. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 42 609 650,12
  - o Change à terme :
  - o Future : 42 609 650,12
  - o Options :
  - o Swap :

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(\*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus <b>Total des revenus</b> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE INVESTIS DANS L'OPCM**

Au cours de l'exercice 2023, GEFIP PATRIMONIAL n'a été investi dans aucun OPCVM géré par la société de gestion.

## **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS PERÇUS PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION**

Néant

## **FRAIS INDIRECTS**

La société de gestion encaisse, dans certains cas, des rétrocessions de frais de gestion sur OPCVM externes. Celles-ci sont provisionnées en continu au cours de l'exercice et reversées au FCP dès leur encaissement effectif par la société de gestion.

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des provisions pour rétrocessions s'élève à 0 € TTC.

Aucune commission de souscription ou de rachat sur OPCVM externes n'a été encaissée par la société de gestion dans le cadre de la gestion du fonds GEFIP PATRIMONIAL.

## **RISQUES**

Méthode du calcul de l'engagement : conversion en équivalent sous-jacent.

Calcul de l'engagement sur chaque instrument financier pris individuellement puis somme des engagements. Pour plus

de détails, voir page 4 du « point sur risque global de l'AMF 2011/11/16 ». Conversion suivant la méthodologie suivante :

- FUTURE : nb de contrats x nominal x prix du sous-jacent
- OPTION : nb de contrats x nominal x prix du sous-jacent x delta
- SWAP : valeur de la jambe ou du nominal

Toutes ces méthodes ne mettent pas en jeu des calculs sophistiqués. Seul le calcul du delta demande une certaine modélisation.

## **PART DES REVENUS ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%**

Néant : fonds de capitalisation pas de distribution.



### 13. COMPTES DE L'EXERCICE

#### BILAN AU 29/12/2023 en EUR

#### ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>208 174 256,55</b>	<b>248 526 373,65</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>94 823 180,57</b>	<b>66 953 106,42</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	94 823 180,57	66 953 106,42
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>108 111 226,42</b>	<b>148 009 342,16</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	108 111 226,42	148 009 342,16
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		<b>6 813 266,11</b>
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		6 813 266,11
Titres de créances négociables		6 813 266,11
Autres titres de créances		
Non négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>4 961 508,00</b>	<b>24 947 065,18</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		24 947 065,18
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	4 961 508,00	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>278 341,56</b>	<b>1 803 593,78</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	278 341,56	1 803 593,78
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>792 896,55</b>	<b>1 625 488,18</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	792 896,55	1 625 488,18
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>8 978 730,62</b>	<b>17 207 987,70</b>
Liquidités	8 978 730,62	17 207 987,70
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>217 945 883,72</b>	<b>267 359 849,53</b>

## PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	222 398 965,53	275 323 038,69
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-6 749 814,33	-9 784 828,92
Résultat de l'exercice (a,b)	1 696 962,88	739 237,96
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>217 346 114,08</b>	<b>266 277 447,73</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>278 341,56</b>	<b>636 816,50</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	278 341,56	636 816,50
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	278 341,56	636 816,50
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>321 428,08</b>	<b>445 585,30</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	321 428,08	445 585,30
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>217 945 883,72</b>	<b>267 359 849,53</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 29/12/2023 en EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323		14 758 800,00
FV CBOT UST 5 0323		2 730 302,26
EC EURUSD 0324	42 609 650,12	
EC EURUSD 0323		69 275 005,86
Options		
NEWMONT CORP 01/2023 CALL 80		72 751,46
DJES BANKS 03/2023 CALL 110		6 228 503,50
DJ EURO STOXX 50 12/2023 PUT 3100		5 287 168,19
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

**COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2023 en EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 11 069,97	43 141,63
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 378 379,64	1 703 213,95
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 260 757,33	2 049 367,91
Produits sur titres de créances	97 545,20	400,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>6 047 752,14</b>	<b>3 796 123,49</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	350,68	16 206,93
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>350,68</b>	<b>16 206,93</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>6 047 401,46</b>	<b>3 779 916,56</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 979 938,56	2 966 801,57
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>2 067 462,90</b>	<b>813 114,99</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-370 500,02	-73 877,03
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>1 696 962,88</b>	<b>739 237,96</b>

## Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, recherche\*, impôts de bourse, etc...).

Aux frais de fonctionnement et de gestion viennent s'ajouter :

- les frais indirects liés à l'investissement dans des OPC cibles (ils comprennent les frais de fonctionnement et de gestion indirects) ainsi que les éventuelles commissions de souscription ou de rachat indirectes) ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux / Barème		
		Action P	Action I	Action L
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC dont Gefip est gestionnaire financier	1,60 % TTC maximum	1.20 % TTC maximum	1.70 % TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0.20% TTC maximum	0.20% TTC maximum	0.20% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0.15% TTC *		
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant		
Commission de surperformance	Actif net	Néant		

\* le compartiment investissant plus de 10% de son actif dans d'autres OPC.

## Frais de recherche:

La société de gestion du compartiment aura recours à un compte de frais de recherche dédié au compartiment, détenu et géré par la société de gestion du compartiment selon les modalités visées aux 2° du I et au II de l'article 314-22 du Règlement général de l'AMF.

Le montant total des frais alloués à la rémunération des services de recherche externe sera provisionné sur chaque valeur liquidative du compartiment et ne pourra excéder un montant total de 0,07% par an.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au compartiment se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>266 277 447,73</b>	
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	12 222 422,46	339 734 239,78
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-68 666 135,96	-55 215 102,43
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 589 878,12	2 596 048,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 635 744,45	-20 865 255,54
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 423 393,55	9 836 374,86
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 720 453,63	-4 811 830,38
Frais de transactions	-144 717,51	-146 502,26
Différences de change	-3 968 348,01	836 005,53
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	14 718 858,39	-5 595 936,22
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	9 122 922,17	-5 595 936,22
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	5 595 936,22	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 182 050,49	-903 708,93
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	278 341,56	-903 708,93
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	903 708,93	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 067 462,90	813 114,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>217 346 114,08</b>	<b>266 277 447,73</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	78 541 880,91	36,14
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 008 033,67	0,92
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 865 780,00	0,86
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	25 695 531,84	11,82
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>108 111 226,42</b>	<b>49,74</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSIION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSIION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Change	42 609 650,12	19,60
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>42 609 650,12</b>	<b>19,60</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	80 407 660,91	37,00			2 008 033,67	0,92	25 695 531,84	11,82
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							8 978 730,62	4,13
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	20 058 049,15	9,23	28 579 576,83	13,15	55 311 424,81	25,45	1 865 780,00	0,86	2 296 395,63	1,06
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	8 978 730,62	4,13								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	40 705 206,17	18,73	8 865 307,03	4,08	3 351 823,17	1,54	4 807 680,70	2,21
Obligations et valeurs assimilées	42 362 038,20	19,49						
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	748 387,05	0,34						
Comptes financiers	558 976,54	0,26	1 572 238,88	0,72	203,88		1 12 932,72	0,05
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	42 609 650,12	19,60						
Autres opérations								



### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Dépôts de garantie en espèces	710 994,43
	Coupons et dividendes en espèces	81 902,12
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>792 896,55</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	298 082,38
	Autres dettes	23 345,70
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>321 428,08</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>471 468,47</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL I</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	345,236	4 415 453,21
Actions rachetées durant l'exercice	-2 485,388	-31 341 023,60
Solde net des souscriptions/rachats	-2 140,152	-26 925 570,39
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 964,581	
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL L</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	480,202	559 612,52
Actions rachetées durant l'exercice	-1 704,096	-1 983 072,76
Solde net des souscriptions/rachats	-1 223,894	-1 423 460,24
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 635,971	
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL P</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	14 818,363	7 247 356,73
Actions rachetées durant l'exercice	-72 348,050	-35 342 039,60
Solde net des souscriptions/rachats	-57 529,687	-28 094 682,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	300 508,105	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL I</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL L</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL P</b> Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL I</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	  951 532,41 1,23
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL L</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	  88 666,44 1,71
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL P</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	  2 613 584,74 1,60

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	1 696 962,88	739 237,96
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>1 696 962,88</b>	<b>739 237,96</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	663 447,19	106 985,35
<b>Total</b>	<b>663 447,19</b>	<b>106 985,35</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL L</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	24 585,79	4 460,83
<b>Total</b>	<b>24 585,79</b>	<b>4 460,83</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 008 929,90	627 791,78
<b>Total</b>	<b>1 008 929,90</b>	<b>627 791,78</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 749 814,33	-9 784 828,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-6 749 814,33</b>	<b>-9 784 828,92</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 982 865,79	45 998,53
<b>Total</b>	<b>-1 982 865,79</b>	<b>45 998,53</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL L</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 33 632,99	2 895,66
<b>Total</b>	<b>-133 632,99</b>	<b>2 895,66</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-4 633 315,55	-9 833 723,11
<b>Total</b>	<b>-4 633 315,55</b>	<b>-9 833 723,11</b>

### 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>266 277 447,73</b>	<b>217 346 114,08</b>
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL I en EUR</b>		
Actif net	88 403 928,59	63 933 661,85
Nombre de titres	7 104,733	4 964,581
Valeur liquidative unitaire	12 442,96	12 877,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,47	-399,40
Capitalisation unitaire sur résultat	15,05	133,63
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL L en EUR</b>		
Actif net	5 578 054,29	4 298 644,50
Nombre de titres	4 859,865	3 635,971
Valeur liquidative unitaire	1 147,77	1 182,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,59	-36,75
Capitalisation unitaire sur résultat	0,91	6,76
<b>Action GEFIP PATRIMONIAL P en EUR</b>		
Actif net	172 295 464,85	149 113 807,73
Nombre de titres	358 037,792	300 508,105
Valeur liquidative unitaire	481,22	496,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-27,46	-15,41
Capitalisation unitaire sur résultat	1,75	3,35

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLIANZ SE-REG	EUR	9 400	2 274 330,00	1,05
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	60 000	2 041 200,00	0,93
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	100 000	2 175 000,00	1,00
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	10 300	2 227 890,00	1,03
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>8 718 420,00</b>	<b>4,01</b>
<b>AUSTRALIE</b>				
BHP GROUP LTD	AUD	99 500	3 098 273,52	1,43
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>3 098 273,52</b>	<b>1,43</b>
<b>CANADA</b>				
AGNICO EAGLE MINES	USD	56 500	2 805 436,11	1,29
BARRICK GOLD CORP	USD	107 800	1 765 357,35	0,81
CANADIAN NATL RAILWAY CO	CAD	14 950	1 709 407,18	0,78
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>6 280 200,64</b>	<b>2,88</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ENDESA SA	EUR	109 900	2 028 754,00	0,93
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>2 028 754,00</b>	<b>0,93</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ALIGN TECHNOLOGY INC	USD	10 770	2 671 416,29	1,23
AVALONBAY COMMUNITIES	USD	9 750	1 652 464,58	0,76
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	33 100	1 537 465,26	0,71
CATERPILLAR INC	USD	8 800	2 355 403,07	1,08
CONOCOPHILLIPS	USD	17 300	1 817 780,29	0,83
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	32 700	2 257 162,90	1,03
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	10 900	1 613 809,80	0,75
LOCKHEED MARTIN COM US\$I	USD	4 100	1 682 237,81	0,78
MICROSOFT CORP	USD	9 000	3 063 739,65	1,41
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	USD	29 000	1 901 480,11	0,87
NEWMONT CORP	USD	63 400	2 375 527,09	1,09
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	25 500	2 506 255,38	1,15
PENTAIR PLC	USD	19 200	1 263 777,67	0,58
PUBLIC STORAGE	USD	7 700	2 126 012,76	0,98
SCHLUMBERGER LTD	USD	59 250	2 791 264,20	1,29
WELLS FARGO & CO	USD	62 200	2 771 451,59	1,28
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>34 387 248,45</b>	<b>15,82</b>
<b>FINLANDE</b>				
UPM-KYMMENE OY	EUR	46 000	1 566 760,00	0,72
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>1 566 760,00</b>	<b>0,72</b>
<b>FRANCE</b>				
AEROPORTS DE PARIS	EUR	13 000	1 523 600,00	0,70
AIR LIQUIDE	EUR	12 000	2 113 440,00	0,97
BNP PARIBAS	EUR	43 000	2 691 370,00	1,24
DASSAULT SYST.	EUR	49 000	2 167 515,00	0,99

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	3 730	2 736 328,00	1,26
RENAULT SA	EUR	55 800	2 059 299,00	0,95
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	10 850	1 972 313,00	0,91
TOTALENERGIES SE	EUR	55 700	3 431 120,00	1,58
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>18 694 985,00</b>	<b>8,60</b>
<b>IRLANDE</b>				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	5 500	1 747 164,26	0,80
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>1 747 164,26</b>	<b>0,80</b>
<b>JAPON</b>				
DAIKIN INDUSTRIES	JPY	9 501	1 402 270,00	0,64
HITACHI JPY50	JPY	30 100	1 965 645,81	0,91
NIDEC CORPORATION	JPY	25 700	939 819,97	0,43
NIPPON TEL&TEL CP JPY50000	JPY	2 322 500	2 569 560,32	1,18
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	JPY	45 000	1 988 010,93	0,92
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>8 865 307,03</b>	<b>4,08</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
ARCELORMITTAL	EUR	65 000	1 668 875,00	0,77
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 668 875,00</b>	<b>0,77</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ASML HOLDING NV	EUR	4 335	2 955 169,50	1,36
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>2 955 169,50</b>	<b>1,36</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
SHELL PLC	EUR	49 000	1 460 200,00	0,68
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>1 460 200,00</b>	<b>0,68</b>
<b>SUISSE</b>				
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	6 020	1 583 188,13	0,74
UBS GROUP AG	CHF	63 000	1 768 635,04	0,81
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>3 351 823,17</b>	<b>1,55</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>94 823 180,57</b>	<b>43,63</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>94 823 180,57</b>	<b>43,63</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ETATS-UNIS</b>				
ABBVIE 3.8% 15-03-25	USD	2 800 000	2 528 244,95	1,16
ATT E3R+0.4% 06-03-25	EUR	2 000 000	2 008 033,67	0,92
BANK OF AMER 4.0% 22-01-25	USD	3 000 000	2 724 277,67	1,26
BK AMERICA FIX 07-02-25 EMTN	EUR	1 220 000	1 231 942,30	0,57
DAIMLER FIN NA LLC 2.7% 14-06-24	USD	2 800 000	2 504 005,79	1,16
DHR 1.7 03/30/24	EUR	2 000 000	2 013 393,55	0,93
EMD FINA LLC 3.25% 19-03-25	USD	1 340 000	1 194 236,74	0,55
FORD MOTOR CREDIT 1.744% 19-07-24	EUR	2 000 000	1 986 373,99	0,91
GM 1.694 03/26/25	EUR	1 000 000	987 086,99	0,45
GOLDMAN SACHS GROUP INC 2.5% 31-05-24	USD	1 500 000	1 386 064,94	0,64
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-26	USD	4 860 000	5 384 509,89	2,48



### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.0% 30-06-24	USD	7 200 000	6 478 493,09	2,98
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.0% 31-05-24	USD	5 000 000	4 472 494,18	2,05
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>34 899 157,75</b>	<b>16,06</b>
<b>FRANCE</b>				
ARVAL SERVICE LEASE 4.125% 13-04-26	EUR	2 000 000	2 081 466,56	0,96
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 07-03-25	EUR	2 000 000	1 916 182,30	0,88
BNP PAR 4.705% 10-01-25	USD	4 500 000	4 162 647,11	1,91
BPCEGP 5.15 07/21/24	USD	3 000 000	2 753 196,33	1,27
C N REASSURANCE MUTUELLE AGRI GROUPAMA 2.125% 16-09-29	EUR	2 500 000	2 296 395,63	1,06
CREDIT AGRICOLE 2.7% 14/04/25	EUR	650 000	641 969,96	0,30
CREDIT AGRICOLE SA 2.7% 15-07-25	EUR	2 300 000	2 271 026,25	1,05
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-25	EUR	17 500 000	20 311 021,95	9,34
PSA BANQUE FRANCE 0.0% 22-01-25	EUR	800 000	769 136,00	0,35
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	1 800 000	1 736 731,38	0,80
SAFRAN ZCP 01-04-28 CV	EUR	10 000	1 865 780,00	0,86
SOCGEN 5% 17/01/2024	USD	3 000 000	2 774 589,24	1,27
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>43 580 142,71</b>	<b>20,05</b>
<b>ITALIE</b>				
INTE SANP SPA 5.017% 26-06-24	USD	3 700 000	3 309 846,48	1,52
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 15-01-24	EUR	8 000 000	7 989 440,00	3,68
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.125% 23-04-25	EUR	3 250 000	3 158 234,39	1,45
UNICREDIT 1.2% 20-01-26 EMTN	EUR	2 700 000	2 650 203,12	1,22
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>17 107 723,99</b>	<b>7,87</b>
<b>JAPON</b>				
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 2.264% 14-06-25	EUR	1 500 000	1 504 841,80	0,69
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>1 504 841,80</b>	<b>0,69</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.125% 24-03-25	EUR	1 500 000	1 434 474,43	0,66
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 434 474,43</b>	<b>0,66</b>
<b>MEXIQUE</b>				
PETROLEOS MEXICANOS 3.75% 21-02-24	EUR	2 000 000	2 050 024,11	0,94
<b>TOTAL MEXIQUE</b>			<b>2 050 024,11</b>	<b>0,94</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AMERICAN MEDICAL SYSTEMS EUROPE BV 0.75% 08-03-25	EUR	800 000	777 804,46	0,36
COMPASS GROUP INTERNATIONAL BV 0.625% 03-07-24	EUR	1 000 000	986 276,69	0,45
STELLANTIS NV 3.75% 29-03-24	EUR	3 000 000	3 081 348,69	1,42
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>4 845 429,84</b>	<b>2,23</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
CASA LONDON 3.25% 04-10-24	USD	3 000 000	2 689 431,79	1,24
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>2 689 431,79</b>	<b>1,24</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>108 111 226,42</b>	<b>49,74</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>108 111 226,42</b>	<b>49,74</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>LUXEMBOURG</b>				
Xtrackers II EUR High Yield Corporate Bond I-3 Swap UCITS ET	EUR	570 000	4 961 508,00	2,28
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>4 961 508,00</b>	<b>2,28</b>
<b>TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>			<b>4 961 508,00</b>	<b>2,28</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>4 961 508,00</b>	<b>2,28</b>
<b>Instrument financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EC EURUSD 0324	USD	340	278 341,56	0,13
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>278 341,56</b>	<b>0,13</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>278 341,56</b>	<b>0,13</b>
<b>TOTAL Instrument financier à terme</b>			<b>278 341,56</b>	<b>0,13</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-307 470	-278 341,56	-0,13
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-278 341,56</b>	<b>-0,13</b>
<b>Créances</b>			<b>792 896,55</b>	<b>0,37</b>
<b>Dettes</b>			<b>-321 428,08</b>	<b>-0,15</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>8 978 730,62</b>	<b>4,13</b>
<b>Actif net</b>			<b>217 346 114,08</b>	<b>100,00</b>

Action GEFIP PATRIMONIAL L	EUR	3 635,971	1 182,25	
Action GEFIP PATRIMONIAL I	EUR	4 964,581	12 877,95	
Action GEFIP PATRIMONIAL P	EUR	300 508,105	496,20	

## 14. ANNEXE(S)

## Annexe IV

### Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: GEFIP PATRIMONIAL

Identifiant d'entité juridique:  
9695003DB6V9ONRCMW45

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

### Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_%

dans les activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans les activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: \_\_\_%

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion minimale de \_\_\_% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S**, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce produit financier (ci-après «le Compartiment», «le Fonds», ou «le Produit Financier» ) promeut des caractéristiques E/S dans le cadre de sa stratégie d'investissement qui se déclinent en deux temps.

Dans un premier temps le fonds s'appuie sur une notation interne (« Note ESG GEFIP ») se fondant sur le « risk score » du cabinet de recherche Sustainalytics.

Ce dernier intègre un ensemble de 21 caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Elles sont les suivantes : gouvernance des entreprises / accès aux services primaires / pots-de-vin et corruption / éthique des affaires / relations avec les communautés / confidentialité et sécurité des données / émissions, effluents et déchets / carbone - opérations / carbone - produits et services / incidences E&S des produits et services / droits de l'Homme / droits de l'Homme - chaîne d'approvisionnement / capital humain / utilisation des sols et biodiversité / utilisation des sols et biodiversité - chaîne d'approvisionnement / santé et sécurité au travail / intégration ESG - secteur financier / gouvernance des produits / résilience / utilisation des ressources / utilisation des ressources - chaîne d'approvisionnement.

Selon le secteur d'activité de l'émetteur considéré, une ou plusieurs des 21 caractéristiques sont prises en compte par Sustainalytics. Sustainalytics détermine une note globale pour chaque émetteur.

Dans le cadre du processus d'investissement propre au Fonds, la Société de Gestion utilise la notation Sustainalytics pour sa notation ESG interne : Le processus de notation consiste à classer l'univers d'investissement en 100 catégories ESG sur la base des notes fournies par Sustainalytics. Ce faisant, le produit financier promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance prises en compte par la méthodologie de notation appliquée par Sustainalytics. Ces notations reflètent l'exposition d'une entreprise au risque ESG, ainsi que sa position relative par rapport à son secteur d'activité. Cette exposition dépend du secteur de l'industrie dans laquelle elle opère, les efforts de la direction pour adresser les différents enjeux extra-financiers auxquels elle fait face et la publication d'une controverse.

### Obligations d'états :

La notations ESG des obligations d'Etat par GEFIP s'appuie sur les critères ESG suivants :

- Environnement : Pays les plus « verts »
- Social : Développement humain
- Gouvernance : éthique et libertés

Au total, 90 pays sont classés en prenant en compte plusieurs critères ESG. Plusieurs sources de données sont utilisées pour établir notre classement :

- The global Green Economy Index
- United Nation Development Programme: Human Development Index (HDI)
- Corruption Perceptions Index
- Banque mondial classement « doing business »
- Classement mondial de la liberté de la presse

### OPCVM :

GEFIP classe les OPCVM en se basant sur notation de Morningstar. Cela permet de disposer de données cohérentes et d'incorporer ces catégories dans les notations des fonds GEFIP.

Le portefeuille diversifié autour de plusieurs actifs présente une meilleure note ESG que celle de son univers intégrant actions et obligations d'entreprises, obligations d'états et OPCVM. Cette note s'établira structurellement en dessous de 50.

Au sein du compartiment plus de 90% des investissements disposent d'une notation extra-financière.

Le détail de la politique d'investissement responsable peut être consulté librement sur le site internet de la Société de Gestion. Afin d'être en conformité avec sa politique d'intégration ESG, la Société de Gestion s'oblige à maintenir un taux de couverture d'analyse ESG du portefeuille de 90%.

Aussi, et dans un second temps, le fonds effectue un suivi sur quatre autres caractéristiques : la pollution de l'émetteur, sa capacité de rétention de ses employés, le niveau d'objectivité du conseil d'administration, et le respect des droits de l'Homme.

Pour les suivre, la Société de gestion a établi quatre indicateurs de performance extra-financière E, S, G et H, nommément l'intensité carbone, le taux de rotation des salariés, l'indépendance du conseil d'administration et le niveau de controverses maximal sur les droits de l'Homme.

Le détail de la politique d'investissement responsable peut être consulté librement sur le site internet de la Société de Gestion.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le fonds promeut caractéristiques E/S, mais n'a pas d'objectif Environnemental ou Social qui soit considéré comme durables sur le plan environnemental au titre ou non de la taxinomie de l'UE.

Pour mesurer les caractéristiques E/S le Fonds prends en compte un indicateur « aggregé » (la Note ESG GEFIP) et quatres indicateurs de « performance » non aggregés (l'intensité carbone, le taux de rotation des salariés, l'indépendance du conseil d'administration et les controverses sur le sujet des droits de l'Homme).

Le fonds s'engage à respecter un taux de couverture d'au moins 90% (hors liquidités) pour l'indicateur aggregé « Note ESG GEFIP ».

Le fonds s'engage à respecter un taux de couverture d'au moins 90% pour au moins deux des indicateurs de performance non aggregés et être structurellement meilleur que son univers sur au moins deux d'entre eux.

Le détail de la politique d'investissement responsable peut être consulté librement sur le site internet de la Société de Gestion.

Indicateurs – FY 2023	GEFIP Patrimonial	Couverture de l'indicateur (hors liquidités)
Note ESG GEFIP	46.15	97.6%
Intensité carbone (tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires)	108	66.4%
Taux de rotation des salariés (%)	12	47.4%
Indépendance du Conseil d'Administration (%)	71	68.8%
Controverse maximale sur les Droits de l'Homme (Min:1 - Max : 5)	0.78	69.1%

La note ESG du Fonds s'établit à 46.14 à fin décembre 2023. La note est inférieure à 50 sur le mois de décembre, conformément à notre politique ESG interne.

A la fin de l'année 2023, le Fonds comptabilisait (sur la base d'une moyenne pondérée en proportion de chaque actif détenu dans le fonds) une intensité carbone (tonnes de CO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaires) de 108 ; un taux de rotation

des salariés de 12% ; une part d'indépendance du Conseil d'Administration de 71% ; un niveau de controverse sur les droits de l'Homme d'un maximum de 0.78.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

N/A – L'année fiscale 2023 est la première année de référence en matière de reporting.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le fonds promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissement durable.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Comme mentionné ci-dessus, le fonds promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissement durable. Toutefois il s'attache à s'exposer à un risque extra-financier plus faible que celui de son univers d'investissement. A ce titre, il favorise les entreprises les moins à même de causer des préjudices sociaux et environnementaux.

— **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Le Fonds ne prend pas en compte les indicateurs d'incidence négative. La réflexion sur la priorisation des incidences négatives des investissements du Compartiment n'est pas encore totalement aboutie et les données actuellement disponibles ne permettent pas de s'assurer que les incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont pleinement prises en compte. A ce stade GEFIP ne peut donc pas mesurer les effets de ces incidences.



Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?

N/A - Le fonds promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissement durable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

N/A - Conformément à son prospectus, ce produit n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.





## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 30/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
<b>OAT INFLATION 0.1% 01/03/2025</b> FR0012558310	Obligation souveraine	9.3%	France
<b>BTPS 0% 15/01/2024</b> IT0005424251	Obligation souveraine	3.7%	Italie
<b>US TREASURY 2% 30/06/24</b> US912828XX34	Obligation souveraine	3.0%	Etats-Unis
<b>US TREASURY INFLATION 0.125% 15/07/26</b> US912828S505	Obligation souveraine	2.5%	Etats-Unis
<b>ETF DBX HY 1-3 EUR 1D</b> LU1109939865	ETF sur obligations	2.3%	Luxembourg

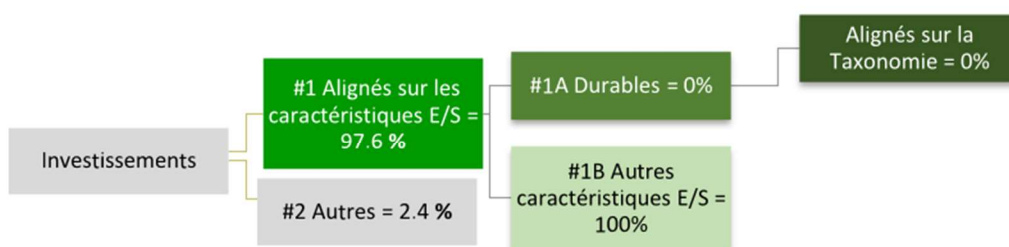
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

Le Compartiment vise un double objectif : construire un portefeuille en sélectionnant des titres présentant des perspectives de valorisation les plus attractives avec un risque ESG inférieur à celui de son univers d'investissement.

Parmi ces investissements, le compartiment se fixe un minimum de 0 % qui sont durables au vu de la définition de la taxonomie.

L'allocation des actifs de ce produit financier sur la période reportée est la suivante :



Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.



**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicable au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants (ventilés par pondération du fonds au 29/12/2023) :

Étiquettes de lignes	Somme de Poids
Aéronautique & Défense	0,8%
Alimentation	0,5%
Assurances	2,1%
Automobile	5,7%
Biens de consommation	1,5%
Biens d'équipement	1,0%
Compagnie aérienne	0,7%
Défense & aérospatial	0,9%
Energie	4,0%
Etats-Unis	7,5%
ETF	2,3%
France	10,2%
Gaz industriels	1,0%
Immobilier	1,7%
Industrie	2,9%
Italie	3,7%

Luxe	1,3%
Machinerie lourde & camions	0,9%
Matières premières	1,3%
Métal & Minerais	0,8%
Métaux	1,4%
Mines d'or	3,2%
Papier & emballage	0,7%
Pharmacie & Santé	5,8%
Semi-conducteurs	1,4%
Services financiers	23,5%
Services IT	0,8%
Services numériques	3,2%
Services publics	0,9%
Télécommunications	2,2%
Textile	1,2%
Transports ferroviaires	0,8%
<b>Total général*</b>	<b>95,6%</b>

\*Le Fonds compte 4.4% de liquidités sur la période reportée.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

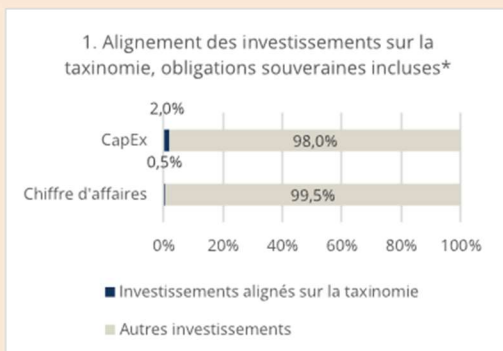
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

N/A - Nous nous ne fixons pas de minimum d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, ayant un objectif environnemental.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Source : [Bloomberg](#)

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à

## l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup>?

**Oui**

**Dans le gaz fossile**

**Dans l'énergie nucléaire**

**Non**

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

0%

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

N/A – L'année fiscale 2023 est la première année de référence en matière de reporting.



### **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

N/A – Le Fonds ne fait pas d'investissement durable ayant un objectif environnemental.



### **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

N/A – Le Fonds ne fait pas d'investissement durable ayant un objectif social.



### **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres sont les investissements qui ne sont pas obligatoirement soumis à une analyse ESG. Toutefois, des garanties environnementales et sociales minimales sont garanties par notre politique d'exclusion.

### **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Au cours de l'année 2023, nous avons contrôlé la note du fonds afin de nous assurer qu'elle remplissait notre objectif. Pour chaque trade effectué nous avons veillé à ce que la note du fonds ne dépasse pas la note de l'univers, pour ce faire nous attachons à effectuer des contrôles post-trade pour monitorer la notation du fonds au plus près.

Sur l'année 2023 la notation du fonds n'a jamais fait l'objet d'un breach, elle est toujours restée inférieure à 50.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.





Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

N/A – pas d'indice de référence établi pour le Fonds.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

N/A – pas d'indice de référence établi pour le Fonds.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

N/A – pas d'indice de référence établi pour le Fonds.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Le fonds GEFIP PATRIMONIAL a effectué une performance de 3.1% en 2023 contre une performance de 21.6% pour l'indice de marché large (MSCI World).

**Compartment :**

**GEFIP EUROLAND ISR**



Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**Produit**

**GEFIP EUROLAND, Action I (FR0014006Z13) | Compartiment de GEFIP SELECT**  
**Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Gestion Financière Privée (GEFIP)**

Nom de l'initiateur : Gestion Financière Privée

Site internet : [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr)

Contact : Appelez le +33 (1) 42 96 57 37 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Gestion Financière Privée en ce qui concerne ce document d'informations clés  
Gestion Financière Privée est agréée par la France sous le numéro GP-90043 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 21/07/2023

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.**

**En quoi consiste ce produit ?**

Type : GEFIP EUROLAND est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments : GEFIP SELECT. Cette SICAV a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Objectifs : le Compartiment GEFIP EUROLAND a un double objectif : construire un portefeuille en sélectionnant des titres présentant des perspectives de valorisation les plus attractives avec un risque ESG significativement inférieur à celui de son univers d'investissement (sociétés de la zone euro cotées dont la capitalisation boursière est supérieure à 500M€).

Afin de respecter les contraintes à l'éligibilité du PEA, 75% des actifs nets seront investis en actions de sociétés ayant domicilié leur siège social dans un pays de l'Union Européenne, et au moins 50% dans l'Euroland.

La SICAV poursuit une stratégie « Best in Universe » suivant une approche d'amélioration de note. Ainsi, la note ESG de celui-ci doit être meilleure que la note de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées, sans contraintes sectorielles (cf : paragraphe « Approche ESG »). L'équipe de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son univers d'investissement. Au sein du compartiment plus de 90% des encours investis disposent d'une notation extra financière.

Le Compartiment privilégie l'investissement dans les entreprises dont la capacité de développement, l'attractivité de l'industrie et la solidité financière, sont selon son analyse insuffisamment valorisées. Pour opérer, le compartiment dispose d'informations obtenues auprès de diverses sources de données financières et d'analyses prévisionnelles fournies par des bureaux d'analyses « sell-side » avec lesquels elle maintient des accords depuis de longues années.

En complément de l'analyse financière, le compartiment intègre des critères extra-financiers dans sa politique d'investissement.

Le compartiment intègre de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière. Cela a un impact sur la sélection des titres en portefeuille. Il privilégie une approche « amélioration de note », et vise ainsi à avoir une note moyenne supérieure à celle de son univers d'investissement après exclusion des 20% moins bonnes notes de celui-ci sans contraintes sectorielles (Best in Universe). Pour ce faire il utilise une classification interne reposant sur les notations ESG du bureau d'étude Sustainalytics. Ces notations reflètent l'exposition d'une entreprise au risque ESG. Cette exposition dépend de l'industrie dans laquelle elle opère, les efforts de la direction pour adresser les différents enjeux extra- financiers auxquels elle fait face et l'émergence de controverses.

L'exposition aux risques extra financiers fournie par le bureau d'étude s'échelonne de 0 à 100. Une exposition inférieure de 20 reflète un risque ESG faible voire inexistant. Une exposition au-dessus de 30 traduit un risque significatif. Sur la base de cette exposition au risque extra-financier nous organisons notre univers d'investissement en 100 catégories.

La catégorie 1 rassemble les entreprises les moins risquées d'un point de vue ESG et la catégorie 100 les plus risquées. Sur la base de cette classification le gérant assure la sélection de titres selon trois étapes :

1/ Exclusion du champ d'investissement des entreprises les plus controversées (controverse de niveau 5 selon l'échelle de notation des controverses établie par Sustainalytics; 5 étant le niveau de controverse maximal auquel peut être exposé une entreprise)

2/ Identification des entreprises présentant des potentiels de revalorisation significatifs

3/ Sélection des entreprises présentant les risques extra financiers les plus faibles  
Il en découle un portefeuille concentré (30-40 valeurs) présentant une note moyenne significativement meilleure que celle de la moyenne de l'univers. Cette note,

structurellement en dessous de 40, sera meilleure que la note de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées. Au sein du compartiment plus de 90% des investissements disposent d'une notation extra-financière.

Le gérant intègre dans son analyse des informations relatives aux critères ESG provenant de fournisseurs d'informations tiers qui peuvent s'avérer être incomplètes, inexacts, indisponibles. Ainsi la gestion peut être amenée à intégrer ou écarter une valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou non disponibles.

Le compartiment bénéficie du label d'Etat ISR.

Le compartiment GEFIP EUROLAND est investi à minima à 75 % sur les marchés des actions ou titres assimilés éligibles au PEA, de sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne dont dans les pays de la zone euro à hauteur de 50% minimum de l'actif net.

Afin de limiter l'exposition au risque actions en cas d'anticipation défavorable du marché ou gérer sa trésorerie, le compartiment pourra détenir, jusqu'à 25 %, directement ou indirectement des obligations ou instruments du marché monétaire émis tant par des émetteurs publics que des émetteurs privés. Pour réaliser son objectif, le Compartiment pourra investir au maximum 10% de ses actifs nets dans des parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC. L'exposition au risque de change hors zone euro pourra représenter jusqu'à 50% de l'actif net du compartiment dont 25% sur les devises des pays membres de l'OCDE hors Union européenne. Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux, de crédit et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Investisseurs de détail visés** : La SICAV s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus de la SICAV.

**Assurance** : Non-applicable.

**Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur)** : La SICAV est créée pour une durée de 99 ans. Elle peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.

**Dépositaire** : CACEIS Bank.

**Informations complémentaires** : Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse [contact@gefip.fr](mailto:contact@gefip.fr). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

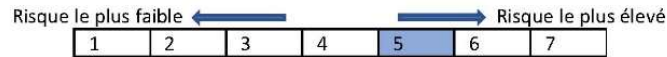
**Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat** : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues et centralisées chaque jour ouvré jusqu'à 11h30, heure de Paris (J), auprès de CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

La valeur liquidative est établie chaque jour (sur la base des cours de clôture), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des Marchés français (calendrier officiel EURONEXT) à savoir les 7 avril, 11 avril, 8 Mai, 19 Mai, 29 Mai, 14 juillet, 15 août, 1 novembre. Dans ces cas, elle est calculée le jour ouvré précédent.



## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur synthétique de risque



**!** L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 5 sur 7 qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de la SICAV :

**Risque de crédit :** La SICAV investit dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer. Il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations ou bien des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.

**Risque de liquidité :** La SICAV investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.** Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios :

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans  
(Période de détention recommandée)

Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 440 €	2 884 €
	Rendement annuel moyen	-85,60%	-22,02%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 033 €	6 440 €
	Rendement annuel moyen	-29,67%	-8,43%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 005 €	10 549 €
	Rendement annuel moyen	0,05%	1,07%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 446 €	16 931 €
	Rendement annuel moyen	54,46%	11,11%

**Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre janvier 2018 et mars 2020.**

**Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre janvier 2015 et janvier 2020.**

**Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mars 2020 et décembre 2021.**

## Que se passe-t-il si Gestion Financière Privée n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société Gestion Financière Privée n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis





Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	632 €	1 209 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,32%	2,18%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,25 % avant déduction des coûts et de 1,07 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	500 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,07 % de la valeur de votre investissement par an <sup>1</sup> . Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	107 €
Coûts de transaction	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	25 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

#### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

#### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Gestion Financière Privée – 223 rue Saint-Honoré – 75001 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr).
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

#### Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.gefip.fr>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : **10 ans en fonction de la date de création de l'action.**

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.gefip.fr>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.gefip.fr>





Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**GEFIP EUROLAND, Action P (FR0014006205) | Compartiment de GEFIP SELECT**  
**Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Gestion Financière Privée (GEFIP)**

Nom de l'initiateur : Gestion Financière Privée

Site internet : [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr)

Contact : Appelez le +33 (1) 42 96 57 37 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Gestion Financière Privée en ce qui concerne ce document d'informations clés  
Gestion Financière Privée est agréée par la France sous le numéro GP-90043 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 21/07/2023

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : GEFIP EUROLAND est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments : GEFIP SELECT. Cette SICAV a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

**Objectifs** : le Compartiment GEFIP EUROLAND a un double objectif : construire un portefeuille en sélectionnant des titres présentant des perspectives de valorisation les plus attractives avec un risque ESG significativement inférieur à celui de son univers d'investissement (sociétés de la zone euro cotées dont la capitalisation boursière est supérieure à 500M€).

Afin de respecter les contraintes à l'éligibilité du PEA, 75% des actifs nets seront investis en actions de sociétés ayant domicilié leur siège social dans un pays de l'Union Européenne, et au moins 50% dans l'Euroland.

La SICAV poursuit une stratégie « Best in Universe » suivant une approche d'amélioration de note. Ainsi, la note ESG de celui-ci doit être meilleure que la note de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées, sans contraintes sectorielles (cf : paragraphe « Approche ESG »). L'équipe de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de son univers d'investissement. Au sein du compartiment plus de 90% des encours investis disposent d'une notation extra financière.

Le compartiment privilégie l'investissement dans les entreprises dont la capacité de développement, l'attractivité de l'industrie et la solidité financière, sont selon son analyse insuffisamment valorisées. Pour opérer, le compartiment dispose d'informations obtenues auprès de diverses sources de données financières et d'analyses prévisionnelles fournies par des bureaux d'analyses « sell-side » avec lesquels elle maintient des accords depuis de longues années.

En complément de l'analyse financière, le compartiment intègre des critères extra-financiers dans sa politique d'investissement. Le compartiment intègre de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière. Cela a un impact sur la sélection des titres en portefeuille. Il privilégie une approche « amélioration de note », et vise ainsi à avoir une note moyenne supérieure à celle de son univers d'investissement après exclusion des 20% moins bonnes notes de celui-ci sans contraintes sectorielles (Best in Universe). Pour ce faire il utilise une classification interne reposant sur les notations ESG du bureau d'étude Sustainalytics. Ces notations reflètent l'exposition d'une entreprise au risque ESG. Cette exposition dépend de l'industrie dans laquelle elle opère, les efforts de la direction pour adresser les différents enjeux extra-financiers auxquels elle fait face et l'émergence de controverses.

L'exposition aux risques extra financiers fournie par le bureau d'étude s'échelonne de 0 à 100. Une exposition inférieure de 20 reflète un risque ESG faible voire inexistant. Une exposition au-dessus de 30 traduit un risque significatif. Sur la base de cette exposition au risque extra-financier nous organisons notre univers d'investissement en 100 catégories.

La catégorie 1 rassemble les entreprises les moins risquées d'un point de vue ESG et la catégorie 100 les plus risquées. Sur la base de cette classification le gérant assure la sélection de titres selon trois étapes :

1/ Exclusion du champ d'investissement des entreprises les plus controversées (controverse de niveau 5 selon l'échelle de notation des controverses établie par Sustainalytics; 5 étant le niveau de controverse maximal auquel peut être exposé une entreprise)

2/ Identification des entreprises présentant des potentiels de revalorisation significatifs

3/ Sélection des entreprises présentant les risques extra financiers les plus faibles

Il en découle un portefeuille concentré (30-40 valeurs) présentant une note moyenne significativement meilleure que celle de la moyenne de l'univers. Cette note,

structurellement en dessous de 40, sera meilleure que la note de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

Au sein du compartiment plus de 90% des investissements disposent d'une notation extra-financière.

Le gérant intègre dans son analyse des informations relatives aux critères ESG provenant de fournisseurs d'informations tiers qui peuvent s'avérer être incomplètes, inexacts, indisponibles. Ainsi la gestion peut être amenée à intégrer ou écarter une valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou non disponibles.

Le Compartiment bénéficie du label d'Etat ISR.

Le Compartiment est investi à minima à 75 % sur les marchés des actions ou titres assimilés éligibles au PEA, de sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne dont dans les pays de la zone euro à hauteur de 50% minimum de l'actif net.

Afin de limiter l'exposition au risque actions en cas d'anticipation défavorable du marché ou gérer sa trésorerie, le compartiment pourra détenir, jusqu'à 25 %, directement ou indirectement des obligations ou instruments du marché monétaire émis tant par des émetteurs publics que des émetteurs privés. Pour réaliser son objectif, le Compartiment pourra investir au maximum 10% de ses actifs nets dans des parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC. L'exposition au risque de change hors zone euro pourra représenter jusqu'à 50% de l'actif net du compartiment dont 25% sur les devises des pays membres de l'OCDE hors Union européenne.

Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux, de crédit et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM.

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Investisseurs de détail visés** : La SICAV s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus de la SICAV.

**Assurance** : Non-applicable.

**Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur)** : La SICAV est créée pour une durée de 99 ans. Elle peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.

**Dépositaire** : CACEIS BANK.

**Informations complémentaires** : Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse [contact@gefip.fr](mailto:contact@gefip.fr). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

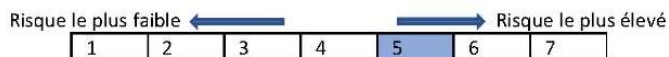
**Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat** : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues et centralisées chaque jour ouvré jusqu'à 11h30, heure de Paris (J), auprès de CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

La valeur liquidative est établie chaque jour (sur la base des cours de clôture), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des Marchés français (calendrier officiel Euronext) à savoir les 7 avril, 11 avril, 8 Mai, 19 Mai, 29 Mai, 14 juillet, 15 août, 1 novembre. Dans ces cas, elle est calculée le jour ouvré précédent.



## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur synthétique de risque



**!** L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 5 sur 7 qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de la SICAV :

**Risque de crédit :** La SICAV investit dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer. Il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations ou bien des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.

**Risque de liquidité :** La SICAV investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.** Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios :

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans  
(Période de détention recommandée)

Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 441 €	2 883 €
	Rendement annuel moyen	-85,59%	-22,02%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 993 €	6 369 €
	Rendement annuel moyen	-30,07%	-8,63%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 952 €	10 286 €
	Rendement annuel moyen	-0,48%	0,57%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 357 €	16 761 €
	Rendement annuel moyen	53,57%	10,88%

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre janvier 2018 et mars 2020.

Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre janvier 2015 et janvier 2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mars 2020 et décembre 2021.

## Que se passe-t-il si Gestion Financière Privée n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société Gestion Financière Privée n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis



Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	695 €	1 551 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,95%	2,79%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,36 % avant déduction des coûts et de 0,57 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	500 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,7 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	170 €
Coûts de transaction	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	25 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux et d'actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Gestion Financière Privée – 223 rue Saint-Honoré – 75001 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr).
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

### Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.gefip.fr>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action.

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.gefip.fr>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.gefip.fr>

## 16. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le compartiment a été renommé GEFIP EUROLAND ISR sans que cela n'implique de changement au niveau du processus d'investissement.

## 17. RAPPORT DE GESTION

### I - Rappel des objectifs, de l'orientation des placements et de la classification du compartiment.

**Classification :** Actions de la zone euro.

**Politique d'investissement :** La politique d'investissement du Compartiment est d'investir au moins 75% de ses actifs nets en actions de sociétés ayant domicilié leur siège social dans un pays de la Communauté Européenne, et au moins 50% dans l'Euroland. La stratégie consiste à construire un portefeuille en privilégiant les titres qui présentent des perspectives de valorisation supérieure à la moyenne. Par ailleurs le compartiment s'engage, en termes de durabilité, à être significativement meilleur que son univers d'investissement.

Le Compartiment privilégie l'investissement dans les entreprises dont la capacité de développement, l'attractivité de l'industrie et la solidité financière, sont selon son analyse insuffisamment valorisées. Pour opérer, le Compartiment dispose d'informations obtenues auprès de diverses sources de données financières et d'analyses prévisionnelles fournies par des bureaux d'analyses « sell-side » avec lesquels elle maintient des accords depuis de longues années. Des outils de simulation permettent de tester ses propres hypothèses pour conforter sa sélection de valeurs. Les convictions les plus fortes peuvent chacune représenter plus de 5% du portefeuille.

Au cours de l'année, le compartiment a constamment détenu plus de 75 % d'actions de la zone euro.

#### Evolution des actifs :

La valeur des actions P passe de 384.01€ au 30/12/2022 à 435.48€ au 29/12/2023.

La valeur des actions I passe de 5 287.12€ au 30/12/2022 à 6,025.66€ au 29/12/2023.

L'actif net du compartiment s'élève à 33.8 M€ contre 40.2 M€ à la fin de l'exercice précédent.

### 2 - Performance

	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>ème</sup> Trim.	3 <sup>ème</sup> trim.	4 <sup>ème</sup> trim.	cumul 2023
<b>Gefip Euroland</b>					
Action P :	+9.9%	+1.8%	-5.0%	+6.7%	+13.4%
<b>Gefip Euroland</b>					
Action I :	+10%	+2%	-4.8%	+6.8%	+14%

En cumulé depuis l'origine * Performance
+ 185.7%
+ 32.9%

\*13/10/1995

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



### 3 - Politique de gestion

#### La politique de gestion du 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Le portefeuille est diversifié autour de 40 positions dont 19 entreprises (40% du fonds) présentant une capitalisation inférieure à 7 milliards d'€. La sélection se traite à 17x les bénéfices 2023 pour une croissance des profits de 9% et offre une rémunération de 3,7% (dividendes + rachat de titres). A ce titre, nous pensons que le potentiel de revalorisation est solide quand un tiers de nos titres n'ont pas bénéficié du rebond des marchés.

Sur le trimestre nous initions HENSOLDT et SOPRA STERIA. Déconsolidée du groupe AIRBUS, HENSOLDT est une entreprise allemande spécialisée dans l'électronique de défense. Bien que concentré sur un faible nombre de clients, le carnet de commande offre une bonne visibilité ainsi qu'une dynamique de croissance robuste qui ne nous semble pas reflétée dans sa valorisation. Nous apprécions le positionnement sectoriel et la valorisation attractive de SOPRA STERIA.

Enfin, nous nous positionnons sur VALLOUREC. Après avoir connu ses heures de gloire entre 2006 et 2007, le spécialiste des tubes sans soudure a subi 10 ans de cycle d'investissement baissier et une concurrence acharnée sur le marché US. L'écrasement de la rentabilité et le cumul de flux de trésorerie négatifs ont entraîné une restructuration financière afin d'éviter la faillite. Alors que l'industrie s'est concentrée et fait preuve de discipline sur les prix, les investissements de maintenance des plateformes de forage se reprennent après avoir atteint un point bas en 2015. Le groupe entame par ailleurs un plan de réorganisation stratégique. La valorisation peu exigeante recèle un potentiel haussier significatif.

Nous avons financé ces entrées avec les ventes de DASSAULT SYSTEMES, BIOMERIEUX, WORLDLINE et AHOLD DELHAIZE pour lesquelles les potentiels nous semblaient moins importants.

**ESG** : SOPRA STERIA se positionne 24<sup>ème</sup> sur les 246 entreprises répertoriées par Sustainalytics dans le secteur du conseil. Dans un secteur où le capital humain est primordial, le groupe dispose du label « Great Place To Work » et présente une bonne rétention de ses salariés (taux de rotation de 14%).

#### La politique de gestion du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023

Le portefeuille se distingue fortement du marché puisque 86% de sa composition est différente de celle de l'EUROSTOXX. Il est pleinement investi, s'articule autour de 40 positions et propose une rémunération actionnariale de 3,6% intégrant dividendes et rachats de titres.

Cette composante, expliquant près de 40% de la performance des actions sur longue période, pose le socle d'une rentabilité robuste pour les années à venir.

Nous faisons preuve d'agilité et utilisons la volatilité de marché pour nous renforcer sur des valeurs à fort potentiel. Sur le trimestre, nous avons ainsi monté nos positions sur HENSOLDT (défense), ALFEN (industrie), UCB (santé), VALLOUREC (énergie), ESKER (technologie) et ESSILOR LUXOTTICA (consommation).

#### La politique de gestion du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023

Le fonds détient 40 valeurs dont une quinzaine d'entreprises de petites tailles. Bien que ces dernières aient souffert dans cet environnement de marché, nous les détenons depuis longtemps et sommes convaincus par la résilience de leur modèle d'activité. Alors que leurs valorisations sont particulièrement dépréciées, il s'agit maintenant d'acter la révision à la baisse des profits. Nous disposons d'une poche de trésorerie de 5% prête à être déployée de manière opportuniste.

Après une performance de 52% depuis son entrée en portefeuille en 2019, nous cédon TELEPERFORMANCE car nous pensons que les attentes du marché sur la trajectoire de croissance de l'entreprise laissent peu de place à l'erreur au vu des niveaux de valorisation. Aussi nous pensons que le profil ESG du groupe n'intègre pas la problématique de contenu controversé révélée par l'enquête de Forbes aux US. A la place, nous initions KONE. L'ascensoriste finlandais, fortement pénalisé par son exposition à l'immobilier chinois (30% du chiffre d'affaires), perd 46% depuis son pic d'octobre 2020. Si le secteur immobilier chinois atteint un point bas, les perspectives d'amélioration des marges et le bilan désendetté du groupe ne semblent pas être reflétés dans sa valorisation actuelle. ESG : l'entrée de KONE contribue positivement à la note du fonds, l'entreprise présente un profil extra financier solide et fait état d'aucune controverse à date.

## La politique de gestion du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023

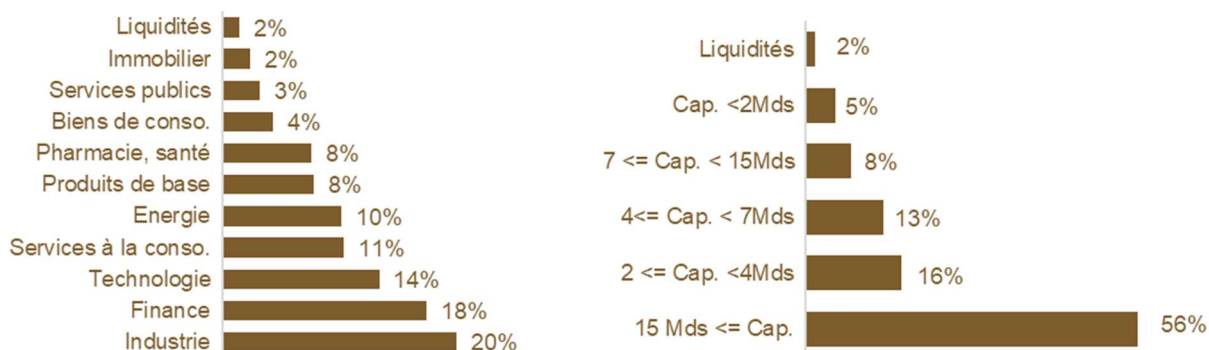
Investi sur 40 positions, GEFIP EUROLAND maintient son exposition à hauteur de 56% sur un gisement de grandes entreprises diversifiées ; il porte à hauteur de 44% de l'actif sa sélection de petites et moyennes entreprises dont les potentiels de revalorisation nous semblent tout à fait intéressants. Le portefeuille dans sa totalité se valorise 18x les profits et présente une rémunération actionnariale de 3,9% intégrant dividendes et rachats de titres. Suite aux baisses de marché survenues entre septembre et octobre nous avons fait preuve d'opportunisme. Nous nous sommes renforcés sur deux de nos positions. Sur SMURFIT, l'acquisition de WESTROCK est porteuse de synergies qui nous semblent peu intégrées dans la valorisation du nouvel ensemble. Sur MTU AERO, nous pensons que le groupe a correctement budgétisé la résolution des problèmes techniques sur les moteurs GTF, rendant sa décote de valorisation sur SAFRAN excessive : MTU se traite 16x les profits vs 24x pour SAFRAN. Nous avons pris des profits sur SOPRA STERIA et ELIS après des parcours respectifs de 35 et 40% ainsi que sur SSAB après 50% de hausse. Enfin, nous avons cédé RUBIS après avoir encaissé le dividende (10% de la capitalisation boursière) et arbitré KNORR BREMSE pour SCHNEIDER ELECTRIC suite aux ambitieuses perspectives de croissance dévoilées lors de la journée investisseur. Enfin nous utilisons notre trésorerie pour initier 2 autres valeurs :

BRUNELLO CUCINELLI, nous pensons que cette entreprise de luxe italienne peut soutenir des taux de croissance à deux chiffres sur les années à venir présageant un potentiel de hausse significatif. Nous nous sommes également positionnés sur TOTALENERGIES pour sa politique actionnariale généreuse supportée par une solide génération de trésorerie. Après ces mouvements, la note ESG du fonds s'améliore à 38,2.



## Positionnement du portefeuille Décembre 2023

### Ventilation du portefeuille



### Principales lignes

Actions			
AIR LIQUIDE	4,7%	TOTALENERGIES	3,3%
ASML	4,4%	ING	3,3%
HERMES	3,7%	STELLANTIS	3,3%
EXOR	3,7%	ENDESA	3,1%
MUNICH RE	3,4%	KONE	3,1%

### Principaux mouvements

Achats	Ventes
BRUNELLO CUCINELLI	RUBIS
SCHNEIDER ELECTRIC	ELIS
TOTALENERGIES	SOPRA STERIA
MTU AERO ENGINE	SSAB
SMURFIT KAPPA	HERMES
	STELLANTIS

### Informations extra-financières

Notation du risque ESG par GEFIP (données SUSTAINALYTICS/GEFIP) : Percentile 38,2 (\*)



\* Le Percentile ESG est calculé par GEFIP à partir du « risk score » de Sustainalytics, risque extra-financier auquel reste soumise l'entreprise malgré les mesures mises en place par le management. La classification en percentiles se base sur un univers zone euro de plus de 780 valeurs.

**Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ENI SPA	3 366 140,00	
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	1 703 286,00	475 788,31
MEDIOBANCA SPA	2 119 220,00	
AIR LIQUIDE	1 718 074,60	
VISCOFAN	792 015,00	831 244,79
KERRY GROUP PLC-A	751 482,00	714 376,02
EXOR NV	1 373 588,60	
NESTE OYJ	1 356 850,00	
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	1 332 660,00	
HERMES INTERNATIONAL	1 326 550,00	

## 18. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(\*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus <b>Total des revenus</b> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE INVESTIS DANS L'OPCM**

Au cours de l'exercice 2023, GEFIP EUROLAND a été investi dans GEFIP PATRIMONIAL géré par la société de gestion.

## **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS PERÇUS PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION**

Néant.

## **FRAIS INDIRECTS**

La société de gestion encaisse, dans certains cas, des rétrocessions de frais de gestion sur OPCVM externes. Celles-ci sont provisionnées en continu au cours de l'exercice et reversées au FCP dès leur encaissement effectif par la société de gestion.

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des provisions pour rétrocessions s'élève à 0 € TTC.

Aucune commission de souscription ou de rachat sur OPCVM externes n'a été encaissée par la société de gestion dans le cadre de la gestion du compartiment GEFIP EUROLAND.

## **RISQUES**

Méthode du calcul de l'engagement : conversion en équivalent sous-jacent.

Calcul de l'engagement sur chaque instrument financier pris individuellement puis somme des engagements. Pour plus de détails, voir page 4 du « point sur risque global de l'AMF 2011/11/16 ». Conversion suivant la méthodologie suivante :

- FUTURE : nb de contrats x nominal x prix du sous-jacent
- OPTION : nb de contrats x nominal x prix du sous-jacent x delta
- SWAP : valeur de la jambe ou du nominal

Toutes ces méthodes ne mettent pas en jeu des calculs sophistiqués. Seul le calcul du delta demande une certaine modélisation.

## **PART DES REVENUS ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%**

Néant : fonds de capitalisation pas de distribution.

## 19. COMPTES DE L'EXERCICE

### BILAN AU 29/12/2023 en EUR

#### ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>33 271 469,07</b>	<b>39 287 590,89</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>33 271 469,07</b>	<b>39 287 590,89</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	33 271 469,07	39 287 590,89
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>28 368,30</b>	<b>71 341,87</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	28 368,30	71 341,87
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>560 604,22</b>	<b>912 868,98</b>
Liquidités	560 604,22	912 868,98
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>33 860 441,59</b>	<b>40 271 801,74</b>

## PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	32 400 867,12	40 219 622,27
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	987 398,99	9 037,66
Résultat de l'exercice (a,b)	385 225,99	-51 121,18
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>33 773 492,10</b>	<b>40 177 538,75</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>86 949,49</b>	<b>94 262,99</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	86 949,49	94 262,99
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>33 860 441,59</b>	<b>40 271 801,74</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 29/12/2023 en EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		



**COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2023 en EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	15 528,20	831,84
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 194 487,70	
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>1 210 015,90</b>	<b>831,84</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	314,43	
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>314,43</b>	
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>1 209 701,47</b>	<b>831,84</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	698 154,04	52 172,81
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>511 547,43</b>	<b>-51 340,97</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-126 321,44	219,79
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>385 225,99</b>	<b>-51 121,18</b>

## Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à la SICAV, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, recherche\*, impôts de bourse, etc...).

Aux frais de fonctionnement et de gestion viennent s'ajouter :

- les frais indirects liés à l'investissement dans des OPC cibles (ils comprennent les frais de fonctionnement et de gestion indirects) ainsi que les éventuelles commissions de souscription ou de rachat indirectes) ;
- des commissions de mouvement facturées à la SICAV;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème	
		Action P	Action I
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC dont Gefip est gestionnaire financier	1.50% TTC maximum	1% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0.20% TTC maximum	
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *	
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	
Commission de surperformance	Actif net	Néant	

\*le compartiment investissant moins de 10% de son actif dans d'autres OPC.

\*Frais de recherche :

La société de gestion de la SICAV aura recours à un compte de frais de recherche dédié à la SICAV, détenu et géré par la société de gestion de la SICAV selon les modalités visées aux 2° du I et au II de l'article 314-22 du Règlement général de l'AMF.

Le montant total des frais alloués à la rémunération des services de recherche externe sera provisionné sur chaque valeur liquidative de la SICAV et ne pourra excéder un montant total de 0,17% par an.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>40 177 538,75</b>	
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 768 048,13	43 169 925,38
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-14 393 524,96	-1 760 943,48
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 948 869,35	48 158,10
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-579 793,64	-37 105,98
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-32 978,13	-1 702,40
Différences de change	-6 472,47	-16 638,92
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 380 257,64	-1 172 812,98
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 207 444,66	-1 172 812,98
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 172 812,98	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	511 547,43	-51 340,97
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>33 773 492,10</b>	<b>40 177 538,75</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							560 604,22	1,66
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	560 604,22	1,66								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 DKK		Devise 2 SEK		Devise 3 USD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	768 519,90	2,28	654 354,37	1,94				
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	80 649,71	0,24	12 400,31	0,04	17 466,10	0,05		
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	5 222,55
	Coupons et dividendes en espèces	23 145,75
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>28 368,30</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	16 110,91
	Frais de gestion fixe	70 664,01
	Autres dettes	174,57
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>86 949,49</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-58 581,19</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action GEFIP EUROLAND ISR I</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	176,367	1 050 381,36
Actions rachetées durant l'exercice	-742,860	-4 407 914,42
Solde net des souscriptions/rachats	-566,493	-3 357 533,06
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 741,507	
<b>Action GEFIP EUROLAND ISR P</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	4 044,581	1 717 666,77
Actions rachetées durant l'exercice	-23 435,658	-9 985 610,54
Solde net des souscriptions/rachats	-19 391,077	-8 267 943,77
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	53 457,501	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action GEFIP EUROLAND ISR I</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Action GEFIP EUROLAND ISR P</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
<b>Action GEFIP EUROLAND ISR I</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 39 443,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,06
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action GEFIP EUROLAND ISR P</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	458 772,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,56
Rétrocessions des frais de gestion	

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.



### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	385 225,99	-51 121,18
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>385 225,99</b>	<b>-51 121,18</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP EUROLAND ISR I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	154 059,70	-11 976,09
<b>Total</b>	<b>154 059,70</b>	<b>-11 976,09</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP EUROLAND ISR P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	231 166,29	-39 145,09
<b>Total</b>	<b>231 166,29</b>	<b>-39 145,09</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	987 398,99	9 037,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>987 398,99</b>	<b>9 037,66</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP EUROLAND ISR I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	306 628,34	2 744,32
<b>Total</b>	<b>306 628,34</b>	<b>2 744,32</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP EUROLAND ISR P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	680 770,65	6 293,34
<b>Total</b>	<b>680 770,65</b>	<b>6 293,34</b>

### 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>40 177 538,75</b>	<b>33 773 492,10</b>
<b>Action GEFIP EUROLAND ISR I en EUR</b>		
Actif net	12 202 680,96	10 493 740,61
Nombre de titres	2 308,000	1 741,507
Valeur liquidative unitaire	5 287,12	6 025,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,18	176,07
Capitalisation unitaire sur résultat	-5,18	88,46
<b>Action GEFIP EUROLAND ISR P en EUR</b>		
Actif net	27 974 857,79	23 279 751,49
Nombre de titres	72 848,578	53 457,501
Valeur liquidative unitaire	384,01	435,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,08	12,73
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,53	4,32

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
HENSOLDT AG	EUR	24 000	585 600,00	1,74
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	3 850	751 712,50	2,22
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	3 020	1 132 802,00	3,35
PUMA SE	EUR	9 300	469 836,00	1,40
RATIONAL AG	EUR	851	595 274,50	1,76
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>3 535 225,00</b>	<b>10,47</b>
<b>AUTRICHE</b>				
WIENERBERGER AG	EUR	20 700	625 554,00	1,85
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>625 554,00</b>	<b>1,85</b>
<b>BELGIQUE</b>				
ACKERMANS HAAREN	EUR	4 260	676 488,00	2,01
AEDIFICA NV RTS	EUR	13 000		
AEDIFICA SA	EUR	13 000	827 450,00	2,45
LOTUS BAKERIES	EUR	89	732 470,00	2,17
MELEXIS	EUR	7 600	693 500,00	2,05
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	12 300	970 470,00	2,87
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>3 900 378,00</b>	<b>11,55</b>
<b>DANEMARK</b>				
ROYAL UNIBREW AS	DKK	12 700	768 519,90	2,28
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>768 519,90</b>	<b>2,28</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	259 000	978 890,50	2,90
ENDESA SA	EUR	57 150	1 054 989,00	3,12
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>2 033 879,50</b>	<b>6,02</b>
<b>FINLANDE</b>				
KONE OY B NEW	EUR	23 300	1 052 228,00	3,12
NESTE OYJ	EUR	23 500	756 935,00	2,24
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>1 809 163,00</b>	<b>5,36</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE	EUR	8 930	1 572 751,60	4,65
ALTEN	EUR	4 200	565 320,00	1,67
CARBIOS	EUR	15 713	440 749,65	1,31
ELIS	EUR	31 400	593 146,00	1,76
ESKER SA	EUR	5 060	807 576,00	2,39
ESSILORLUXOTTICA	EUR	5 772	1 048 195,20	3,11
HERMES INTERNATIONAL	EUR	650	1 247 220,00	3,69
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	2 430	581 985,00	1,72
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	4 000	727 120,00	2,15
SOPRA STERIA	EUR	2 800	553 840,00	1,64
TOTALENERGIES SE	EUR	18 300	1 127 280,00	3,34
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	23 635	546 204,85	1,62
VALLOUREC	EUR	43 200	605 880,00	1,79
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>10 417 268,30</b>	<b>30,84</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>IRLANDE</b>				
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	18 570	666 291,60	1,97
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>666 291,60</b>	<b>1,97</b>
<b>ITALIE</b>				
BRUNELLO CUCINELLI SPA	EUR	8 500	753 100,00	2,23
ENI SPA	EUR	67 000	1 028 316,00	3,04
INTERPUMP GROUP	EUR	14 400	674 928,00	2,00
MEDIOBANCA SPA	EUR	78 600	880 713,00	2,61
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>3 337 057,00</b>	<b>9,88</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ALFEN BEHEER BV	EUR	10 050	605 814,00	1,79
ASML HOLDING NV	EUR	2 167	1 477 243,90	4,37
EXOR NV	EUR	13 695	1 239 397,50	3,67
ING GROEP NV	EUR	81 500	1 102 369,00	3,27
STELLANTIS NV	EUR	51 960	1 098 954,00	3,26
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>5 523 778,40</b>	<b>16,36</b>
<b>SUEDE</b>				
SSAB SVENSKT STAL S.A LIBRE	SEK	95 000	654 354,37	1,93
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>654 354,37</b>	<b>1,93</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>33 271 469,07</b>	<b>98,51</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>33 271 469,07</b>	<b>98,51</b>
<b>Créances</b>			<b>28 368,30</b>	<b>0,09</b>
<b>Dettes</b>			<b>-86 949,49</b>	<b>-0,26</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>560 604,22</b>	<b>1,66</b>
<b>Actif net</b>			<b>33 773 492,10</b>	<b>100,00</b>

Action GEFIP EUROLAND ISR I	EUR	1 741,507	6 025,66	
Action GEFIP EUROLAND ISR P	EUR	53 457,501	435,48	

## 20. ANNEXE(S)

## Annexe IV

### Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le pan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: GEFIP EUROLAND

Identifiant d'entité juridique: 69500VVRUTO2B31IB86

## Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

### Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_%



dans les activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans les activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: \_\_\_%



Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion minimale de \_\_\_% d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il **promouvait des caractéristiques E/S**, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**





Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce produit financier (ci-après «le Compartiment», «le Fonds», ou «le Produit Financier» ) promeut des caractéristiques E/S dans le cadre de sa stratégie d'investissement qui se déclinent en deux temps.

Dans un premier temps le fonds s'appuie sur une notation interne (« Note ESG GEFIP ») se fondant sur le « risk score » du cabinet de recherche Sustainalytics.

Ce dernier intègre un ensemble de 21 caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Elles sont les suivantes : gouvernance des entreprises / accès aux services primaires / pots-de-vin et corruption / éthique des affaires / relations avec les communautés / confidentialité et sécurité des données / émissions, effluents et déchets / carbone - opérations / carbone - produits et services / incidences E&S des produits et services / droits de l'Homme / droits de l'Homme - chaîne d'approvisionnement / capital humain / utilisation des sols et biodiversité / utilisation des sols et biodiversité - chaîne d'approvisionnement / santé et sécurité au travail / intégration ESG - secteur financier / gouvernance des produits / résilience / utilisation des ressources / utilisation des ressources - chaîne d'approvisionnement.

Selon le secteur d'activité de l'émetteur considéré, une ou plusieurs des 21 caractéristiques sont prises en compte par Sustainalytics. Sustainalytics détermine une note globale pour chaque émetteur.

Dans le cadre du processus d'investissement propre au Fonds, la Société de Gestion utilise la notation Sustainalytics pour sa notation ESG interne : Le processus de notation consiste à classer l'univers d'investissement en 100 catégories ESG sur la base des notes fournies par Sustainalytics. Ce faisant, le produit financier promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance prises en compte par la méthodologie de notation appliquée par Sustainalytics. Ces notations reflètent l'exposition d'une entreprise au risque ESG, ainsi que sa position relative par rapport à son secteur d'activité. Cette exposition dépend du secteur de l'industrie dans laquelle elle opère, les efforts de la direction pour adresser les différents enjeux extra-financiers auxquels elle fait face et la publication d'une controverse.

Le portefeuille concentré autour de 30-40 valeurs présente une note moyenne significativement meilleure que celle de la moyenne de l'univers. Cette note, structurellement en dessous de 40, sera meilleure que la note de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées. De plus, afin d'être en conformité avec sa politique d'intégration ESG, la Société de Gestion s'oblige à maintenir un taux de couverture d'analyse ESG du portefeuille de 90%.

Aussi, et dans un second temps, le fonds prend en compte quatre autres caractéristiques : la pollution de l'émetteur, sa capacité de rétention de ses employés, le niveau d'objectivité du conseil d'administration, et le respect des droits de l'Homme.

Pour les suivre, la Société de gestion a établi quatre indicateurs de performance extra-financière E, S, G et H, nommément l'intensité carbone, le taux de rotation des salariés, l'indépendance du conseil d'administration et le niveau de controverses maximal sur les droits de l'Homme. Le Fonds s'engage à respecter un taux de couverture d'au moins 90% pour au moins deux d'entre eux et être structurellement meilleur que son univers sur au moins deux d'entre eux.

Le détail de la politique d'investissement responsable peut être consulté librement sur le site internet de la Société de Gestion.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le fonds promeut caractéristiques E/S, mais n'a pas d'objectif Environnemental ou Social qui soit considéré comme durables sur le plan environnemental au titre ou non de la taxinomie de l'UE.

Pour mesurer les caractéristiques E/S le Fonds prends en compte un indicateur « aggregé » (la Note ESG GEFIP) et quatres indicateurs de « performance » non aggregés (l'intensité carbone, le taux de rotation des salariés, l'indépendance du conseil d'administration et les controverses sur le sujet des droits de l'Homme).

Le fonds s'engage à respecter un taux de couverture d'au moins 90% (hors liquidités) pour l'indicateur aggregé « Note ESG GEFIP ».

Le fonds s'engage à respecter un taux de couverture d'au moins 90% pour au moins deux des indicateurs de performance non aggregés et être structurellement meilleur que son univers sur au moins deux d'entre eux.

Le détail de la politique d'investissement responsable peut être consulté librement sur le site internet de la Société de Gestion.

Indicateurs – FY 2022	GEFIP Euroland	Couverture de l'indicateur (hors liquidités)
Note ESG GEFIP	41.31	90.7%
Intensité carbone (tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires)	183	100.0%
Taux de rotation des salariés (%)	13.2	77.4%
Indépendance du Conseil d'Administration (%)	65.6	99.0%
Controverse maximale sur les Droits de l'Homme (Min:1 - Max : 5)	0.31	92.0%

La note ESG du Fonds s'établit à 41,31 à fin décembre 2022. La note est supérieure à 40 sur le mois de décembre, et conformément à notre politique ESG interne, la gestion dispose d'un mois pour corriger le dépassement. La correction a donc été apportée au moins de janvier 2023.

A la fin de l'année 2022, le Fonds comptabilisait (sur la base d'une moyenne pondérée en proportion de chaque actif détenu dans le fonds) une intensité carbone (tonnes de CO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaires) de 183 ; un taux de rotation des salariés de 13,2% ; une part d'indépendance du Conseil d'Administration de 65,6% ; un niveau de controverse sur les droits de l'Homme d'un maximum de 0.31.

### ● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

N/A – L'année fiscale 2022 est la première année de référence en matière de reporting.

### ● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le fonds promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissement durable.

Actuellement, il n'existe pas de cadre ou de liste de facteurs universellement

reconnus dont il faut tenir compte pour s'assurer que les investissements sont durables, et le cadre juridique et réglementaire régissant la finance durable est toujours en cours de développement.

Le compartiment s'attache toutefois à prendre en compte le risque de durabilité dans sa stratégie en excluant de son champ d'investissement les entreprises les plus controversées et en favorisant celles présentant les risques extra-financier les plus faibles.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Comme mentionné ci-dessus, le fonds promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissement durable. Toutefois, il favorise les entreprises les moins à même de causer des préjudices sociaux et environnementaux en analysant sous l'angle ESG les entreprises du fonds. Cette analyse est cristallisée par les indicateurs sus-mentionnés.

En outre, le fonds exclut de son champ d'investissement les entreprises les plus controversées (i.e une controverse de niveau 5).

— ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Le Fonds ne prend pas en compte les indicateurs d'incidence négative.

La réflexion sur la priorisation des incidences négatives des investissements du Compartiment n'est pas encore totalement aboutie et les données actuellement disponibles ne permettent pas de s'assurer que les incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont pleinement prises en compte. A ce stade GEFIP ne peut donc pas mesurer les effets de ces incidences.

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?**

N/A - Le fonds promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalise pas d'investissement durable.

*Nos notations internes intègrent un volet social et droits de l'Homme. A ce titre nous nous assurons que nos investissements respectent les garanties sociales minimales (Minimum Safeguards) reposant sur les principes directeurs de l'OCDE sur les entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.*

*Par ailleurs, nos indicateurs de performance intègrent la notion de controverse maximale sur les droits de l'Homme.*

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

N/A - Conformément à son prospectus, ce produit n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.





## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : au 30/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
<b>AirLiquide</b> FR0000120073	Chimie	4.096%	France
<b>ENI</b> IT0003132476	Energie	3.886%	Italie
<b>MTU AERO ENGINES</b> DE000A0D9PT0	Aéronautique & défense	3.347%	Allemagne
<b>ENDESA</b> ES0130670112	Services Publics	3.189%	Espagne
<b>EXOR</b> NL0012059018	Finance	3.11%	Pays-Bas



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

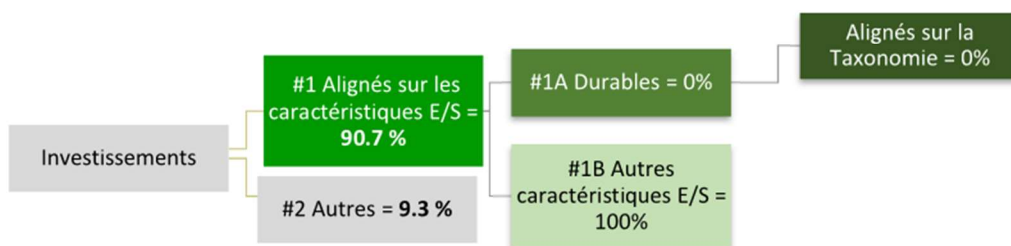
Le Compartiment vise un double objectif : construire un portefeuille en sélectionnant des titres présentant des perspectives de valorisation les plus attractives avec un risque ESG significativement inférieur à celui de son univers d'investissement.

Le Compartiment rassemble des actions de sociétés de la zone euro cotées dont la capitalisation boursière est supérieure à 500 Meuros.

Eligible au PEA, 75% des actifs nets seront investis en actions de sociétés ayant domiciliée leur siège social dans un pays de l'Union Européenne et au moins 50% dans la zone euro.

Parmi ces investissements, le compartiment se fixe un minimum de 0 % qui sont durables au vu de la définition de la taxonomie.

L'allocation des actifs de ce produit financier sur la période reportée est la suivante :



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicable au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à de carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants (ventilés par pondération du fonds au 30/12/2022) :

Secteur	Poids
Aéronautique & défense	4.7%
Alimentation	1.7%
Assurances	3.1%
Automobile	2.8%
Biens d'équipement	0.8%
Chimie	5.0%
Consommation de Base	2.1%
Consommation Discrétionnaire	2.6%
Distribution alimentaire	2.3%
Energie	9.2%
Finance	14.2%
Immobilier	1.7%
Industrie	13.9%
Luxe	3.1%
Matériel construction	1.9%
Packaging & Papier	2.2%
Pharmacie & Santé	5.9%
Services informatiques	1.8%
Services Publics	3.2%
Software	1.6%
Technologie	11.5%
Textiles	2.6%
<b>Total général*</b>	<b>97.8%</b>

\*Le Fonds compte 2.22% de liquidités sur la période reportée.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

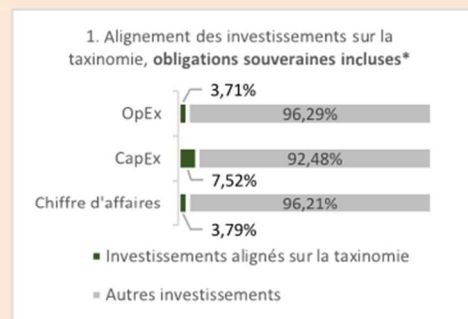
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

N/A - Nous nous ne fixons pas de minimum d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, ayant un objectif environnemental.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup>?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

### Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?



0%

### Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

N/A – L'année fiscale 2022 est la première année de référence en matière de reporting.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



 Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

N/A – Le Fonds ne fait pas d'investissement durable ayant un objectif environnemental.



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

N/A – Le Fonds ne fait pas d'investissement durable ayant un objectif social.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres sont les investissements qui ne sont pas obligatoirement soumis à une analyse ESG. Toutefois, des garanties environnementales et sociales minimales sont garanties par notre politique d'exclusion.

### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'année 2022, nous avons contrôlé la note du fonds afin de nous assurer qu'elle remplissait notre objectif. En cas de non atteinte de l'objectif, nous avons pris les mesures nécessaires sous un mois.

Cela a notamment été le cas en décembre, dont la note de risque ESG est trop élevée (>40), et dont la situation a été régularisée en janvier 2023. Les arbitrages effectués à ce titre figurent dans le rapport ESG d'Euroland au 30/12/2022.

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

#### ● *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

N/A – pas d'indice de référence établi pour le Fonds.

#### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*


N/A – pas d'indice de référence établi pour le Fonds.

#### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

N/A – pas d'indice de référence établi pour le Fonds.

#### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Le fonds GEFIP EUROLAND a effectué une performance de -20.2% en 2022 contre une performance de -12,7% pour l'indice de marché large.

 Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut



**Compartment :**

**GEFIP OBLIGATIONS 2025**



Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**GEFIP OBLIGATIONS 2025, Action I (FR001400CDZ6) | Compartiment de GEFIP SELECT**  
**Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Gestion Financière Privée (GEFIP)**

Nom de l'initiateur : Gestion Financière Privée

Site internet : [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr)

Contact : Appelez le +33 (1) 42 96 57 37 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Gestion Financière Privée en ce qui concerne ce document d'informations clés  
Gestion Financière Privée est agréée par la France sous le numéro GP-90043 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 21/07/2023

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

Type : GEFIP OBLIGATIONS 2025 est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments : GEFIP SELECT. Cette SICAV a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Objectifs : Le Compartiment GEFIP OBLIGATIONS 2025, de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro » a un objectif de réaliser sur sa durée de placement recommandée, une performance nette annualisée supérieure à 3% (pour l'Action I) via un portefeuille de titres obligataires libellés en euros en sélectionnant des titres offrant un rendement en ligne avec l'objectif de gestion fixé au mois de mars 2025. L'objectif de gestion est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du compartiment. La société de gestion rappelle qu'il peut exister un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue. En cas de conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants, taux de recouvrement moins important), cela pourra venir diminuer la performance du compartiment et l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. Important : pour les souscriptions réalisées après le 31 mars 2023, ce rendement pourra être inférieur et sera fonction de l'évolution des taux d'intérêts. Il n'y a pas d'indicateur de référence.

Afin de réaliser l'objectif de gestion la stratégie d'investissement du Compartiment consiste à créer un portefeuille diversifié d'obligations de maturité maximale septembre 2025 et de les détenir jusqu'à leur terme dans une stratégie de type Buy & Hold. Le Compartiment sera exposé en permanence à hauteur minimum de 90% de son actif net aux marchés de taux de la zone euro. L'exposition au risque de change ou de marchés autres que ceux de la zone euro doit rester accessoire.

La gestion repose sur l'analyse par le gérant des rémunérations en taux selon les différentes maturités (courbe), les différents pays et les différentes qualités de signature des émetteurs. Cette analyse tient largement compte de la perception qu'a le gérant sur la situation du cycle économique et financier au moment de l'analyse. Le choix des émetteurs provient de l'analyse financière de l'équipe de gestion sur leur qualité et leur solvabilité.

La stratégie de portage pourra être complétée par des arbitrages en fonction notamment de la qualité des émetteurs et les nouvelles tendances et opportunités du marché.

L'équipe de gestion sélectionnera des titres notés par une agence de notation et par une évaluation interne (tant pour les titres notés que non notés) offrant un rendement suffisant par rapport à l'objectif, en fonction de ses anticipations sur le risque de défaut. Le Compartiment investira dans une sélection de titres de créance de sociétés des secteurs public ou privé des marchés de l'Union Européenne avec un minimum de 50% ou de l'OCDE émettant en euro.

La notation moyenne minimum du portefeuille à l'issue de la phase de constitution sera de BB+

Le Compartiment pourra investir en titres de haut rendement (« high yield ») dans la limite de 40% de l'actif net.

Le Compartiment peut investir directement en titres de créances et instruments du marché monétaire dans la limite de 100% de l'actif net, en particulier le Compartiment pourra être investi en totalité en titres courts inférieurs à 3 mois, ou d'OPC monétaires, notamment pendant sa phase de lancement et à maturité. Il pourra à cette occasion être investi à 100%. La part détenue en OPC sera toutefois limitée à 10% de l'actif net. Le portefeuille aura une sensibilité au mouvement des taux, cette sensibilité sera gérée en fonction des anticipations du gérant et sera comprise entre 0 et +3.

Le Compartiment ne sera pas soumis à un risque de change.

Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux, de crédit. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : La SICAV s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus de la SICAV.

Assurance : Non-applicable.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : La SICAV est créée pour une durée de 99 ans. Elle peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Informations complémentaires : Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse [contact@gefip.fr](mailto:contact@gefip.fr). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

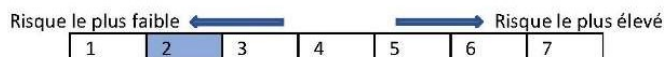
Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues et centralisées chaque hebdomadairement, chaque vendredi ouvré jusqu'à 12h00, heure de Paris (J), auprès de CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Le Compartiment dispose d'un mécanisme de plafonnement des rachats dont les modalités de fonctionnement sont décrites dans son prospectus et son règlement. La valeur liquidative est établie chaque vendredi (sur la base des cours de clôture), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des Marchés français (calendrier officiel Euronext) à savoir les 7 avril, 11 avril, 8 Mai, 19 Mai, 29 Mai, 14 juillet, 15 août, 1 novembre. Dans ces cas, elle est calculée le jour ouvré précédent.



## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur synthétique de risque



**⚠** L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé la SICAV dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Compartiment :

**Risque de liquidité** : Le Compartiment investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

**Risque lié à l'utilisation de produits dérivés** : Dans le cas d'une surexposition et d'une évolution défavorable du marché, la baisse de la valeur liquidative du Compartiment serait d'autant plus importante et plus rapide.

**Risque de contrepartie** : Le Compartiment peut subir une perte en cas de **défaillance d'une contrepartie** avec laquelle ont été réalisées certaines opérations, dont notamment, les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du **marché**. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios :

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans  
(Période de détention recommandée)

**Minimum** : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 222 €	7 415 €
	Rendement annuel moyen	-17,78 %	-5,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 672 €	7 895 €
	Rendement annuel moyen	-13,28 %	-4,62 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 469 €	9 102 €
	Rendement annuel moyen	-5,31 %	-1,87 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 159 €	10 199 €
	Rendement annuel moyen	1,59 %	0,40 %

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre juin 2021 et juin 2022.

Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre septembre 2015 et septembre 2021.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mars 2020 et juillet 2021.

## Que se passe-t-il si Gestion Financière Privée n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un **système d'indemnisation des investisseurs** ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société Gestion Financière Privée n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis



Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	657 €	777 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,57%	2,55%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,69 % avant déduction des coûts et de -1,87 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	500 €
Coûts de sortie	1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	100 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,57 % de la valeur de votre investissement par an". Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	57 €
Coûts de transaction	Nous ne facturons pas de coûts de transaction pour ce produit.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Gestion Financière Privée – 223 rue Saint-Honoré – 75001 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr).
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.gefip.fr>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action.

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.gefip.fr>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.gefip.fr>





Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**GEFIP OBLIGATIONS 2025, Action P (FR001400CDY9) | Compartiment de GEFIP SELECT**  
**Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Gestion Financière Privée (GEFIP)**

Nom de l'initiateur : Gestion Financière Privée

Site internet : [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr)

Contact : Appelez le +33 (1) 42 96 57 37 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Gestion Financière Privée en ce qui concerne ce document d'informations clés  
Gestion Financière Privée est agréée par la France sous le numéro GP-90043 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 21/07/2023

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

Type : GEFIP OBLIGATIONS 2025 est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments : GEFIP SELECT. Cette SICAV a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Objectifs : le Compartiment GEFIP OBLIGATIONS 2025, de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro » a un objectif de réaliser sur sa durée de placement recommandée, une performance nette de frais annualisée supérieure à 2,8% (pour l'action P) via un portefeuille de titres obligataires libellés en euros en sélectionnant des titres offrant un rendement en ligne avec l'objectif de gestion fixé au mois de mars 2025.

L'objectif de gestion est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du compartiment. La société de gestion rappelle qu'il peut exister un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue. En cas de conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants, taux de recouvrement moins important), cela pourra venir diminuer la performance du compartiment et l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. Important : pour les souscriptions réalisées après le 31 mars 2023, ce rendement pourra être inférieur et sera fonction de l'évolution des taux d'intérêts.

Il n'y a pas d'Indicateur de référence.

Afin de réaliser l'objectif de gestion la stratégie d'investissement du Compartiment consiste à créer un portefeuille diversifié d'obligations de maturité maximale septembre 2025 et de les détenir jusqu'à leur terme dans une stratégie de type Buy & Hold.

Le Compartiment sera exposé en permanence à hauteur minimum de 90% de son actif net aux marchés de taux de la zone euro. L'exposition au risque de change ou de marchés autres que ceux de la zone euro doit rester accessoire.

La gestion repose sur l'analyse par le gérant des rémunérations en taux selon les différentes maturités (courbe), les différents pays et les différentes qualités de signature des émetteurs. Cette analyse tient largement compte de la perception qu'a le gérant sur la situation du cycle économique et financier au moment de l'analyse. Le choix des émetteurs provient de l'analyse financière de l'équipe de gestion sur leur qualité et leur solvabilité.

La stratégie de portage pourra être complétée par des arbitrages en fonction notamment de la qualité des émetteurs et les nouvelles tendances et opportunités du marché.

L'équipe de gestion sélectionnera des titres notés par une agence de notation et par une évaluation interne (tant pour les titres notés que non notés) offrant un rendement suffisant par rapport à l'objectif, en fonction de ses anticipations sur le risque de défaut. Le Compartiment investira dans une sélection de titres de créance de sociétés des secteurs public ou privé des marchés de l'Union Européenne avec un minimum de 50% ou de l'OCDE émettant en euro.

La notation moyenne minimum du portefeuille à l'issue de la phase de constitution sera de BB+

Le Compartiment pourra investir en titres de haut rendement (« high yield ») dans la limite de 40% de l'actif net.

Le Compartiment peut investir directement en titres de créances et instruments du marché monétaire dans la limite de 100% de l'actif net, en particulier le Compartiment pourra être investi en totalité en titres courts inférieurs à 3 mois ou sous la forme d'OPC monétaires, notamment pendant sa phase de lancement et à maturité. Il pourra à cette occasion être investi à 100%. La part détenue en OPC sera toutefois limitée à 10% de l'actif net.

Le portefeuille aura une sensibilité au mouvement des taux, cette sensibilité sera gérée en fonction des anticipations du gérant et sera comprise entre 0 et +3.

Le Compartiment ne sera pas soumis à un risque de change.

Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux, de crédit. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : La SICAV s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus de la SICAV.

Assurance : Non-applicable.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : La SICAV est créée pour une durée de 99 ans. Elle peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Informations complémentaires : Les statuts et les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse [contact@gefip.fr](mailto:contact@gefip.fr). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

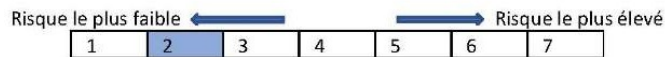
Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues et centralisées chaque hebdomadairement, chaque vendredi ouvré jusqu'à 12h00, heure de Paris (J), auprès de CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Le Compartiment dispose d'un mécanisme de plafonnement des rachats dont les modalités de fonctionnement sont décrites dans son prospectus et son règlement. La valeur liquidative est établie chaque vendredi (sur la base des cours de clôture), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des Marchés français (calendrier officiel EURONEXT) à savoir les 7 avril, 11 avril, 8 Mai, 19 Mai, 29 Mai, 14 juillet, 15 août, 1 novembre. Dans ces cas, elle est calculée le jour ouvré précédent.



## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur synthétique de risque



**!** L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé la SICAV dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de la SICAV :

**Risque de crédit :** Le Compartiment investit dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer. Il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations ou bien des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.

**Risque de liquidité :** Le Compartiment investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

**Risque lié à l'utilisation de produits dérivés :** Dans le cas d'une surexposition et d'une évolution défavorable du marché, la baisse de la valeur liquidative du Compartiment serait d'autant plus importante et plus rapide.

**Risque de contrepartie :** Le Compartiment peut subir une perte en cas de **défaillance d'une contrepartie** avec laquelle ont été réalisées certaines opérations, dont notamment, les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios :

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans  
(Période de détention recommandée)

Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 222 €	7 415 €	
	Rendement annuel moyen	-17,78%	-5,81%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 672 €	7 895 €	Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre juin 2021 et juin 2022.
	Rendement annuel moyen	-13,28%	-4,62%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 469 €	9 102 €	Le scénario neutre s'est déroulé durant la période entre septembre 2015 et septembre 2020.
	Rendement annuel moyen	-5,31%	-1,87%	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 159 €	10 199 €	Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mars 2020 et juillet 2021.
	Rendement annuel moyen	1,59%	0,40%	

### Que se passe-t-il si Gestion Financière Privée n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investissement dans une SICAV n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Les actifs de la SICAV sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de la SICAV chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société Gestion Financière Privée n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV. La revente des actions, le capital et les revenus de la SICAV ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ **Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).** Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.



Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

✓ 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	677 €	840 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,77%	2,74%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,88 % avant déduction des coûts et de -1,87 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	500 €
Coûts de sortie	1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	100 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,77 % de la valeur de votre investissement par an". Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	77 €
Coûts de transaction	Nous ne facturons pas de coûts de transaction pour ce produit.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

#### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

#### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Gestion Financière Privée – 75001 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.gefip.fr](http://www.gefip.fr).
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

#### Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://www.gefip.fr>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action.

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.gefip.fr>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.gefip.fr>



## I52. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Prorogation de la période de souscription sans frais jusqu'au 31/03/2024.

## 23. RAPPORT DE GESTION

La première VL du fonds a eu lieu le 18 novembre avec une première souscription de l'ordre de 5 millions d'euros. La stratégie d'investissement a consisté à constituer un portefeuille diversifié de titres notés majoritairement Investment Grade, servant un rendement de l'ordre de 3,5% afin de coller au plus près à l'objectif de rendement du fonds. Le gérant a choisi d'équiponder les investissements en achetant majoritairement des lignes d'un montant nominal de 200 000€. Il a ciblé en priorité des obligations de maturité proche de l'échéance du fonds en mars 2025. Le gérant investit les liquidités disponibles au fur et à mesure des souscriptions afin d'optimiser le portage du portefeuille et de ne pas perdre de rendement en cours de route. A fin décembre 2023, le portefeuille est constitué plus de 120 émetteurs servant un taux de rendement moyen de 3,6%. L'objectif du gérant est de maintenir une diversification maximale du portefeuille. Pour ce faire, il sélectionne à chaque nouvelle souscription de nouvelles lignes, si les conditions de liquidité du marché obligataire le lui permettent.

### Evolution des actifs :

La valeur des parts P passe de 992.48€ au 30/12/2022 à 1,025.44€ au 29/12/2023.

La valeur des parts I passe de 9,927.21€ au 30/12/2022 à 10,277.02€ au 29/12/2023.

L'actif net du compartiment s'élève à 40.1 M€ contre 12.4 M€ à la fin de l'exercice précédent.

### I - Performance

	1er trim.	2ème Trim.	3ème trim.	4ème trim.	cumul 2023	En cumulé depuis l'origine * Performance
<b>GEFIP OBLIG 2025 :</b>						
Action P :	+1.1%	+0.0%	+0.8%	+1.5%	+3.3%	+ 2.5%
<b>GEFIP OBLIG 2025 :</b>						
Action I :	+1.1%	+0.0%	+0.9%	+1.6%	+3.5%	+ 2.8%

\*18/11/2022

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### 2 - Politique de gestion

#### La politique de gestion du 1<sup>er</sup> trimestre 2023

La rapide remontée des taux d'intérêt que nous connaissons en zone euro, depuis l'été 2022, constitue une belle opportunité pour les investisseurs. La maturité 2 ans constitue le point de la courbe des taux d'intérêt en zone euro qui nous semble le plus attractif. Afin de le réaliser, la stratégie d'investissement de GEFIP OBLIGATIONS 2025 consiste à créer un portefeuille diversifié d'obligations de maturité 2025 et de les détenir jusqu'à leur terme dans une stratégie de type Buy & Hold.

L'objectif est de délivrer un rendement annuel net de frais de gestion supérieur à 2,8%. Les investisseurs peuvent souscrire sans droit d'entrée jusqu'à fin 2023 et ne peuvent sortir avant l'échéance de mars 2025 que moyennant des frais de sortie acquis au fonds de 1%. Ainsi un investisseur sortant ne pénalise par les porteurs du fonds qui sont dédommagés.

Cette stratégie permet de porter les obligations jusqu'à leur échéance finale et de percevoir leur rendement. A fin mars, le portefeuille est investi sur 87 émetteurs différents avec une notation moyenne BBB+. Il sert un taux de rendement de 3,7% brut.

De par l'évolution des taux et les nouvelles émissions d'obligations à 2 ans, le gisement d'opportunités d'investissement continue de s'étendre. L'équipe de gestion peut donc sélectionner de nouvelles obligations afin d'augmenter la diversification du portefeuille au fur et à mesure des souscriptions. Ce fonds constitue une véritable alternative au fonds euro des contrats d'assurance vie et contrats de capitalisation. Il est destiné aux trésoreries d'entreprises, aux

trésoreries d'organismes sans but lucratif, aux holdings patrimoniales et aux particuliers disposant de trésorerie disponible sur une durée de 2 années.

## La politique de gestion du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023

Les taux d'intérêt à 2 ans ont poursuivi leur progression dans le sillage de la BCE qui a augmenté ses taux directeurs à deux reprises durant le trimestre pour les porter à 3,5%.

Les obligations d'Etat français et d'entreprises notées BBB à deux ans rémunèrent respectivement 3,3% et 4,2% (en augmentation de 0,5% sur le trimestre). Ces rendements intègrent la probabilité que la BCE remonte encore d'un demi pour cent ses taux d'ici la fin d'année. Compte tenu de cette hausse des rendements, la valorisation du portefeuille n'a pas augmenté sur la période. Seules les obligations à coupon élevé telles qu'AIR FRANCE, RENAULT, FORD ou ATLANTIA ont affiché des progressions positives. En revanche, les obligations d'Etat ou d'entreprise de meilleure qualité ont vu leur rendement rogné par la diminution des prix des obligations, qui se sont ajustés à la baisse pour matérialiser la progression des taux. Cette hausse du taux de rendement nominal du portefeuille permettra à la valorisation de celui-ci de progresser à un rythme plus élevé durant les mois à venir. Le nouvel environnement obligataire a entraîné une augmentation du gisement de titres offrant une rémunération supérieure à 3,5%, répondant aux critères d'investissement du fonds. Nous en avons profité pour augmenter l'exposition du portefeuille aux obligations d'entreprises de belle qualité, très recherchées par les investisseurs. Parmi les acquisitions réalisées au cours du trimestre, citons les opérateurs de télécommunication ORANGE et VERIZON, des grandes valeurs de consommation telles que L'OREAL, KELLOGGS, LVMH, DIAGEO ou COCA-COLA. Nous avons également pu souscrire sur le marché primaire de la MERCEDES-BENZ ainsi qu'une obligation TORONTO DOMINIUM, banque canadienne dont le rendement est indexé sur l'évolution de l'indice euribor 3 mois. Sur la poche haut rendement, nous avons acheté de la LUFTHANSA rémunérant 4,5%. A fin juin, le portefeuille est investi sur 110 émetteurs différents avec une notation moyenne BBB+.

Il se compose pour 53% d'obligations d'entreprise de belle qualité, 35% de financières, 6% d'Etat et 6% de Haut rendement. Le fonds sert un taux de rendement de 4,1% brut. Les investisseurs peuvent toujours souscrire sans droit d'entrée jusqu'à fin 2023 et rester investis jusqu'à l'échéance de mars 2025. Un retrait anticipé est envisageable mais moyennant des frais de sortie acquis au fonds de 1%. Ainsi un investisseur sortant ne pénalise pas les porteurs du fonds qui sont dédommagés. Cette stratégie de fonds à échéance permet de porter les obligations jusqu'à leur terme final et de percevoir leur rendement. Ce fonds constitue une véritable alternative au fonds euro des contrats d'assurance vie et contrats de capitalisation. Il est destiné aux trésoreries d'entreprises, aux trésoreries d'organismes sans but lucratif, aux holdings patrimoniales et aux particuliers disposant de trésorerie disponible sur une durée de 2 années.

## La politique de gestion du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023

GEFIP OBLIGATIONS 2025 progresse de 0,8% sur le trimestre, portant sa performance à 1,8% depuis le début de l'année. Cette performance se décompose entre le portage du fonds qui rapporte 1,0% tandis que l'évolution des taux d'intérêt cause une perte en capital temporaire de 0,2%. Les performances des marchés obligataires au cours du trimestre écoulé illustrent l'intérêt du positionnement du fonds sur des maturités courtes. A titre d'exemple, voici les performances coupons inclus des obligations souveraines en euro regroupées par tranche de maturité :

Tranche de maturité	Taux de rendement en début de trimestre	Hausse des taux sur la période	Performance au 3 <sup>ème</sup> trimestre
1 à 3 ans	3,4%	+0,12%	+ 0,6%
5 à 7 ans	3,1%	+0,35%	- 1,1%
7 à 10 ans	3,1%	+0,44%	- 2,5%
10 à 15 ans	3,3%	+0,55%	- 4,4%
Plus de 15 ans	3,3%	+0,61%	- 8,8%

Source : Bloomberg, Indices ICE BofA All Euro Government Bonds

La disparité des performances entre ces indices s'explique par deux phénomènes :

A variation de taux égale, un indice affichant une durée plus élevée sera plus sensible aux mouvements des taux d'intérêt. Par exemple, l'indice dont la tranche de maturité est 1-3 ans a une durée de 1,9 an contre 16,3 ans pour l'indice composé d'obligations de plus de 15 ans. Le portage des deux indices est de l'ordre de 0,85%, la différence se situe donc au niveau de l'impact des variations des taux d'intérêt sur le prix des obligations : la perte en capital est réduite à 0,2% pour le premier indice, mais coûte environ 9,7% pour les investisseurs à plus de 15 ans. La courbe des taux, désignant chaque taux d'intérêt des maturités allant d'un mois à 30 ans, connaît aujourd'hui un phénomène de « repentification », c'est-à-dire que les taux longs montent plus que les taux courts.

Cela intervient dans le cadre d'un phénomène rare où il est plus cher d'emprunter à court terme qu'à long terme pour un Etat, ce que l'on qualifie de courbe inversée. Notamment, le coût de financement à 2 ans des Etats européens

progresses en moyenne de 0,12% contre une hausse de 0,44% sur leurs emprunts à 10 ans. La prudence des investisseurs quant au risque de duration présenté ci-dessus est l'une des explications à ce phénomène et amplifie l'écart de performance entre les indices courts et longs. Dans ce contexte, le taux de rendement des actifs détenus monte à 4,2% soit un surplus annuel de 0,7% par rapport à l'Etat français. La hausse de la rémunération du portefeuille intervient après les deux nouvelles augmentations des taux directeurs de la Banque Centrale Européenne, de 3,5% à 4%. A fin septembre, le portefeuille est investi sur 113 émetteurs différents avec une notation moyenne BBB+. Il se compose pour 54% d'obligations d'entreprises de belle qualité, 34% de financières, 6% d'Etat et 6% de Haut rendement.

Pour rappel, les investisseurs peuvent toujours souscrire sans droit d'entrée jusqu'à fin 2023 et rester investis jusqu'à l'échéance de mars 2025. Un retrait anticipé est envisageable mais moyennant des frais de sortie acquis au fonds de 1%. Ainsi un investisseur sortant ne pénalise pas les porteurs du fonds qui sont dédommagés.

### **La politique de gestion du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023**

2023 est une année que l'on peut qualifier d'atypique qui marque le retour en grâce de la gestion obligataire. Après des années de disette, les obligations servent de nouveau des taux de rendement nominaux et des perspectives de taux réels positifs. Pour juguler les pressions inflationnistes, la BCE a doublé en 2023 son principal taux directeur pour le porter à 4%. En dépit de cette remontée des taux, l'ensemble des typologies d'obligations affiche des performances positives en 2023. Impressionnés par le rythme de décrue du cours des matières premières et de l'inflation, les investisseurs anticipent une normalisation de l'inflation à un rythme d'environ 2% ainsi qu'une diminution de 1,5% des taux court terme en 2024. Dans ce contexte, les taux de rendement à deux ans terminent l'exercice sur des niveaux proches du début d'année. Le taux de rendement de l'OAT française 2 ans rémunère 2,9%. Cette stabilité masque la forte volatilité des rendements obligataires au cours de l'exercice. L'investissement dans un fonds à échéance fixe permet de capter le taux de rendement en limitant les risques associés à la volatilité intercalaire.

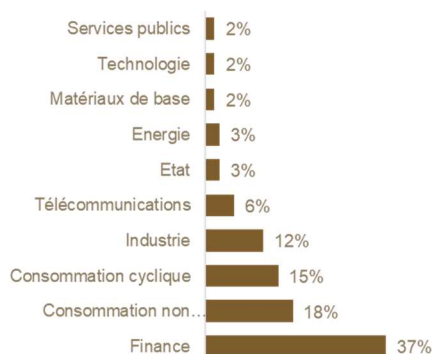
La structure de la courbe des taux d'intérêt demeure inversée avec des taux au jour le jour à 3,9% et des taux à 10 ans à 2,5%. Les taux à court terme reflètent la politique de la BCE pour lutter contre l'inflation, tandis que les taux longs correspondent au potentiel de croissance structurelle de l'économie. Cette déformation de la courbe de taux justifie pleinement l'intérêt d'investir sur des durations courtes. D'autant plus, que compte tenu des difficultés pour sortir de sa politique de taux zéro, la BCE ne va pas se précipiter pour réduire ses taux à moins d'un fort ralentissement économique. A fin décembre 2022, le fonds GEFIP Obligations 2025 servait un taux de rendement de 3,8% pour une maturité de 2 ans et 3 mois. Ce taux est maintenant de 3,6% pour une durée de vie résiduelle de 15 mois. Cette stabilité du rendement du portefeuille a permis de capter pleinement le portage.

GEFIP Obligations 2025 progresse de 3,3% en 2023 et de 2,5% depuis le lancement du fonds en novembre 2022. Le fonds est bien positionné pour atteindre son objectif de revalorisation annuelle de 3%. La composition du portefeuille est robuste avec une majorité d'obligations d'entreprises, une notation moyenne de bonne qualité, « A » dans l'agence S&P, une très forte diversification avec plus de 120 émetteurs différents, une exposition aux obligations dites spéculatives limitée à 5% de l'actif. Parmi la sélection de titres FORD, LUFTHANSA, ELIS et AIR FRANCE ont vu leur notation réhaussée dans la catégorie Investment Grade par les agences financières Standard & Poor's et Fitch.

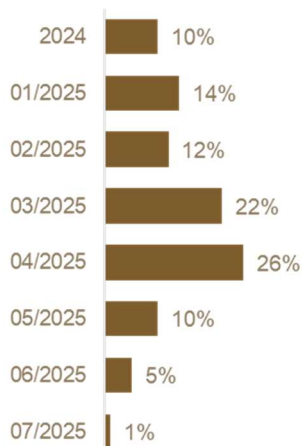
Il est encore possible de souscrire à ce fonds dont l'échéance finale est fixée au 31 mars 2025, sans supporter de droits d'entrée jusqu'au 31 mars 2024.

## Ventilation du portefeuille

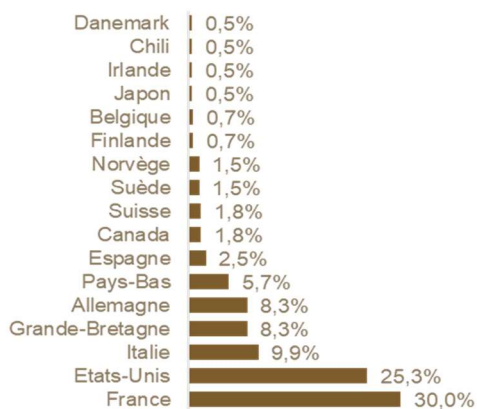
### SECTEURS



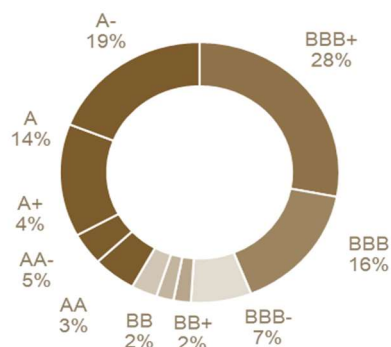
### DATES DE REMBOURSEMENT



### PAYS



### NOTATIONS CREDIT



## Principales lignes

Obligations			
ITALIE 3.4% 03/2025	2,5%	CREDIT MUTUEL ARKEA 1.375% 01/2025	1,2%
L'OREAL 3.125% 05/2025	1,5%	KELLOGG 1.25% 03/2025	1,2%
BNP 2.375% 02/2025	1,5%	ENI 1% 03/2025	1,2%
BP 1.953% 03/2025	1,5%	THALES 0.75% 01/2025	1,2%
MERCEDES-BENZ 3.4% 04/2025	1,3%	VERIZON 0.875% 04/2025	1,2%

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI I	1 789 100,58	2 869 691,85
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI E	1 334 768,04	1 083 192,83
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.4% 28-03-25	1 501 552,15	503 086,05
FRANCE TREASURY BILL ZCP 240124	584 316,93	585 326,29
ITALIE 5%09-010325	211 036,62	724 235,75
L OREAL S A 3.125% 19-05-25	598 776,00	
BP CA 1.953% 03-03-25 EMTN	590 206,38	
GLENLN I 3/4 03/17/25	192 647,81	384 452,15
DELPHI AUTO 1.5% 10/03/25	287 358,20	288 602,46
MERCEDESSENZ INTL FINANCE BV 3.4% 13-04-25	501 422,13	



## 24. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
  - o Change à terme :
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap :

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(\*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus <b>Total des revenus</b> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE INVESTIS DANS L'OPCM**

Au cours de l'exercice 2023, GEFIP OBLIGATIONS 2025 a été investi dans GEFIP PATRIMONIAL géré par la société de gestion.

## **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS PERÇUS PAR LA SOCIETE DE GESTION**

Néant.

## **FRAIS INDIRECTS**

La société de gestion encaisse, dans certains cas, des rétrocessions de frais de gestion sur OPCVM externes. Celles-ci sont provisionnées en continu au cours de l'exercice et reversées au FCP dès leur encaissement effectif par la société de gestion.

Au titre de l'exercice 2022, l'ensemble des provisions pour rétrocessions s'élève à 0 € TTC.

Aucune commission de souscription ou de rachat sur OPCVM externes n'a été encaissée par la société de gestion dans le cadre de la gestion du compartiment GEFIP OBLIGATIONS 2025.

## **RISQUES**

Méthode du calcul de l'engagement : conversion en équivalent sous-jacent.

Calcul de l'engagement sur chaque instrument financier pris individuellement puis somme des engagements. Pour plus de détails, voir page 4 du « point sur risque global de l'AMF 2011/11/16 ». Conversion suivant la méthodologie suivante :

- FUTURE : nb de contrats x nominal x prix du sous-jacent
- OPTION : nb de contrats x nominal x prix du sous-jacent x delta
- SWAP : valeur de la jambe ou du nominal

Toutes ces méthodes ne mettent pas en jeu des calculs sophistiqués. Seul le calcul du delta demande une certaine modélisation.

## **PART DES REVENUS ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%**

Néant : fonds de capitalisation pas de distribution.

## 16. COMPTES DE L'EXERCICE

**BILAN AU 29/12/2023 en EUR**

**ACTIF**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>40 044 720,60</b>	<b>12 317 787,57</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>39 792 595,92</b>	<b>11 238 768,35</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	39 792 595,92	11 238 768,35
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>252 124,68</b>	<b>1 079 019,22</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	252 124,68	1 079 019,22
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>		
Opérations de change à terme de devises		
Autres		
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>89 510,43</b>	<b>124 125,41</b>
Liquidités	89 510,43	124 125,41
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>40 134 231,03</b>	<b>12 441 912,98</b>

## PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	39 731 514,36	12 441 035,17
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-16 654,65	1 143,36
Résultat de l'exercice (a,b)	397 110,40	-9 637,24
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>40 111 970,11</b>	<b>12 432 541,29</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>22 260,92</b>	<b>9 371,69</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	22 260,92	9 371,69
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>40 134 231,03</b>	<b>12 441 912,98</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 29/12/2023 en EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

**COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2023 en EUR**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 951,49	1 964,99
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	380 785,73	
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>385 737,22</b>	<b>1 964,99</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières		
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>		
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>385 737,22</b>	<b>1 964,99</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	188 918,82	9 371,69
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>196 818,40</b>	<b>-7 406,70</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	200 292,00	-2 230,54
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>397 110,40</b>	<b>-9 637,24</b>



## Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à la SICAV, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, recherche\*, impôts de bourse, etc...).

Aux frais de fonctionnement et de gestion viennent s'ajouter :

- les frais indirects liés à l'investissement dans des OPC cibles (ils comprennent les frais de fonctionnement et de gestion indirects) ainsi que les éventuelles commissions de souscription ou de rachat indirectes) ;
- des commissions de mouvement facturées à la SICAV;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème	
		Action P	Action I
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC dont Gefip est gestionnaire financier	0.70% TTC maximum	0.50% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0.20% TTC maximum	
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *	
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	
Commission de surperformance	Actif net	Néant	

\*le compartiment investissant moins de 10% de son actif dans d'autres OPC.

## Frais de recherche\* :

La société de gestion de la SICAV aura recours à un compte de frais de recherche dédié à la SICAV, détenu et géré par la société de gestion de la SICAV selon les modalités visées aux 2° du I et au II de l'article 314-22 du Règlement général de l'AMF.

Le montant total des frais alloués à la rémunération des services de recherche externe sera provisionné sur chaque valeur liquidative de la SICAV et ne pourra excéder un montant total de 0,17% par an.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>12 432 541,29</b>	
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	39 646 657,67	12 520 422,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 985 482,72	
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 268,05	810,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-25 553,95	
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-820,87	
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	835 542,24	-81 285,61
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	754 256,63	-81 285,61
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	81 285,61	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	196 818,40	-7 406,70
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>40 111 970,11</b>	<b>12 432 541,29</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	37 979 152,19	94,68
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 813 443,73	4,52
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>39 792 595,92</b>	<b>99,20</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	37 979 152,19	94,68			1 813 443,73	4,52		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							89 510,43	0,22
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	202 232,36	0,50	3 741 224,94	9,33	35 849 138,62	89,37				
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	89 510,43	0,22								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	22 260,92
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>22 260,92</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-22 260,92</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 I</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	3 522,788	35 607 599,55
Actions rachetées durant l'exercice	-1 225,701	-12 522 082,53
Solde net des souscriptions/rachats	2 297,087	23 085 517,02
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 706,247	
<b>Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 P</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	4 021,761	4 039 058,12
Actions rachetées durant l'exercice	-461,252	-463 400,19
Solde net des souscriptions/rachats	3 560,509	3 575 657,93
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	11 994,587	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 I</b>	
Total des commissions acquises	17 894,92
Commissions de souscription acquises	154,05
Commissions de rachat acquises	17 740,87
<b>Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 P</b>	
Total des commissions acquises	3 236,18
Commissions de souscription acquises	105,47
Commissions de rachat acquises	3 130,71

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
<b>Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 I</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	108 827,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 P</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	80 091,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			



### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	397 110,40	-9 637,24
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>397 110,40</b>	<b>-9 637,24</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	291 634,86	-2 500,73
<b>Total</b>	<b>291 634,86</b>	<b>-2 500,73</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	105 475,54	-7 136,51
<b>Total</b>	<b>105 475,54</b>	<b>-7 136,51</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-16 654,65	1 143,36
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-16 654,65</b>	<b>1 143,36</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-11 546,02	373,54
<b>Total</b>	<b>-11 546,02</b>	<b>373,54</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5 108,63	769,82
<b>Total</b>	<b>-5 108,63</b>	<b>769,82</b>

### 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>12 432 541,29</b>	<b>40 111 970,11</b>
<b>Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 I en EUR</b>		
Actif net	4 061 820,63	27 812 159,74
Nombre de titres	409,160	2 706,247
Valeur liquidative unitaire	9 927,21	10 277,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,91	-4,26
Capitalisation unitaire sur résultat	-6,11	107,76
<b>Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 P en EUR</b>		
Actif net	8 370 720,66	12 299 810,37
Nombre de titres	8 434,078	11 994,587
Valeur liquidative unitaire	992,48	1 025,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,09	-0,42
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,84	8,79

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	200 000	202 884,85	0,51
INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.625% 17-02-25	EUR	400 000	389 493,53	0,97
SCHAEFFLER AG 1.875% 26-03-24	EUR	200 000	202 232,36	0,50
VOLKSWAGEN LEASING 1.375% 20-01-25	EUR	200 000	197 970,25	0,49
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>992 580,99</b>	<b>2,47</b>
<b>BELGIQUE</b>				
KBC GROUPE 0.625% 10-04-25	EUR	300 000	291 432,34	0,73
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>291 432,34</b>	<b>0,73</b>
<b>CANADA</b>				
ROYAL BANK OF CANADA E3R+0.43% 17-01-25	EUR	300 000	303 393,79	0,75
TORONTO DOMINION BANK THE E3R+0.45% 20-01-25	EUR	400 000	404 803,67	1,01
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>708 197,46</b>	<b>1,76</b>
<b>CHILI</b>				
REPU DU CHIL 1.625% 30-01-25	EUR	200 000	199 307,07	0,49
<b>TOTAL CHILI</b>			<b>199 307,07</b>	<b>0,49</b>
<b>DANEMARK</b>				
DANSKE BK 0.625% 26-05-25 EMTN	EUR	200 000	193 145,12	0,48
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>193 145,12</b>	<b>0,48</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	400 000	392 029,26	0,98
FERSM I 3/8 03/31/25	EUR	200 000	197 011,23	0,49
SANT ISS 2.5% 18-03-25 EMTN	EUR	400 000	403 002,21	1,00
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>992 042,70</b>	<b>2,47</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ATT E3R+0.4% 06-03-25	EUR	300 000	301 757,05	0,76
BERKSHIRE HATHAWAY 0.0% 12-03-25	EUR	500 000	481 865,00	1,20
BK AMERICA FIX 07-02-25 EMTN	EUR	400 000	404 015,51	1,01
BLACKROCK INC 1.25% 06-05-25	EUR	400 000	394 169,70	0,98
BOOKING 0.1% 08-03-25	EUR	400 000	385 171,50	0,96
C I 3/4 01/28/25	EUR	400 000	398 260,66	0,99
FORD MOTOR CREDIT 1.355% 07-02-25	EUR	200 000	196 715,01	0,49
FORD MOTOR CREDIT 1.744% 19-07-24	EUR	200 000	198 997,40	0,50
GM 1.694 03/26/25	EUR	400 000	395 646,80	0,98
GOLD SACH GR 3.375% 27-03-25	EUR	200 000	204 858,61	0,51
IBM 0.95 05/23/25	EUR	400 000	389 712,15	0,97
ILLINOIS TOOL WORKS 0.25% 05-12-24	EUR	400 000	388 025,57	0,97
JPM C 1.5% 27-01-25 EMTN	EUR	400 000	397 139,29	0,99
KELLOGG 1.25% 10-03-25	EUR	500 000	493 140,49	1,23
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	300 000	289 085,47	0,72
MORG STA 1.75% 30-01-25 EMTN	EUR	400 000	398 562,30	1,00
NETFLIX 3.0% 15-06-25	EUR	400 000	399 066,67	0,99
PH I 1/8 03/01/25	EUR	200 000	192 074,70	0,48

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PPG INDUSTRIES 1.875% 01-06-25	EUR	200 000	197 703,89	0,49
STRYKER CORP 0.25% 03-12-24	EUR	400 000	387 751,04	0,97
THER FISH SCI 2.0% 15-04-25	EUR	300 000	298 514,51	0,74
VERIZON COMMUNICATION 0.875% 02-04-25	EUR	500 000	488 239,41	1,22
VIATRIS 2.25% 22-11-24	EUR	200 000	197 246,92	0,49
WELLS FARGO AND 1.338% 04-05-25	EUR	400 000	399 710,89	1,00
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>8 277 430,54</b>	<b>20,64</b>
<b>FINLANDE</b>				
NORD BK 1.125% 12-02-25 EMTN	EUR	300 000	295 671,90	0,74
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>295 671,90</b>	<b>0,74</b>
<b>FRANCE</b>				
A 1.5% 20-01-25 EMTN	EUR	400 000	398 078,36	0,99
ADP 1.5% 07-04-25	EUR	200 000	197 614,33	0,50
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	200 000	200 191,07	0,50
AIR LIQ FIN 1.0% 02-04-25 EMTN	EUR	200 000	196 298,87	0,49
ARVAL SERVICE LEASE 0.875% 17-02-25	EUR	400 000	390 340,55	0,98
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 07-03-25	EUR	400 000	383 824,46	0,95
BNP PAR CARDIF 1.0% 29-11-24	EUR	300 000	292 199,90	0,73
BNP PARIBAS 2.375% 17-02-25 EMTN	EUR	600 000	604 599,95	1,51
BPCE 0.125% 04-12-24	EUR	200 000	194 195,08	0,49
BPCE 0.625% 28-04-25	EUR	200 000	193 600,75	0,48
BQ POSTALE 1.0% 16-10-24 EMTN	EUR	400 000	392 584,74	0,98
BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25	EUR	400 000	399 247,62	1,00
CARREFOUR BQ 0.107% 14-06-25	EUR	200 000	190 967,77	0,48
CIE FIN 0.375% 07-02-25 EMTN	EUR	200 000	194 217,81	0,48
CREDIT AGRICOLE 2.7% 14/04/25	EUR	400 000	397 142,43	0,99
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.375% 17-01-25	EUR	500 000	495 572,12	1,23
DGFP 3.128 03/11/25	EUR	200 000	202 448,22	0,50
EDENRED 1.375% 10-03-25	EUR	300 000	296 245,52	0,74
EDF 4.625% 09-24	EUR	300 000	305 848,17	0,76
ELIS EX HOLDELIS 1.0% 03-04-25	EUR	200 000	195 441,41	0,49
ESSILORLUXOTTICA 0.125% 27-05-25	EUR	400 000	383 391,08	0,96
ILIAD 1.875% 25-04-25	EUR	200 000	198 350,98	0,49
KERING 1.25% 05-05-25 EMTN	EUR	300 000	294 467,52	0,74
L OREAL S A 3.125% 19-05-25	EUR	600 000	611 301,41	1,52
LVMH MOET HENNESSY 0.75% 07-04-25	EUR	400 000	390 708,33	0,97
ORAFP I 05/12/25	EUR	400 000	390 464,59	0,97
PERNOD RICARD 1.125% 07-04-25	EUR	400 000	392 550,49	0,98
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	200 000	198 558,49	0,49
PSA BANQUE FRANCE 0.0% 22-01-25	EUR	200 000	192 644,00	0,48
RATP 0.375% 15-06-24 EMTN	EUR	400 000	394 435,38	0,98
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	200 000	194 254,15	0,49
SANOFI 0.875% 06-04-25	EUR	200 000	195 568,64	0,48
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 06-04-25	EUR	400 000	410 544,36	1,02
SOCGEN 2 5/8 02/27/25	EUR	400 000	403 813,97	1,01

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SODEXO 0.75% 27-04-25	EUR	400 000	389 060,39	0,97
SUEZ 1.0% 03-04-25 EMTN	EUR	400 000	392 010,82	0,98
THALES 0.75% 23-01-25 EMTN	EUR	500 000	489 978,15	1,22
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>12 042 761,88</b>	<b>30,02</b>
<b>IRLANDE</b>				
JOHNSON CONTROLS INTL 1.375% 25-02-25	EUR	400 000	394 046,03	0,98
SMUR KAPP ACQ 2.75% 01-02-25	EUR	200 000	199 895,11	0,50
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>593 941,14</b>	<b>1,48</b>
<b>ITALIE</b>				
ATLANTIA EX AUTOSTRAD 1.625% 03-02-25	EUR	200 000	197 987,45	0,49
ENI 1.0% 14-03-25 EMTN	EUR	500 000	490 176,75	1,22
FERRARI NV 1.5% 27-05-25	EUR	400 000	393 120,98	0,98
FINMECCANICA 4.875%05-25	EUR	400 000	422 646,03	1,05
INTE E3R+0.63% 17-03-25 EMTN	EUR	400 000	401 309,58	1,00
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.4% 28-03-25	EUR	1 000 000	1 011 643,41	2,52
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.625% 07-01-25	EUR	400 000	397 679,73	1,00
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 1.625% 21-04-25	EUR	250 000	247 127,13	0,61
UNICREDIT 0.5% 09-04-25 EMTN	EUR	400 000	386 326,62	0,97
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>3 948 017,68</b>	<b>9,84</b>
<b>JAPON</b>				
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 2.264% 14-06-25	EUR	200 000	200 825,57	0,50
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>200 825,57</b>	<b>0,50</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
HOLCIM FINANCE LUXEMBOURG 1.5% 06-04-25	EUR	400 000	394 401,05	0,98
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 0.25% 02-07-25	EUR	400 000	382 619,80	0,96
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.125% 24-03-25	EUR	200 000	191 665,26	0,47
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 4.125% 18-01-25	EUR	200 000	208 627,95	0,52
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 177 314,06</b>	<b>2,93</b>
<b>NORVEGE</b>				
AVIN 1.0% 29-04-25 EMTN	EUR	400 000	390 434,67	0,97
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 25-02-25	EUR	200 000	192 348,27	0,48
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>582 782,94</b>	<b>1,45</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ABN AMRO BK 1.25% 28-05-25	EUR	200 000	195 560,58	0,49
ABN AMRO BK 3.75% 20-04-25	EUR	200 000	206 062,43	0,51
AIRBUS GROUP SE 1.625% 07-04-25	EUR	200 000	198 650,02	0,49
AMERICAN MEDICAL SYSTEMS EUROPE BV 0.75% 08-03-25	EUR	500 000	486 852,79	1,22
BMW FIN 3.5% 06-04-25 EMTN	EUR	400 000	411 313,11	1,02
EURONEXT NV 1.0% 18-04-25	EUR	500 000	487 138,61	1,21
HEIANA I 5/8 03/30/25	EUR	200 000	198 513,06	0,50
ING GROEP NV 1.125% 14-02-25	EUR	300 000	295 449,41	0,74
JDE PEET S BV 0.244% 16-01-25	EUR	200 000	193 281,93	0,49
LEASEPLAN CORPORATION NV 3.5% 09-04-25	EUR	200 000	205 287,18	0,51
LSEG NETHERLANDS BV 0.0% 06-04-25	EUR	500 000	479 850,00	1,20
MERCEDESBEZ INTL FINANCE BV 3.4% 13-04-25	EUR	500 000	511 946,50	1,28

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATLENERLANDEN BANK NV 0.375% 26-02-25	EUR	500 000	483 951,92	1,21
SIEGR 2 1/4 03/10/25	EUR	400 000	402 461,51	1,00
STELLANTIS NV 2.0% 20-03-25	EUR	200 000	199 601,83	0,49
UNKNOWN FICTIF 1.25% 06-04-25	EUR	400 000	393 083,54	0,98
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.125% 28-03-25	EUR	200 000	203 811,11	0,51
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>5 552 815,53</b>	<b>13,85</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BARCLAYS 3.375% 02-04-25 EMTN	EUR	450 000	460 273,39	1,15
BP CA 1.953% 03-03-25 EMTN	EUR	600 000	599 892,93	1,50
COCA EURO PAR 1.125% 26-05-24	EUR	400 000	398 772,03	0,99
DIAGEO FINANCE 1.0% 22-04-25	EUR	400 000	391 267,17	0,97
EASYJET 0.875% 11-06-25 EMTN	EUR	200 000	193 699,07	0,48
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP 1.625% 08-10-24	EUR	200 000	197 514,14	0,50
RBS 2 3/4 04/02/25	EUR	400 000	404 880,81	1,01
RENTOKIL INITIAL 0.95% 22-11-24	EUR	200 000	195 096,08	0,49
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>2 841 395,62</b>	<b>7,09</b>
<b>SUEDE</b>				
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB E3R+0.45% 13-06-25	EUR	400 000	402 179,64	1,01
VOLVO CAR AB 2.0% 24-01-25	EUR	200 000	200 411,07	0,50
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>602 590,71</b>	<b>1,51</b>
<b>SUISSE</b>				
UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25	EUR	300 000	300 342,67	0,75
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>300 342,67</b>	<b>0,75</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>39 792 595,92</b>	<b>99,20</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>39 792 595,92</b>	<b>99,20</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI E	EUR	25	252 124,68	0,63
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>252 124,68</b>	<b>0,63</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>252 124,68</b>	<b>0,63</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>252 124,68</b>	<b>0,63</b>
<b>Dettes</b>			<b>-22 260,92</b>	<b>-0,05</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>89 510,43</b>	<b>0,22</b>
<b>Actif net</b>			<b>40 111 970,11</b>	<b>100,00</b>

Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 P	EUR	11 994,587	1 025,44
Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 I	EUR	2 706,247	10 277,02



## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES GENERALES POUR TOUS LES COMPARTIMENTS

### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Instruments financiers et instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé

##### ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

- Les actions et valeurs assimilées françaises sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.
- Les actions et valeurs assimilées étrangères de la zone Europe sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.
- Les actions et valeurs assimilées étrangères de la zone Asie sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.
- Les actions et valeurs assimilées étrangères de la zone Amérique sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.
- Les actions et valeurs assimilées étrangères de la zone Afrique sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.

##### TITRES DE CREANCES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE

Les titres obligataires sont valorisés au mid conformément à l'annexe aux comptes annuels.

- Les obligations et valeurs assimilées françaises sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour
- Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Europe sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.
- Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Amérique sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.
- Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Asie sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.
- Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Afrique sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.
- Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle ; en l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée.
- Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement.
- Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

## ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPC OU FONDS D'INVESTISSEMENT

- Les actions ou parts d'autres OPC ou fonds d'investissement sont évalués sur la base du cours de clôture du jour.

## INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET DERIVES

- Les contrats à terme fermes sont valorisés au cours de compensation du jour.
- Les contrats à terme conditionnels sont valorisés au cours de compensation du jour.
- Les contrats à terme fermes de la zone Amérique sont valorisés au cours de compensation du jour.
- Les contrats à terme conditionnels de la zone Amérique sont valorisés au cours de compensation du jour.

## DEVICES

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité sont évalués au cours de change du jour de référence WMR(B).

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Instruments financiers et instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé

## ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les actions et valeurs assimilées sont évaluées à leur valeur actuelle.

## TITRES DE CREANCES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE

Les titres de créances sont évalués à leur valeur actuelle.

## ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPC OU FONDS D'INVESTISSEMENT

Les actions ou parts d'autres OPC ou fonds d'investissement sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

## INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET DERIVES

### DEPOTS

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, la valorisation résultant de cette méthode spécifique est corrigée du risque de défaillance de la contrepartie.

### EMPRUNTS D'ESPECES

Les emprunts sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

## DEVICES

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité sont évalués au cours de change du jour référence WMR(B).

### Modalités pratiques

#### **Instruments financiers et instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé**

ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

TITRES DE CREANCES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE

ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPC OU FONDS D'INVESTISSEMENT

INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET DERIVES

#### **Instruments financiers et instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé**

ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

TITRES DE CREANCES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE

ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPC OU FONDS D'INVESTISSEMENT

OPERATIONS D'ACQUISITIONS ET CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES

INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET DERIVES

DEPOTS

EMPRUNTS D'ESPECES

### Méthodes de comptabilisation

Ø Mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des dépôts et instruments financiers à revenu fixe : coupon encaissé.

Ø Mode d'enregistrement des frais d'acquisition et de cessions des instruments financiers : frais exclus.

Ø Mode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion et frais variables :

Les frais de fonctionnement et de gestion recouvrent l'ensemble des charges et notamment : Gestion financière, gestion administrative et comptable, frais du dépositaire, frais d'audit, frais juridiques, frais d'enregistrement, cotisations AMF, cotisations à une association professionnelle, frais de distribution. Ces frais n'incluent pas les frais de négociation.

## II. Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action GEFIP DYNAMIQUE I	Capitalisation	Capitalisation
Action GEFIP DYNAMIQUE P	Capitalisation	Capitalisation
Action GEFIP PATRIMONIAL I	Capitalisation	Capitalisation
Action GEFIP PATRIMONIAL L	Capitalisation	Capitalisation
Action GEFIP PATRIMONIAL P	Capitalisation	Capitalisation
Action GEFIP EUROLAND I	Capitalisation	Capitalisation
Action GEFIP EUROLAND P	Capitalisation	Capitalisation
Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 I	Capitalisation	Capitalisation
Action GEFIP OBLIGATIONS 2025 P	Capitalisation	Capitalisation

## III. POLITIQUE DE REMUNERATIONS

La société de gestion a conçu et mis en place une politique de rémunération qui est compatible avec une gestion saine et efficace des risques, la favorise et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque. La politique de la rémunération de la société de gestion intègre une gouvernance, un dispositif de rémunération

et des règles d'alignement de risque qui sont conformes à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux

intérêts de la société de gestion et du Fonds qu'elle gère et à ceux des investisseurs du Fonds et comprend des mesures

visant à éviter les conflits d'intérêts.

Le variable est individualisé à tout membre du personnel de la SGP. En aucun cas, la rémunération variable des gérants

et des autres personnes sensibles ne dépend des performances de gestion des OPCVM ou des mandats sur lesquels ils interviennent.

Depuis le 10 mars 2021, aucune prime exceptionnelle n'est liée à l'évolution du risque de durabilité.

Conformément à la réglementation, GEFIP identifie les collaborateurs considérés comme « preneurs de risque » .

Tous les « preneurs de risque » sont soumis aux mêmes règles en cohérence avec les exigences de la réglementation.

#### Rémunérations fixes et variables au terme de l'exercice 2023 et des exercices précédents

TABLEAU des REMUNERATIONS GEFIP			
ANNEES	2021	2022	2023
	En K €	En K €	En K €
Nombre de collaborateurs	17	17	16
Salaires fixes bruts	1.590	1.778	1792
Variables	520	315	219
Total	2.110	2.093	2011
Dont collaborateurs preneurs de risque	8	7	7
Salaires fixes bruts	1.255	1.232	1270
Variables	485	266	185
Total	1.740	1.498	1455

#### IV. REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

#### V. SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Compte tenu du volume d'ordres de bourse générés par Gefip Select, celle-ci n'opère qu'avec un nombre limité d'intermédiaires financiers. Ceux-ci ont été sélectionnés en raison de leur capacité d'exécution, de leur expérience, de leur réputation, des services d'analyses financières qu'ils diffusent à leurs clients, de la qualité de l'exécution de leur transaction, des taux de commissions pratiqués, de l'équité dans la résolution de problèmes qui pourraient survenir.

#### VI. INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE INVESTIS DANS L'OPCM

Au cours de l'exercice, les compartiments Gefip EUROLAND ISR et GEFIP DYNAMIQUE n'ont pas détenu d'OPCVM gérés par la société de gestion, le compartiment GEFIP PATRIMONIAL détenait du GEFIP EUROLAND ISR à des fins d'allocation.

#### VII. PRATIQUE DE LA SOCIETE DE GESTION EN MATIERE D'UTILISATION DES DROITS DE VOTE

Depuis mai 2021, les gérants GEFIP effectuent l'exercice de leurs droits de votes pour les actions de sociétés européennes détenues dans les différents fonds de l'entreprise en respectant les principes suivants :

GEFIP privilégie le vote par correspondance, mais se réserve le droit en fonction des circonstances de recourir aux votes par une participation effective aux assemblées des actionnaires ou en donnant pouvoir au Président de la société

ou exceptionnellement par procuration.

Les résolutions sont analysées par l'équipe de gestion avec le concours de la société PROXINVEST, agence française de conseil de vote ou « Proxy », spécialisée sur les questions d'assemblées générales, de gouvernement d'entreprise et d'engagement actionnarial.

En 2023, GEFIP a voté à 44 assemblées générales.

Le nombre de résolutions votées s'élève à 773. GEFIP s'est opposée à 67 d'entre elles, soit 8,7% de votes d'opposition (cf. « Politique de vote et d'engagement » sur le site internet GEFIP)

Les résolutions ayant subi des votes contre le management concernaient notamment :

La rémunération des mandataires sociaux (ex : LVMH, INTERPUMP, SMURFIT KAPPA, AIR LIQUIDE).

Les nominations ou renouvellements au conseil (ex : ADP, LVMH, CONOCOPHILLIPS, PUMA).

La moitié des résolutions ont été votées pour des sociétés détenues au portefeuille de notre fonds labellisé GEFIP EUROLAND ISR. GEFIP a voté à 20 Assemblées Générales du fonds ISR, représentant 56% du fonds. Notre objectif est de voter à au moins la moitié des Assemblées Générales des sociétés détenues dans Euroland ISR. Au sein de ce fonds, GEFIP a voté pour 305 résolutions, dont 28 contre le management, ce qui représente 9,2% des propositions.

## **VIII. CARACTERISTIQUES EXTRA-FINANCIERES**

Selon l'article D533-16-1 du code monétaire et financier, la société de gestion doit dorénavant informer les investisseurs sur la manière dont les critères sociaux, environnementaux et de gouvernance sont pris en compte dans le processus de gestion mis en œuvre par la GEFIP.

La GEFIP peut prendre en compte un de ces critères pour exclure un investissement mais n'a pas formalisé leur utilisation dans le processus de décision.

Le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, relatif à la publication d'informations de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « SFDR »), a établi des règles homogènes et transparentes pour la prise en compte des risques extra-financiers.

Les compartiments GEFIP PATRIMONIAL, GEFIP DYNAMIQUE et GEFIP EUROLAND ISR de la SICAV sont considérés comme relevant du champ d'application de l'article 8 du Règlement SFDR. En effet, le compartiment intègre l'analyse ESG à hauteur de 75% minimum des valeurs en portefeuille aux côtés de l'analyse financière conventionnelle pour identifier les risques de durabilité des émetteurs dans l'univers d'investissement. Le compartiment GEFIP OBLIGATION 2025 relève du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR

GEFIP tient en interne des univers d'investissement sur les zones Europe, Etats-Unis et Japon et met en place un système de notation homogène permettant d'objectiver la notation extra-financière.

Ce système permet de couvrir la majorité des investissements avec une analyse extra-financière et de s'assurer que la notation ESG des portefeuilles est meilleure que celle de leur univers. Pour plus d'information, vous trouverez l'approche ESG sur le site officiel de GEFIP dans la partie « fonds ».

Aucun indice n'a été désigné comme référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Depuis le 2 décembre 2022, le compartiment EUROLAND a repris le label ISR.

## **IX. METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de calcul de l'engagement.

## **X. AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Gestion Financière Privée - GEFIP  
223 rue Saint-Honoré - 75001 Paris  
Tél. : 01 42 96 57 37  
**E-mail : [info@gefip.fr](mailto:info@gefip.fr)**